MÉMOIRES DU CONGO

et du Ruanda-Urundi

n°43 - Septembre 2017

Trimestriel - n° d'agrément : P914556

Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi

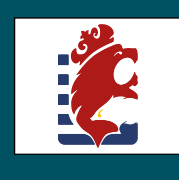
Passeur de mémoire depuis 15 ans













Editorial

Evoquer l'histoire du Congo belge et du Ruanda-Urundi, est-ce de la nostalgie d'un passé à jamais perdu ? Oh que non ! Dès la création de notre association, nous sommes entrés en résistance.
Voilà 15 ans que nous avons à cœur de préserver la mémoire des coloniaux en recueillant leurs témoignages pour affirmer que l'œuvre civilisatrice qu'ils menèrent en Afrique centrale n'était pas ce que d'aucuns continuent à prétendre, en dépit des faits. Nous ne voulions pas que le "politiquement correct" nous force à verser dans le sanglot de l'homme blanc. Nous avions vécu les faits et voulions témoigner qu'ensemble Congolais et Belges, nous avions conduit en 75 ans un territoire, qualifié jusque-là de "terra incognita", à une nation dont le revenu par habitant était le plus élevé d'Afrique. Une nation créée par le génie de Léopold II, en décrétant, notamment, la même éducation dans tout ce territoire 80 fois plus grand que la Belgique.
Soyons chauvins et proclamons haut et fort que Congolais et Belges ont bâti ensemble un état de droit doté d'une administration, d'un service médical dispensant gratuitement des soins à toute la population, d'une industrie capable de répondre à tous les besoins financiers de l'Etat, d'une défense qui a contribué à l'effort des deux guerres mondiales. Par patriotisme, les coloniaux et les sociétés coloniales ont soutenu la Belgique jusqu'à collecter des fonds pour acquérir des Spitfires (avions de combat), payé la formation des pilotes en Afrique du Sud pour la Bataille d'Angleterre. Le magazine que vous avez entre les mains vous en raconte les épisodes et les contributions.
Notre vœu est que ces expériences incitent les Congolais à poursuivre l'effort pour faire de leur patrie le premier pays d'Afrique.

■ Paul Vannès

Sommaire

Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi

Périodique n° 43 - Septembre 2017

En couverture : Les Mardis de Mémoires du Congo - © Photothèque MDC

MÉMOIRES DU CONGO et du Ruanda-Urundi asbl

Périodique trimestriel - Agrément postal : BC 18012
N° 43 - Septembre 2017

Editeur responsable : Paul Vannès.
Coordonnateur : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux
Maquette et mise en page : New Look Communication

Nouveau comité de rédaction provisoire
Thierry Claeys Boùùaert (histoire post-coloniale), Guido Bosteels (textes en néerlandais), André de Maere d'Aertrycke (histoire coloniale), Marc Georges (santé), Fernand Hessel (éducation), Françoise Moehler-De Greef (culture), Paul Roquet (société), André Schorochoff (justice), Jean-Pierre Sonck (défense), Pierre Van Bost (économie).

Dépôt des articles
Les articles sont reçus chez Fernand Hessel,
Vieux château, rue François Michoel, 220 - 4845 Sart-lez-Spa
hesselfernand@gmail.com

Conseil d'administration
Président : Roger Gilson. Vice-Président : Guido Bosteels.
Administrateur-délégué : Paul Vannès. Trésorier : Guy Dierckens.
Secrétaire : Nadine Evrard.
Administrateurs : Patricia Van Schuylenbergh,
Marc Georges, Fernand Hessel, José Rhodius,
Guy Lambrette représentant aussi le CRAOM.
C.B.L.-A.C.P., représentée par Thierry Claeys Boùùaert.

Siège social
avenue de l'Hippodrome, 50 - B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be

Siège administratif
rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi.
Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d'entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Secrétariat
Secrétaire : Andrée Willems

Cotisations 2017
Membre adhérent : 25 €. Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'Honneur : 100 €. Cotisation à vie : 1.000 €
Les membres adhérents reçoivent d'office la revue.

Compte bancaire de Mémoires du Congo
(Pour les revues TamTam, Contacts, Nyota et Cercle Luxembourgeois, voir les comptes bancaires de chaque association partenaire page 46).
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
Ne pas oublier la mention "Cotisation 2017" ou "abonnement". Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

Fichier d'adresses
Si vous changez d'adresse, merci de nous communiquer vos nouvelles coordonnées et votre adresse mail. Merci également de communiquer l'adresse de toute personne intéressée à devenir membre de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi ou à s'abonner à la revue.

Simple abonnement à la revue
Pour recevoir la revue, il suffit de virer 25 € au compte de l'association avec mention de l'adresse et de l'année.

Publicité
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

2012-2017

Depuis le mémorable numéro 22 de juin 2012 et ses quinze pages consacrées au 10e anniversaire, MDC n'a fait que progresser dans la poursuite de ses objectifs de passeur de mémoire. Voici parmi les plus importantes neuf réalisations du troisième lustre qui s'achève.



Enregistrement de témoignages par notre équipe en déplacement en Belgique (au nord comme au sud), en France (Paris, Nice), au Portugal (Lisbonne), en Italie (Roasio), en Grèce (Kos et Rhodes) et même au Congo (Lubumbashi). Enregistrement de Louis Jolivet (en mauve) en compagnie de M. Ménager à Paris.



Participation aux commémorations de l'épopée belge en Afrique et dépôt de gerbes : à Gentinnes, Belgrade, Erpent, Bruxelles, Blankenberge et avec le concours de nos partenaires à Liège, Spa et Vielsalm. Photo © F. Hessel



Tenue d'un Forum bimensuel, dit Vendredi de MdC, au MRAC, regroupant débatteurs de MdC et invités : débats, propositions, communications, informations sur les projets à réaliser.
Photo © F. Hessel



Organisation de journées mensuelles pour tous les membres, dites Mardis de MdC, agrémentées d'une moambe servie sur place : présentation de nos réalisations et conférence sur un sujet africain.



Remise des témoignages : à M. Gryseels, Directeur du MRAC, à Tervuren



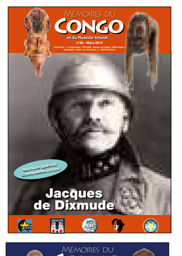
Programmation de conférences sur demande et/ou en partenariat avec l'UROME ; séances de cours à l'ULB sur l'Histoire de l'Afrique Centrale donné par Pierre Wustefeld, Julien Nyssens, Louis De Clercq et André de Maere. Photo © Daniel Depreter



Mise à l'honneur de nos membres par l'octroi de distinctions honorifiques : médaille d'officier dans l'Ordre de Léopold II pour Mme Marie-Madeleine Arnold et Julien Nyssens.



Moments conviviaux à l'occasion d'anniversaires, de fêtes, de rencontres comme à Loverval, de post-activités comme au Bootjes-huis.
Photo de g. à d. : A. Vleurinck, M. Yabili, P. Van Schuylenbergh, R. Gilson, B. I. Katamba.

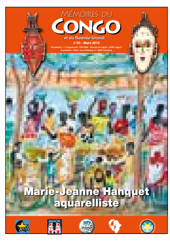


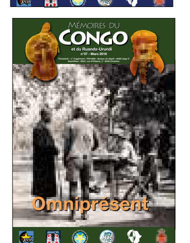


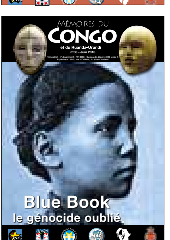


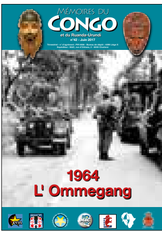












Amélioration constante de la revue passée de 24 à 52 pages, grâce à l'insertion des revues de plusieurs partenaires : ARAAOM, ASAOM, CRAA, RCLAGL, Afrikagetuigenissen et par-dessus tout UROME.

FÊTE A LOVERVAL

Les festivités du quinzième anniversaire de notre association sont de deux ordres, le premier se voulant plutôt ludique, bien que la gastronomie et la culture n'en soient pas exclues, et le second académique, sans pour autant en bannir la moambe. Les deux à l'image de l'association elle-même qui se veut sérieuse dans son travail de sauvegarde de la mémoire de la Belgique en outre-mer, tout en consolidant la camaraderie des anciens du terrain, soudés par une aventure commune, celle d'avant soixante et celle qui dure encore.

PAR FERNAND HESSEL ET PAUL VANNÈS

Loverval, ayant constitué ce 26 août le volet festif, fut un bon moment de convivialité. Le cadre offrit une nature pleine de paix et d'enchantement, sans que le ciel ne se sente obligé de bénir la rencontre d'une ondée. Les plus courageux, et forcément les plus ponctuels, firent un tour instructif du côté de l'arboretum. Côté BBQ le cochon était bon, et le vin et la Chimay restèrent à portée de la main. Le service, assuré par un groupe infatigable de bénévoles, fut irréprochable. L'administrateur délégué, opérant sur ses terres, ne relâcha à aucun moment l'attention. Et petit détail qui ne manqua pas d'originalité, le barbecue se déroula dans l'ancien internat de l'institut Notre-Dame de Loverval où séjournèrent en 1960 des anciennes de l'institut apparenté d'Élisabethville, en rupture d'enseignement là-bas.

Le clou du rendez-vous de Loverval, qui accueillit plus de cent convives, fut la prestation des tambourinaires burundais qui, avec une rare maîtrise et une conviction culturelle évidente, gratifièrent le public d'une heure d'Afrique profonde et authentique, qui prit les plus passionnés aux tripes, au point d'effrayer quelque peu certains spectateurs plus habitués à la solitude silencieuse des seniories. ■





Programme des "Mardis de Mémoires du Congo" Novembre et Décembre 2017

Adresse : Leuvensesteenweg, 17 à Tervuren. Auditorium au 3e étage.

Prix à payer : 30 €. Moambe 23 € + part. location salle : 7 €.
À verser sur le compte de MdC : IBAN – BE45 3630 0269 1889 - BIC BBRUBEBB.
Ce paiement fait office de réservation.

Mardi, 14 novembre 2017

10h00 : le Pr Théophile Godfrain, Dr en Médecine, nous entretient de la médecine traditionnelle au Congo, ses guérisseurs, ses tradi-praticiens, ses remèdes naturels et de l'influence des esprits.

11h00 : Conférence du Pr Pierre de Maret, *"L'ancien Royaume de Kongo à la lumière des dernières découvertes"*.

14h00 : *Un bateau, cinq hommes résolus à sauver des vies.* Réussiront-ils à générer un effet papillon sur le fleuve Congo ? Réalisation J. Platteau, scénario P. Gordts. Production C. Reynders.

Mardi, 12 décembre 2017

10h00 : Eshaya Piha nous entretiendra des chemins d'une communauté vers le Katanga, depuis 1492 à ce jour.

11h00 : Témoignage de Moïse Rahmani, arrivé en 1956 en provenance d'Egypte.

14h00 : *"Mémoires de Missionnaires"*, documentaire écrit et réalisé par Delphine Wil, nom d'artiste de la Bruxelloise Dephine Wilputte, relatant l'histoire de quatre hommes d'église (le Père jésuite André Folon (†), le Père Blanc Dries Fransen, l'ancien Scheutiste Pieter Gerits, l'ancien Picpus Gérard Blanchy) qui racontent leurs parcours.

ÉCHOS DU FORUM

La rédaction poursuit, pour la parfaite information de ses lecteurs, le partage des sujets principaux traités au Forum bimensuel, avec l'inévitable décalage par rapport aux dates des débats, vu la place prise par certains articles. L'essentiel ici n'est pas la date (donnée entre parenthèses), mais le contenu. Les Echos des Mardis n'ont pu être insérés cette fois, pour cause de priorité donnée au 15e anniversaire de notre association. Les séances des Mardis et des Vendredis ont repris le 1er septembre, au terme de deux mois de relâche.

PAR FERNAND HESSEL ET PAUL VANNÈS

226 (07.04.17)

Une séance de Forum court habituellement de 10h00 à 12h30 et suit un rituel devenu tradition avec les années. Le numéro d'ordre indique que cette tradition est déjà longue de 225 séances. Le rituel commence par l'annonce du programme de la matinée.
Le chairman souhaite la bienvenue à l'invité qui reçoit brièvement la parole pour se présenter, avant de solliciter l'approbation du compte-rendu de la séance précédente.
Il donne ensuite la parole aux responsables des différents domaines qui font la spécificité de l'association, à savoir le suivi et l'évaluation des Mardis, la médiathèque comprenant l'examen des statistiques du site www.memoiresducongo.org et son enrichissement par voie de témoignages et de capsules, la poursuite de la vidéothèque, la photothèque et son accessibilité, la revue et ses innovations progressives, la bibliothèque et les livres proposés, et l'événementiel.
Chaque phase est génératrice d'échanges critiques, les plus constructifs possible. Il peut y avoir, selon l'actualité, des sujets additionnels, comme le chantier relatif au film en gestation sur la contribution des Belges au développement en Afrique centrale, toutes périodes confondues, patronné par l'UROME.
Et la matinée se termine par le sacro-saint tour de table au cours duquel chaque participant est invité à apporter sa touche personnelle au débat.
Pour une part des participants, la rencontre bimensuelle se poursuit néanmoins au Bootjeshuis (actuellement le Bistro Mille), en bordure du lac tout proche, avant de reprendre la route, en attendant sans doute la réouverture du restaurant du MRAC annoncée pour 2018. Le Forum est l'espace et le temps où les membres de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, particulièrement engagés dans le mouvement de mémoire, examinent les progrès réalisés et esquissent les perspectives d'avenir. ■

227 (21.04.17)

La séance aborde une grande palette de sujets d'où émerge le contenu du Mardi 18/4, consacré le matin au film de Lamair *Congo, les Berges d'un fleuve* et l'après-midi à celui des frères Duyck, dont la société PEMARCO a contribué fondamentalement au développement de la pêche maritime au Congo. Dans sa totalité un Mardi fort apprécié des participants, et relayé utilement par les débatteurs du Forum qui ont apporté, chacun avec son expérience, des informations complémentaires sur l'alimentation des Congolais en poissons, importés et pêchés dans leur fleuve et rivières. Enfin le débat est enrichi par un échange sur l'énergie durable, à l'occasion du colloque d'une semaine que la Chambre du commerce UE-Afrique consacre au sujet, où l'Afrique a une carte de première force à jouer, en partenariat avec l'Europe. ■

Vie de l'association

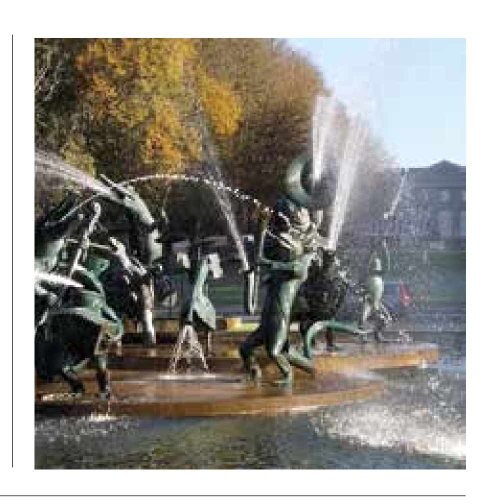
228 (05.05.17)



Le débat et les essais et erreurs en cours pour placer sur le site et sur Facebook des capsules, comme mise en bouche des vidéos qui sont progressivement rendues publiques sur le site, à raison d'une par semaine.
La problématique du métissage sous régime colonial retient de plus en plus l'attention du Forum surtout que le Parlement bruxellois se penche sur la question ces temps-ci, pas toujours avec une grande connaissance de la cause, selon certains participants.
La fête de même que la séance académique consacrée à notre association commence à prendre forme. Cette dernière sera gratifiée d'une visite spéciale au chantier du MRAC.
Enfin la plus grande attention est attirée sur la GRAPA – Grande rencontre des Artistes peintres africains – qui tiendra sa première édition dans la galerie Ravenstein, du 12 au 14 mai. ■

229 (19.05.17)

Tous les membres attitrés du Forum sont instamment invités à réunir adresses et matériels pour faire des manifestations consacrées au 15e anniversaire de MDC de grands moments, tant à Loverval le 26 août qu'à Tervuren le 10 octobre 2017. La revue relayera bien sûr les événements. Quatre pages pourraient lui être consacrées, en supplément des 52 qui forment présentement son corpus.
Le coordonnateur de la revue insiste sur l'absolue nécessité d'innover, sans désarçonner le lecteur ou le spectateur.
Il n'est pas de pires ennemis d'une association que la redondance et la stagnation. Beaucoup d'associations sont mortes, non par manque d'adhérents, mais pour les deux raisons majeures que sont l'obstination des leaders à garder le pouvoir et le manque de créativité en matière d'intégration de membres non issus de la colonisation et a fortiori de membres africains. Le Forum lui-même accuse une certaine faiblesse en ce domaine, ne comptant qu'un seul membre permanent de souche congolaise. ■



230 (02.06.17)

Un long débat s'installe sur l'opportunité de planter un arbre en souvenir du 15e anniversaire, de quelle espèce, à quel endroit. Des démarches seront entreprises pour que cet arbre commémoratif trouve une place dans l'enceinte du MRAC, ce qui n'est pas évident.
Une intéressante communication est faite sur le paludisme par J.-P. Lambo, sur base d'un article glané dans Le Monde de 2015. Le gorille semble avoir joué un rôle important dans la propagation de cette maladie et serait même à l'origine de sa transmission à l'espèce humaine, ce qui met fin à la légende selon laquelle l'homme serait le seul porteur du parasite Plasmodium Falciparum, transporté par le moustique anophèle. L'entrée en scène des gorilles pose de nouveaux problèmes au plan de la prévention, en ces temps de déforestation. En ce début du 21e siècle, le paludisme reste la maladie la plus meurtrière au monde, avec 90 % de victimes sur le seul sol africain. ■



L'INDUSTRIALISATION DU CONGO (2)

Organisation des transports

A l'initiative du roi Léopold II, l'Etat Indépendant du Congo échafauda des projets pour se doter d'un réseau de voies de communication, épine dorsale de toute économie. La base de ce réseau fut constituée par l'admirable système hydrographique du Congo qui présente quelque 16.000 kilomètres de voies navigables. Dans ce réseau fluvial, on recourut au chemin de fer pour suppléer à la voie d'eau là où elle était interrompue par des chutes et des rapides.

PAR PIERRE VAN BOST

Trois hommes, Albert Thys, Edouard Empain et Jean Jadot, allaient à force d'efforts tenaces permettre la réalisation de ces projets audacieux. Le premier obstacle à vaincre était la barrière de 400 kilomètres que formaient les Monts de Cristal et qui isole la cuvette du Haut-Congo de la côte de l'océan Atlantique. Dès le début, Henry Morton Stanley proposa la construction d'un chemin de fer pour contourner cet obstacle, projet popularisé depuis par son affirmation : "Sans le chemin de fer, le Congo ne vaut pas un penny".

En attendant la réalisation de ce chemin de fer, toutes les marchandises, tant à l'importation qu'à l'exportation, durent être transportées à dos d'hommes au travers d'une région particulièrement ingrate. L'Etat organisa un service de portage, aménagea une route, des ponts et des maisons de passage furent construits. Des dizaines de milliers d'hommes furent astreints au dur régime du portage et lui payèrent un lourd tribut (2)

Le 31 juillet 1889, la C.C.C.I. créa une filiale, la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, la C.C.F.C., dont le but était de construire un chemin de fer entre Matadi et le Stanley-Pool et de contrer ainsi les visées anglaises de construction de ce chemin de fer. Le 15 mars 1890, la construction du chemin de fer débuta à Matadi et, le 16 mars 1898, la première locomotive atteignit le Stanley-Pool. Ce fut l'aboutissement d'une œuvre gigantesque menée de main de maître par Albert Thys. Cette "bataille du rail" représentait 388 kilomètres de voie ferrée, 99 ponts métalliques totalisant 20 kilomètres, 1.250 aqueducs d'acier, 60.000 m3 de maçonneries et 3 millions de m3 de terrassements. La construction avait coûté 82 millions de francs, 57 millions de plus que ce qui avait été prévu, soit une dépense au kilomètre de 211.000 francs, ce qui était énorme. Ce chantier au cœur de l'Afrique exigea que tout le matériel, rails, traverses, ponts métalliques, matériel roulant, madriers et poutres en bois, tout l'outillage, jusqu'au moindre clou, fut importé de Belgique.

Cette entreprise titanesque fut caractérisée par une succession ininterrompue d'intrigues politiques, de problèmes financiers et techniques, de drames humains. Le premier souci des promoteurs



2 . Avant la construction du chemin de fer de Matadi au Stanley-Pool, toutes les marchandises, tant à l'importation qu'à l'exportation durent être transportées à dos d'hommes. Voici, en 1893, une halte sur la route des caravanes. *Le Rail au Congo belge*

fut de trouver les fonds nécessaires, car régulièrement les caisses étaient vides, et l'Etat belge dut consentir à plusieurs reprises des prêts pour sauver l'entreprise. La première intervention financière de la Belgique eut lieu en 1889, suite à quoi le Roi fit connaître ses intentions testamentaires de rendre la nation héritière de sa souveraineté au Congo.
La main-d'œuvre indigène, qualifiée ou non, faisant défaut sur place, il fallut recruter des ouvriers dans des pays lointains comme la Nigérie, le Sénégal, le Sierra-Leone, la Barbade… et même la Chine. La construction du chemin de fer exigea le sacrifice de nombreuses vies : 1.800 travailleurs de couleur, africains et chinois et 132 Blancs périrent à la tâche dans une lutte infernale contre la nature pour ouvrir le bassin du Congo au monde moderne, sans compter ceux qui, malades, quittèrent les chantiers pour aller mourir ailleurs. Le grand nombre de victimes qu'on eut à déplorer est à attribuer aux difficultés d'entamer une entreprise colossale dans des conditions très pénibles, surtout au début du chantier, dans une contrée à la nature et au climat hostiles, avec une main d'œuvre insuffisante, inexpérimentée et décimée par la maladie, à une hygiène et une alimentation déficientes par manque d'expérience et auxquelles il fut remédié au plus vite.
Le chemin de fer du Congo fut inauguré en grande pompe, en juillet 1898, mettant ainsi fin à l'horrible plaie du portage et clôturant une entreprise qui d'après Edmund Morel constitue : "une des pages les plus brillantes" de "l'histoire de l'Afrique depuis son partage entre les Puissances". La mise en valeur du Congo pouvait commencer. Pendant la construction de ce chemin de fer, de nombreuses unités fluviales furent amenées au Stanley-Pool en pièces détachées par la voie des caravanes, et mises en service sur le Grand Bief du fleuve Congo.
Alors que s'achevait la construction du Chemin de Fer du Congo, le roi Léopold II fixa l'étape suivante à réaliser qui était de relier par voies ferrées les régions frontières orientales et leurs grands lacs au bassin du Congo. En 1901, le Roi chargea l'industriel belge Edouard Empain de réaliser ce projet. En janvier 1902, Empain constitua la Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, le C.F.L., dont l'objectif était de construire et d'exploiter deux chemins de fer, l'un reliant le fleuve Congo au lac Albert et l'autre reliant le fleuve Congo au lac Tanganyika. Ce programme initial allait être modifié quelques semaines à peine après la constitution de la compagnie, car, pour mettre en valeur le Katanga, il fallait au plus vite le relier à un port de mer et le C.F.L. fut chargé de réaliser en priorité une liaison mi-fluviale mi-ferrée entre Stanleyville, terminus du Grand Bief navigable, et Bukama au Katanga, terminus du Bief Supérieur sur le Haut-Lualaba. Il s'agissait pour le C.F.L. de construire et faire fonctionner au centre de l'Afrique, dans des régions alors bien peu connues et sortant à peine des horreurs de l'esclavagisme, un immense complexe mi-ferré mi-fluvial, totalisant plus de 1.700 kilomètres.
La plus grande difficulté pour les constructeurs fut l'éloignement des chantiers d'un port de mer. Pour amener le matériel depuis Matadi, il fallut s'assurer des transports nécessaires et à des prix raisonnables. Le C.F.L. commanda deux steamers de 500 tonnes qu'il affréta spécialement pour le transport de Léopoldville à Stanleyville du matériel destiné à la construction de son réseau. Il fut aussi décidé d'utiliser autant que possible les ressources et les matériaux du pays, c'est ainsi que la voie fut montée sur des traverses en bois de fabrication locale. La population des régions traversées étant fort éparse, car durement éprouvée par la maladie du sommeil et par la traite esclavagiste arabe, on recruta des travailleurs en dehors des environs immédiats du tracé de la voie. Une partie des ouvriers fut recrutée par l'Etat, en vertu du décret sur les travaux d'utilité publique. Les artisans, machinistes, maçons, etc., étaient, pour la plupart, originaires de colonies du golfe de Guinée venus s'engager spontanément à Boma et avec lesquels on forma des ateliers, en leur adjoignant des apprentis congolais. C'est ainsi qu'on a pu former des chauffeurs, des serre-freins, ... indigènes.
L'artère Stanleyville-Bukama fut réalisée en huit ans, les étapes en furent : construction de janvier 1903 à août 1906 d'un tronçon ferré de 125 kilomètres entre Stanleyville et Ponthierville ; aménagement du Bief Moyen du Lualaba entre Ponthierville et Kindu, long de 320 km, ouvert à la navigation en 1906 ; construction d'octobre 1905 à fin 1910 d'un deuxième tronçon ferré de 355 kilomètres entre Kindu et Kongolo ; ouverture à la navigation en mai 1911 du Bief Supérieur du Lualaba, long de 640 kilomètres, entre Kongolo et Bukama, mettant le Katanga en communication avec l'Océan Atlantique par Stanleyville, Léopoldville et Matadi. La tâche suivante fut de relier le fleuve Congo au lac Tanganyika. Partant de Kabalo, un chemin de fer d'une longueur de 273 kilomètres, dont la construction, débutée en 1911, fut achevée en 1915, pendant la guerre 14-18. Un premier bateau, commandé avant la guerre, fut acheminé en pièces détachées jusqu'aux rives du lac Tanganyika où il fut assemblé et lancé sur lac, en 1916, pour être utilisé pendant les hostilités par les autorités militaires. Après la guerre, le C.F.L. organisa un service de navigation sur le lac Tanganyika.
La mise en valeur du Katanga réclamait tout un équipement industriel qu'il fallait amener à pied d'œuvre. La première idée fut de raccorder le Katanga au chemin de fer que Cecil Rhodes lançait à travers l'Afrique et dont les chantiers se trouvaient en Rhodésie, à deux centaines de kilomètres du Congo. Des pourparlers furent alors entrepris avec les Anglais pour qu'ils poussent leur rail jusqu'à la frontière du Congo. Le 11 mars 1902 fut constituée la Compagnie du Chemin de Fer du Katanga, le C.F.K., dont le but était de prolonger la ligne rhodésienne depuis la frontière jusqu'aux centres miniers et jusqu'à un point navigable du Lualaba.

Mais, les Anglais qui se virent refuser des concessions minières au Katanga ne se montrèrent guère empressés de prolonger leur chemin de fer jusqu'à la frontière congolaise aussi, en 1903, le Roi chargea le C.F.L. de réaliser la liaison entre Stanleyville et le Katanga, dont il a été question ci-dessus. Cette liaison aboutissant à Bukama fut achevée en 1911.
En 1906, à l'initiative du roi Léopold II, furent constituées trois compagnies : l'Union Minière du Haut-Katanga, l'U.M.H.K., la Société Internationale Forestière et Minière du Congo, la Forminière, et la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, le B.C.K.
Le B.C.K. fut chargé de l'étude, la construction et l'exploitation d'un réseau ferré reliant directement le Katanga à Matadi. Le roi Léopold II insista pour que l'ingénieur Jean Jadot, qui s'était rendu célèbre en participant à la construction en Chine du chemin de fer Pékin-Hankow, collabore à l'entreprise. Nommé administrateur du B.C.K., dès sa création, il en fut l'âme et l'animateur pendant de très nombreuses années. L'U.M.H.K., créée par la Société Générale de Belgique et le groupe britannique de la Tanganyika Concessions Limited, avait pour objet la mise en valeur des richesses du sol et du sous-sol au Katanga. Les Anglais, assurés maintenant d'avoir leur part du gâteau katangais, acceptèrent enfin de prolonger leur rail jusqu'à la frontière du Congo qui fut atteinte en décembre 1909. Dix mois plus tard, en septembre 1910, le rail arriva à Élisabethville. La construction de la ligne d'Élisabethville à Bukama fut interrompue pendant la Guerre 14-18 par manque de rails. La voie ferrée fut achevée en 1919 avec des rails provenant du butin de guerre de l'Est africain allemand. Mais cette liaison du Katanga à Matadi par Bukama et Stanleyville, comprenant trois tronçons fluviaux et quatre tronçons ferroviaires, était lente et peu économique à cause des nombreuses ruptures de charge. En 1921, il fut décidé de prolonger le rail de Bukama jusqu'à un point navigable sur le fleuve Kasaï, première étape dans la réalisation d'une liaison directe entre le Katanga et le Bas-Congo. La réalisation de cette ligne de 1.123 kilomètres fut entamée par les deux extrémités en avril 1923 et elle fut inaugurée en juillet 1928, en présence du roi Albert Ier et de la reine Elisabeth.
Mais alors que la construction de la ligne Bukama-Port-Francqui s'achevait, les Anglais construisaient en Angola le Chemin de fer de Benguela, reliant le port de Lobito sur la côte de l'océan Atlantique à la frontière occidentale du Katanga. Immédiatement après l'achèvement de la ligne Bukama-Port-Francqui on entreprit la construction d'une bretelle de 522 kilomètres de Tenke à Dilolo, reliant la ligne principale du C.F.K. au Chemin de fer de Benguela. Cette ligne, inaugurée en 1931, était la plus courte liaison entre le Katanga et un port de mer, mais le Congo favorisa sa voie Nationale par Port-Francqui en appliquant une politique tarifaire préférentielle. En plus de ces réseaux principaux, on construisit aussi des lignes d'intérêts locaux comme les chemins de fer vicinaux du Mayumbe, reliant Boma à Tshela. Débutée en 1898, la ligne atteignit Tshela en 1923. Cette ligne permettait d'exporter les productions d'exploitations forestières et de plantations. Dans le but de drainer le trafic des productions de l'Uele, coton, café, bois, arachides, la Société des Chemins de fer Vicinaux du Congo, Vicicongo, filiale de la Cominière, fut constituée en 1924. Son réseau, d'une longueur de 837 kilomètres, s'étalant d'Aketi à Mungbere, fut construit entre 1924 et 1937.
Tous les chemins de fer établis au Congo belge furent construits par des Belges, au moyen de capitaux majoritairement belges, avec du matériel presque totalement belge, et exploités par des entreprises belges. Conçus à l'origine comme voies de pénétration, les premiers chemins de fer étaient de construction légère et leurs capacités de transport étaient fort limitées (3).
A cours de la période coloniale, tous les réseaux subirent des transformations importantes et des améliorations successives qui en firent des chemins de fer à grande capacité. Deux extensions importantes furent réalisées : la jonction Kongolo-Kabalo, sur le réseau C.F.L., mise en service fin 1939, et la jonction Kamina-Kabalo, reliant entre eux les réseaux du B.C.K. et C.F.L., inaugurée en 1956. La plus grosse difficulté de cette jonction fut la construction d'un pont rail-route de 743 mètres sur le Lualaba, à Zofu, près de Kabalo. La

3. Conçus à l'origine comme voies de pénétration, les premiers chemins de fer étaient de construction légère et leurs capacités de transport étaient fort limitées. Au début de l'exploitation, les locomotives remorquaient à grande peine des trains de 30 tonnes de charge utile et mettaient deux jours pour parcourir les 400 km séparant Matadi de Léopoldville. *Le Rail au Congo belge*, T1



réalisation de cette jonction obligea le C.F.L. de changer l'écartement de sa ligne principale Kindu-Albertville et de son matériel roulant pour l'adapter à l'écartement standard de 1,067 mètre.
Les premières locomotives au Congo étaient des machines à vapeur chauffées au bois, sauf sur la ligne Matadi-Léopoldville où elles étaient chauffées avec du charbon importé. Après la guerre 1940-1945, les machines à vapeur furent progressivement remplacées par des locomotives Diesel sur l'ensemble des réseaux, sauf au B.C.K. qui préféra électrifier une partie de son réseau (6).
Pour l'entretien du matériel, les organismes de transport disposaient d'ateliers installés dans différents centres le long de leurs réseaux. Ces ateliers étaient équipés de machines-outils en tous genres et des plus modernes. Ceux-ci pouvaient faire face à n'importe quelle avarie. Les réseaux congolais étant éloignés des sources d'approvisionnement en pièces de rechange, les ateliers centraux étaient à même de fabriquer toutes les pièces imaginables ; le prix de revient de ces pièces ne comptant pas en regard du gain de temps réalisé (5).
Le bassin du fleuve Congo est l'un des plus vastes du monde et le fleuve, dont le cours s'étend sur 4.600 km, forme avec ses affluents l'axe principal des transports intérieurs du Congo.
De sa source à son embouchure, le fleuve Congo présente plus de 3.000 kilomètres de voies navigables réparties en quatre biefs. Le cours supérieur du fleuve en amont de Stanleyville est nommé "Lualaba". Les biefs navigables du Congo-Lualaba sont : le Bief Maritime de Banana à Matadi, long de 120 km; le Grand Bief de Léopoldville à Stanleyville, de 1.800 km; le Bief Moyen du Lualaba de Ponthierville à Kindu, de 320 km; le Bief Supérieur du Lualaba, de Kongolo à Bukama, de 640 kilomètres. Le Kasaï est navigable sur 790 km, l'Ubangi et le Kwilu, respectivement sur 669 et 343 km. Au total, les affluents et sous-affluents sont utilisables sur 8.000 km et les lacs le sont sur 1.300.
L'ouverture des biefs du Congo-Lualaba et des affluents à la navigation nécessita d'importants travaux d'aménagement : recherche de chenaux navigables, dérochage, dragage, balisage et «désnagage".
Les premiers bateaux à naviguer sur le Grand Bief furent mis à l'eau en 1881. Ils avaient été amenés en pièces détachées depuis la côte Atlantique par des porteurs, les plus grosses pièces étant transportées sur des chariots tirés par des indigènes. Avant la mise en service du Chemin de Fer du Congo en 1898, 50 unités avaient ainsi été transportées. En 1904, 72 bateaux naviguaient déjà sur le Grand Bief (1).
Presque tous les bateaux utilisés au Congo belge furent conçus et réalisés par des chantiers navals belges. Ces unités étaient montées à blanc en Belgique. Après réception, elles étaient démontées et expédiées en pièces détachées au Congo où des chantiers navals congolais en assuraient le montage et l'achèvement définitif. Des chantiers navals étaient installés sur les différents biefs navigables et sur les lacs, leur importance dépendait du tonnage et de la puissance des bateaux mis en ligne (4).
Un réseau routier, dont le rôle principal était de drainer vers les artères fluviales et ferroviaires les productions des régions qui n'y avaient pas d'accès naturel, fut développé au cours de la période coloniale. Dans le cadre du Plan décennal 1949-1959, le réseau routier fut étendu, de nouveaux grands axes furent construits, les anciennes routes améliorées et de nombreux ponts furent lancés en remplacement des anciens bacs, certaines routes ou tronçons de route furent asphaltés (7).
Quant aux débuts de l'aviation civile au Congo, ils remontent à la fin de la Première Guerre mondiale. La Belgique peut s'enorgueillir d'avoir créé la première ligne aérienne coloniale du monde. En effet, directement après le conflit mondial, en juin 1919 et à l'initiative du roi Albert Ier, un comité d'Études fut créé pour promouvoir l'installation de lignes aériennes au Congo. A cette époque, une première ligne expérimentale, baptisée "Ligne aérienne Roi Albert" ou LARA, relia Léopoldville à Stanleyville. Comme il n'y avait pas d'aérodrome au Congo, elle fut équipée d'hydravions triplaces Levy-Lepen survolant les cours d'eau permettant en cas de problème un



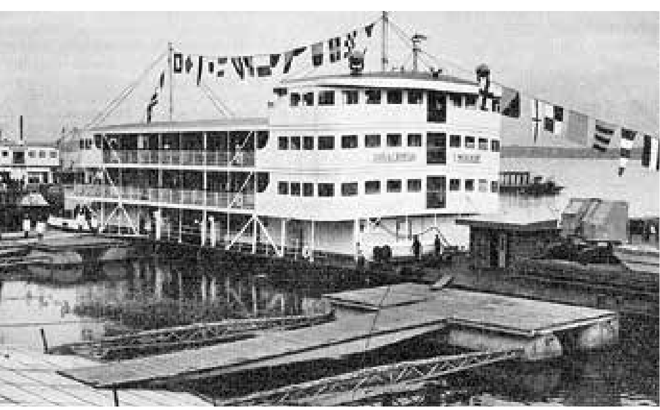
5. Les organismes de transport disposaient d'ateliers installés dans différents centres le long de leurs réseaux. Ici, une vue aérienne des installations du C.F.L. à Kongolo, sur la ligne de chemin fer Kindu - Albertville et base de la navigation sur le Bief Supérieur du Lualaba. Au second plan les installations de la gare et du port fluvial, au centre les ateliers et à l'avant-plan le chantier naval. Photo C. Lamote – Congopresse



6. Au cours de la période coloniale tous les réseaux subirent des transformations importantes qui en firent des chemins de fer à grande capacité. Après la guerre 40-45 les locomotives à vapeur ont fait place aux locomotives Diesel et une partie du réseau fut électrifiée. *Le Rail au Congo belge, T3*



1. Au port de Léopoldville en 1887, les s/s "En Avant" et "Roi des Belges", ainsi que la chaloupe à vapeur "A.I.A.



4. Le développement du matériel fluvial a été de pair avec une évolution de la technique d'exploitation. Sur le Grand Bief, on mit en service des convois intégrés (Integrated tow boat), c.-à-d. des bateaux composés de plusieurs tronçons juxtaposables. Voici un de ces bateaux, mis en service en 1953 par l'Otraco. Revue Congolaise Illustrée – 1958



7. Le Plan décennal 1949-1959 réserva d'importants montants pour l'amélioration du réseau routier et la construction de nouvelles routes. On entreprit aussi l'asphaltage des axes principaux, comme la route Boma-Tshela dans le Mayumbe. F. Pierot, Lumière sur l'Afrique belge, 1958



8. L'avion a joué un rôle important dans les liaisons entre la Belgique et sa colonie et le réseau aérien intérieur congolais permit d'améliorer la vie quotidienne des Blancs, en facilitant le ravitaillement et le transport de marchandises de tout genre. Voici l'aéroport de Léopoldville N'Dolo encore en pleine activité, avant qu'il ne cède la place à celui de N'Djili. F. Pierot, Lumière sur l'Afrique belge, 1958

amerrissage de fortune. La Sabena, constituée le 23 mai 1923, fut une pionnière de l'aviation en Afrique et l'avion joua un rôle important dans le développement des transports entre la Belgique et le Congo et dans la Colonie entre les différentes régions.

La Sabena reprit la ligne LARA, mais abandonna son tracé qui ne s'écartait pas du fleuve et établit des lignes rectilignes, franchissant la forêt équatoriale. A cette fin, elle construisit des aérodromes et de multiples terrains de secours. Après dix ans d'activité, le réseau africain de la Sabena totalisait près de 4.000 kilomètres (8).

Le réseau aérien intérieur congolais permit, en reliant les différentes régions du pays entre elles, d'améliorer la vie quotidienne des Blancs vivant sous les tropiques en facilitant le ravitaillement et le transport de marchandises de tout genre.

A la veille de l'Indépendance, le Congo belge disposait de réseaux ferroviaires d'un développement total de quelque 5.000 kilomètres ; de réseaux fluviaux et lacustres d'une longueur totale voisine de 16.000 km régulièrement exploités ; de réseaux routiers d'un kilométrage total de 123.554 km, dont 31.771 km de routes d'intérêt général, 76.856 km de routes secondaires et 17.122 km de routes privées ; et d'un réseau aérien exploité par la Sabena et desservant 38 localités.

A suivre ■

Plan de l'étude complète

1 Introduction (n°42)
2 Les transports (n°43)
3 Les industries minières A
4 Les industries minières B
5 Les sources d'énergie
6 Les agro-industries
7 Les industries de transformation A
8 Les industries de transformation B
Suivis de monographies sur l'UMHK, le BCK, la Forminière, le CFL, l'Otraco, les HCB, de même que sur la réalisation de quelques grands travaux.

LES ENFANTS ARC-EN-CIEL

Mulâtre, métis, café au lait, quel que soit le terme utilisé pour définir le sang-mêlé, on y subodorait trop souvent, du temps de la colonie, une certaine connotation péjorative aussi bien dans le chef de celui qui s'exprimait que dans celui qui était ainsi désigné et qui le ressentait comme la stigmatisation d'un amour coupable.
Tour de la question en une série d'articles.

PAR FRANÇOISE MOEHLER–DE GREEF

Certes, il s'agissait en général du fruit d'amours adultérines entre un homme (parfois marié au pays) et sa ménagère du Congo. Mais ce n'était pas le blanc que l'on condamnait, son isolement lui servait d'excuse, ou même sa ménagère qui avait trop bien servi son maître, mais bien l'enfant, écartelé entre deux mondes tout en n'appartenant à aucun. Et pourtant, ces enfants devraient pouvoir assumer avec fierté ce double héritage et porter en eux toutes les promesses de l'arc-en-ciel.

Le métissage n'est pas l'apanage du Congo belge. On le retrouve partout dans le monde sous différentes formes et dénominations. Dans "Histoire du métissage", Nelly Schmidt rappelle que "le métissage humain est apparu dès les premiers contacts entre groupes ethniques et a de tout temps été lié au processus de conquête, de colonisation, de traite négrière et d'esclavage".

La problématique des métis au Congo sous la colonie a récemment fait les gorges chaudes de la presse bien intentionnée suite à l'action auprès des autorités de l'"Association des Métis de Belgique" qui, malheureusement, généralise au départ du drame des "Enfants de Save" au grand dam de nombreux métis reconnus, élevés et aimés par leur père.



Les quatre races d'hommes. — La race blanche, la plus parfaite des races humaines, habite surtout l'Europe, l'ouest de l'Asie, le nord de l'Afrique et l'Amérique. Elle se reconnait à sa tête ovale, à une bouche peu fendue, à des lèvres peu épaisses. D'ailleurs son teint peut varier. — La race jaune occupe principalement l'Asie orientale, la Chine et le Japon : visage plat, pommettes saillantes, nez aplati, paupières bridées, yeux en amandes, peu de cheveux et peu de barbe. — La race rouge, qui habitait autrefois toute l'Amérique, a une peau rougeâtre, les yeux enfoncés, le nez long et arqué, le front très fuyant — La race noire, qui occupe surtout l'Afrique et le sud de l'Océanie, a la peau très noire, les cheveux crépus, le nez écrasé, les lèvres épaisses, les bras très longs.

Cette problématique ne peut être étudiée sans la replacer dans le contexte plus général des relations interraciales dans le monde et sur la ligne du temps. C'est ce contexte que nous vous présenterons ici, réservant la situation particulière des Métis de la colonisation belge pour un prochain numéro.

Mais avant tout, qu'entend-on par "race" ? Pour le Larousse, il s'agit d'une "Catégorie de classement de l'espèce humaine selon des critères morphologiques ou culturels, sans aucune base scientifique et dont l'emploi est au fondement des divers racismes et de leurs pratiques."
Pour Antidote, il s'agit d'un "Groupe ethnique qui se différencie des autres par un ensemble de caractères héréditaires, physiques ou physiologiques. Races blanche, jaune et noire de la classification traditionnelle."
Aujourd'hui, les progrès de la génétique ont permis de révéler que les variations du génome humain n'excèdent pas 1%, pourcentage que l'on ne retrouve chez aucune autre espèce de mammifère. Même chez les chimpanzés, nos plus proches cousins, la diversité génétique est de quatre fois supérieure.
Selon Buffon, Diderot ou encore Cann, de la fondation Jean-Dausset : "Tous les hommes descendent d'une même population d'Afrique noire, qui s'est scindée en sept branches au fur et à mesure du départ de petits groupes dits fondateurs. Leurs descendants se

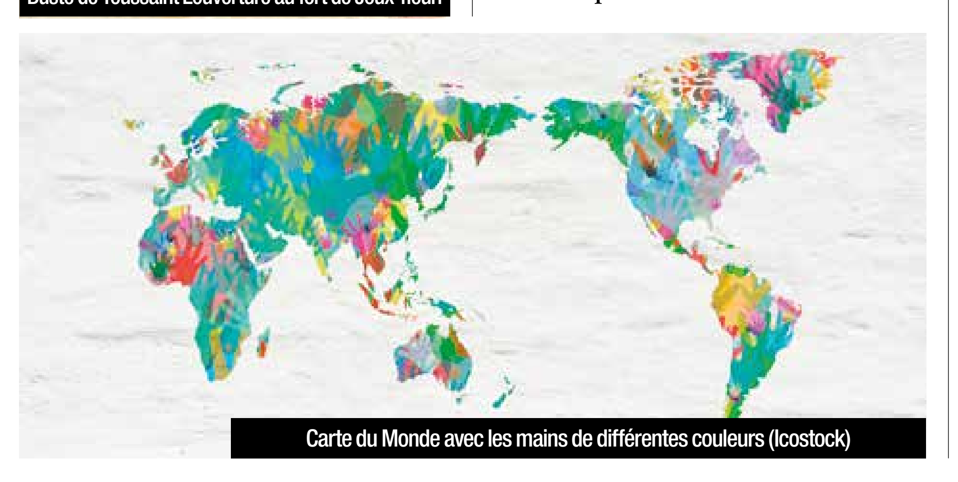
sont retrouvés isolés par des barrières géographiques (montagnes, océans...) favorisant ainsi une légère divergence génétique." Mais celle-ci n'implique aucune supériorité de l'une par rapport aux autres, les variations apparentes étant à imputer au contexte géographique, culturel et social.


Image tirée de l'article de Raphaël Adjobi in *Lectures, analyses et Réflexions de Raphaël*



Buste de Toussaint Louverture au fort de Joux-fleuri

Il n'en reste pas moins que, de tout temps, les rapports entre races ont été régis par des préjugés fondés sur des différences dans le niveau de culture ou de croyance, lesquelles tendaient à ériger une hiérarchie entre les peuples. Il n'existe pourtant pas de race humaine pure. Les migrations sont vieilles comme le genre humain entraînant l'hybridation des groupes ou métissage. Des ossements datant du paléolithique supérieur témoignent de croisements entre l'homme du type Cro-Magnon et l'homme de Neandertal. L'existence, dans l'Europe préhistorique, d'hommes de types négroïde et mongoloïde atteste également du fait que le métissage n'a rien de récent et que les populations les plus anciennes résultent d'une hybridation millénaire. Les Amérindiens ont des origines asiatiques. En Afrique du Nord, les populations musulmanes venues de l'Est au XIIe siècle se sont mélangées aux Berbères, descendants des Vandales qui avaient conquis le territoire Algérien au Ve siècle. Même en Europe, les populations sont loin d'être homogènes. Pour ne citer que l'Espagne, une des principales nations colonisatrices, elle vit se succéder ou cohabiter : Ibères, Celtes, Phéniciens, Grecs, Carthaginois, Romains, Wisigoths, Juifs, Arabes, Berbères, Tziganes ainsi que des esclaves d'origines diverses.
Aristote (384-322 av. J.C.) estimait déjà que certains peuples sont nés pour être libres et d'autres pour être esclaves, thèse reprise par la suite pour légitimer l'esclavage des noirs et des Indiens d'Amérique.


Carte du Monde avec les mains de différentes couleurs (Icostock)

Avec les débuts de la colonisation en Afrique, la découverte de l'Amérique et celle de la route maritime vers les Indes par le Pacifique, le préjugé de race et de couleur se développa jusqu'à s'ériger en véritable doctrine au cours des XVIIIe et XIXe siècles lorsque les besoins en main-d'œuvre servile s'intensifièrent outre-mer et avec eux l'asservissement des populations indigènes et l'esclavagisme.
Il faut toutefois introduire certaines nuances entre les différents mouvements migratoires intercontinentaux depuis le XVIe siècle. Certains migrants n'effectuaient que de courts séjours à l'étranger tandis que d'autres, dits pionniers, faisaient souche sur le nouveau territoire. Il faut aussi distinguer les colonies d'exploitation et les colonies de peuplement. Quant aux populations déjà présentes à l'arrivée des colons, on les appelait selon l'endroit Autochtones, Aborigènes, Indigènes et, dans le cas des Amériques, Amérindiens. Elles se sont presque toujours trouvées en situation d'infériorité politique et économique, marginalisées et ont, pour certaines, connu d'importantes pertes d'effectifs, que ce soit du fait de maladies importées ou de massacres, voire génocides comme en Namibie ou en Tasmanie.

La traite négrière entraîna le transfert aux Amériques d'une douzaine de millions d'hommes et de femmes, qui constituèrent, à côté des colons et des indigènes, une troisième composante humaine impliquée dans le processus du métissage. C'est ainsi qu'aux Amériques espagnoles, on distingue dès le XVIe siècle les criollos (enfants de colons nés aux colonies ou parfois enfants reconnus de colon et d'indienne), les mestizos (mixte colon et indienne) et les mulatos (colon et noire). N'en déplaise à certains, la dénomination "mulâtre" qui nous est tant reprochée de par son association au mulet, n'est nullement une invention belge pour humilier les métis, mais la reprise au Congo d'un terme utilisé depuis des siècles.

Notons encore les chiffres avancés par Bouda Etemad de l'Université de Genève : "Du début du XVIe siècle au milieu du XXe siècle, les migrations internationales déplacent quelque 175 millions de personnes, dont environ 80 millions d'Européens, 10 millions d'Africains et 85 millions d'Asiatiques". Ces flux migratoires modifient la composition des peuples colonisés en fonction des conditions rencontrées sur place : milieu naturel, population locale, consistance des structures socio-économiques.

Ainsi en Amérique du Nord et dans le Pacifique (Sud) de par leur faible densité, on assiste à un effacement presque complet des peuples et des civilisations autochtones. Dans les Caraïbes, le nord du Brésil et le sud des Etats-Unis actuels, la mise en place d'une agriculture à haute rentabilité commerciale et la quasi-disparition des populations indigènes expliquent le recours important aux esclaves africains.

Quant aux colonies espagnoles d'Amérique continentale, la composition ethnique particulière tient essentiellement à l'importance numérique de la population amérindienne survivante. Tous facteurs qui influencent fortement l'importance et le type de métissage. Le caractère précoce ou tardif de la colonisation joue également un grand rôle. Ainsi l'Afrique du Sud, moins peuplée au départ et plus tôt colonisée, est bien plus métissée que les autres colonies africaines.

Au XIXe siècle, alors même que les grandes nations bâtissaient leur empire colonial, les théories de Lamarck sur la genèse des espèces puis celles de Darwin sur l'évolution renforcèrent l'idée de suprématie de la race blanche aux dépens des peuples dits "inférieurs", la justifiant à leurs propres yeux et à ceux du reste du monde. Ce n'est qu'au début du XXe siècle que le concept de races supérieures commence à s'effriter. L'abolition de l'esclavage et les courants humanitaires de la 2e moitié du siècle entraînèrent les Etats à s'interroger et à vouloir débattre des questions coloniales avec les nations amies (Portugal, Espagne, Hollande, Angleterre...) et tirer profit de leurs expériences mutuelles. C'est ainsi que se tiendra à Paris, en février 1889, un premier Congrès colonial international qui donnera naissance en Belgique à l'Institut Colonial International. Le Lieutenant-Général Wauvermans de la Société anversoise de Géographie, délégué par le Roi Léopold II, y présenta le modèle colonial belge qui se voulait humaniste, philanthropique et sans but exagérément lucratif.

Le Premier Congrès universel des Races réunira à Londres, en juillet 1911, 2100 participants venant de plus de 50 pays. Il avait pour but de "discuter à la lumière de la science et de la conscience moderne les relations qui existent entre les peuples de l'Occident et ceux de l'Orient, entre les peuples soi-disant blancs et les peuples soi-disant de couleur, en vue d'encourager parmi eux une bonne entente, des sentiments plus amicaux et une coopération plus cordiale".
Parmi les résolutions de ce Congrès, notons :

- La recommandation de rapports courtois et respectueux entre les différentes races et l'étude des coutumes et civilisations des autres peuples qui méritent d'être respectées dans leurs fondements.
- L'étude des conséquences physiques et sociales du mélange des races, avec leurs avantages et inconvénients.
- La démonstration de l'absurdité de la croyance de supériorité raciale.
- L'importance de développer un système d'éducation universel aussi bien sur le plan physique, intellectuel et moral afin de promouvoir des relations cordiales entre les peuples.

C'est suite à ce Congrès auquel participaient plusieurs membres de l'Institut Colonial belge, que la question des Métis sera automatiquement inscrite à l'ordre du jour des sessions ultérieures, ce qui témoigne de l'importance qui lui était accordée.
Lors de la session de 1920, le Général espagnol Luis Sorelai déplorait "la présence déguisée d'un préjugé de couleur même chez des intelligences d'élite, préjugé qui a toujours été la


Abram Petrovitch Gannibal, d'origine camerounaise, vice-roi du Tsar de Russie au 19e siècle

principale difficulté à vaincre dans toute activité coloniale (...). Le premier pas à faire en vue de la solution du problème des métis est de moraliser le blanc aux colonies (...)."

Il précise encore "La race blanche doit aux autres races sur lesquelles elle a mission d'exercer une tutelle, un respect dont elle ne doit jamais se départir."
En 1923, Sorela reprend son appel : "La question des métis se résume dans le dilemme suivant : ou nous nous décidons, nous Blancs, à les joindre à nous, à les absorber, à leur faire partager notre vie et non seulement du point de vue légal, mais aussi du point de vue social, sans restriction, sans demi-mesures, sans réserve ; nous trouverons chez eux alors des collaborateurs ardents à poursuivre notre tâche civilisatrice. Ou bien, si nous les livrons à eux-mêmes et n'envisageons pas avec bonté, avec l'attention voulue, les différentes formules et modalités que l'évolution du problème comporte, nous en ferons des révoltés qui troubleront toujours et compromettront selon les circonstances le sort de la Colonie. L'histoire de la colonisation est là pour prouver la vérité de cette affirmation."
C'est lors de la session de 1921 que fut proposée une marche à suivre pour aborder efficacement la question métisse selon trois grands axes : anthropologique, sociopolitique et juridique. En 1923 furent présentées des communications documentées sur la question des métis dans les colonies néerlandaises, françaises, portugaises et au Congo belge. Sur le plan juridique, dans la plupart des colonies, le statut du Métis reconnu équivalait à celui du père. Ce sont donc les métis de statut indigène qui ont fait l'objet des principales discussions sur les aspects sociaux et politiques.

Une des constantes des sociétés coloniales était la rareté de l'élément féminin, souvent moins d'une femme pour 10 hommes. Le métissage devint ainsi une réalité et une nécessité, une condition de la survie des populations coloniales, du moins dans les premiers temps de leur présence et ce principalement dans les colonies de peuplement. Mais ce franchissement de la barrière raciale pouvait constituer un danger pour l'ordre social colonial. Ainsi déjà en 1667, le Père Dutertre (cité par Schmidt en 2003) signalait qu'aux Antilles françaises, "les négresses ne voulaient plus connaître que des blancs afin de tirer leurs enfants de l'esclavage où elles sont", ce qui entraîna la promulgation d'un "Code Noir" français et d'un Codigo Negro Carolino espagnol pour tenter de lutter contre ces unions. C'est ainsi qu'on retrouve une interdiction de relations sexuelles entre les colons et les populations indigènes dans certains territoires des empires italien, allemand ou hollandais et que l'on plaida pour l'envoi massif de femmes européennes aux colonies.

La religion viendra bien entendu mettre son grain de sel en ajoutant aux considérations sociopolitiques la notion de péché et en jetant l'opprobre sur les fauteurs. Le Mulâtre est dès lors considéré comme un produit honteux de la débauche, un composé des vices du Blanc et du Noir, sans aucune de leurs vertus (plaquette publiée à Port-au-Prince citée par V. Schoelcher, Vie de Toussaint Louverture, 1889).

Tel était donc le contexte dans lequel s'est développée la colonisation belge. Son attitude vis-à-vis de la question métisse sera fortement influencée par la composition même de sa population coloniale dans laquelle, dans un premier temps, elle sera minoritaire à côté des Anglais, Suédois, Américains, Italiens, Portugais, Grecs, etc., avec en corollaire toute une série de métissages. Nous verrons, dans le prochain numéro de la revue, la manière dont les autorités belges se sont efforcées de mettre en place un cadre juridique et humain pour protéger cette partie de la population écartelée entre deux mondes. ■


Symbole de l'unité des humains



Bibliographie
COMAS, J., *Les Mythes Raciaux* – © 1951 by Unesco-Paris Publication 890
SCHMIDT, N. *Histoire du métissage*, Paris, Ed. De la Martinière, 2003
Une seule race, mais sept groupes biologiques, Frédéric LEWINO F., Le Point (28/02/2008)
LANG, P., *Mariage et métissage dans les sociétés coloniales,* Ed. Guy Brunet, Berne, 2015

SÛRETÉ COLONIALE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

Bien que les Renseignements ne se confondent pas avec l'Armée, encore que l'Armée ait son propre service de renseignements, ils en sont très proches. Il est donc tout naturel que notre spécialiste de la défense s'intéresse aussi de près aux agissements des sociétés secrètes qui peuvent mettre en péril la paix d'un pays.

PAR JEAN-PIERRE SONCK

La Sûreté coloniale du Congo belge (CB) a pour mission d'informer le Cabinet du Gouverneur général de la situation dans le pays. Chaque province dispose d'une antenne de cette administration. Selon les instructions reçues de Léopoldville, le commissaire de la Sûreté Louwagie, chef du bureau provincial du Kivu, s'intéresse particulièrement aux sociétés secrètes et à la sorcellerie, lesquelles existent depuis fort longtemps au Congo, mais leur nombre a tendance à s'accroître. Certaines d'entre elles poursuivent un but religieux ou magique, d'autres s'occupent de politique et leur but est d'imposer par la force une modification de l'ordre établi. L'administration du CB craint de voir des régions entières échapper à son contrôle. Elle est contrainte d'interdire les plus dangereuses pour la sécurité de l'Etat. Certaines sociétés secrètes sont dominées par des individus rusés. Ils exploitent chez l'indigène l'attrait du mystère et la crainte de l'inconnu. D'autres sont spécialisées dans le crime comme la confrérie des hommes-léopards ou Anyoto. Le secret des initiations et des pratiques des Anyoto est imposé aux adeptes sous peine de mort et la justice parvient rarement à découvrir l'assassin. Les membres ont recours au meurtre déguisé afin d'en accuser le léopard. Les sociétés secrètes n'acceptent aucun Européen dans leurs rangs. L'unique moyen de les combattre est d'y introduire des espions indigènes. C'est en grande partie dans ce but que le commissaire Louwagie entreprend le recrutement d'un réseau d'informateurs européens et congolais qui s'étend sur tout le Kivu. Il effectue régulièrement des tournées d'inspection dans la province. Il consulte également les archives du service et trouve des renseignements particulièrement intéressants dans des dossiers oubliés. Ils traitent des sectes criminelles d'hommes-léopards qui perpètrent leurs meurtres à la faveur d'un déguisement et d'instruments imitant l'attaque d'un félin. Celles des Anyoto ont longtemps sévi chez les Babali de Bafwasende dans la province orientale et ont fait de nombreuses victimes.

En 1934, une secte d'hommes-léopards est découverte à Wamba à la suite des assassinats perpétrés dans le village Mabudu. Les auteurs de ces crimes sont arrêtés par les autorités du district et passent en jugement devant le tribunal de Wamba. Les principaux prévenus sont condamnés à mort dont le dénommé Basibane, instigateur du meurtre des villageois de Mabudu, le sorcier Banoteya et les dénommés Mbako et Bayakisu. Les femmes de Basibane et Fatuma, favorites de Mbako, sont condamnées par ce tribunal à un an de prison pour anthropophagie. Elles sont également coupables d'avoir accompagné les assassins dans leur randonnée et d'avoir stimulé leur zèle. Deux autres prévenus sont condamnés chacun à 20 ans de servitude pénale et incarcérés dans un Centre Administratif de relégation du district (CARD).


Sorcier et son attirail de sorcellerie


Attirail de sorcellerie

Une société secrète d'hommes-léopards du nom de Wahokohoko s'est également manifestée par de nombreux crimes dans la région de Beni au Nord Kivu. Elle a été dissoute en 1935.

L'administration de la Sûreté doit également lutter contre les sorciers et féticheurs, qui font commerce de fétiches nombreux et variés. Leur but est de conjurer le malheur, la maladie ou la mort avec des amulettes, des charmes, des recettes magiques, des statuettes grossières ou des talismans rendus Dawa par une substance magique : ongles, sang, poils, pénis séchés… Il y a une grande différence entre le sorcier et le féticheur. Le sorcier est né sorcier, le féticheur a été initié par un autre féticheur ou par un sorcier. Certains individus se disent devins, magiciens ou guérisseurs et exploitent la crédulité de leurs congénères.



Sûreté Coloniale Paul Isamene chef occulte des hommes crocodiles



Aucune province du Congo n'est épargnée. Les Congolais croient aux forces occultes défavorables, au mauvais œil et aux maléfices et ils payent les sorciers très chers pour se protéger. Certains poursuivent un but bénéfique pour guérir ou protéger du mal, mais d'autres sont moins scrupuleux et pratiquent la magie noire. Ils se servent du poison pour nuire. Malgré l'insuccès des révoltes réprimées quelquefois de manière sanglante, les indigènes ne doutent jamais de la puissance des sorciers et ne suspectent jamais leur intégrité. C'est parce que le Congolais n'oublie pas que ce sont des hommes et que leur art est très difficile. Ils peuvent se tromper et se justifient en disant que les éléments sont contre eux, mais qu'ils font du mieux possible.

Le chef de la Sûreté de la province du Kivu consacre ses journées aux activités du bureau de la Sûreté. Il dispose d'un personnel réduit d'agents, de fonctionnaires européens, de commis et de plantons indigènes. Les fonctionnaires et agents de Prosur Kivu observent des règles strictes dont la discrétion et le respect du secret professionnel. Ils ont une bonne connaissance des principales langues indigènes. D'autre part, ils sont attentifs aux buts, tendances et activités des associations européennes et indigènes, à leurs méthodes et moyens de propagande.

Le 11 mai 1955, André Louwagie embarque dans sa Fiat 1100 pour une longue tournée d'inspection dans le nord Kivu. Il désire se renseigner sur la situation de ce district au point de vue du trafic d'or et des sociétés secrètes. Il contacte les autorités territoriales de chaque village traversé. Il s'informe également auprès d'Européens bénévoles et il emprunte le chemin de la station centrale du Parc National Albert qui conduit également au camp militaire de Rumangabo. Un bref arrêt lui permet de converser avec le commandant Gras de la Force Publique. Arrivé à Beni, le commissaire Louwagie prend la direction de l'Ouganda et traverse la frontière. Il a rendez-vous à Fort Portal avec son collègue anglais John Brinton du Special Branch of Scotland Yard. Cette branche de Scotland Yard réalise les arrestations pour le compte du MI-5 chargé du contre-espionnage en Grande-Bretagne et dans les pays du Commonwealth. Elle dépend du ministère de l'Intérieur britannique. Les contacts établis avec le Special Branch implanté dans les colonies et territoires anglais se révèlent fort utiles. Le super intendant de la Police lui est présenté et lui parle des Wakamba. Ils discutent ensuite des ultras nationalistes Mau Mau. Cette société secrète xénophobe sévit depuis 1952 dans la colonie voisine du Kenya et trouve son origine dans la société kikuyu. Les cérémonies d'initiation ont lieu la nuit dans une case isolée dont les abords sont surveillés par les membres. Les initiés doivent jurer une fidélité absolue à la société secrète Mau Mau et faire le serment de mettre tout en œuvre pour chasser les Européens du Kenya. Les Mau Mau ont déclenché une révolte nationaliste qui a fait plusieurs morts. Les autorités britanniques ont pris des mesures sévères et cette société secrète a été bannie.

Bien que la révolte kikuyu soit sur son déclin, elle a fort impressionné la population européenne et les Congolais, particulièrement au Kivu où il y a de



Au centre Kabali, homme de main du chef Isamene- secte Panamoli hommes crocodiles

nombreuses plantations. Beaucoup de colons ont lu le roman “Le carnaval des dieux” de Robert Ruark qui traite des Mau Mau. Lors de son retour au Congo, le commissaire Louwagie repasse par Beni et s’arrête pour la nuit au Guest House de Butembo tenu par le gérant De Coster. Il le questionne au sujet du passage éventuel de voyageurs européens suspects. Ce Guest House est situé sur une petite colline qui domine la localité et se compose de pavillons séparés. Les jours suivants, André Louwagie poursuit sa tournée dans le nord du Kivu et visite plusieurs postes, puis le 30 mai, il retourne à Goma pour vérifier avec le substitut du Procureur du Roi Limbourg le bien-fondé de certaines des informations qu’il a recueillies. Vers 11h30, il se rend dans le bureau du Parquet pour faire part à l’inspecteur judiciaire adjoint Ricour d’informations reçues en matière de trafic d’or. A 18h00, il rejoint le port Otraco pour y accueillir son informateur européen “WA112” avec lequel il passe la soirée au restaurant “Le Mikono”. La veille de son retour à Bukavu, il se rend à Kisenyi pour s’y entretenir avec les autorités territoriales. Arrivé à la bifurcation de Kavumu, il croise le commandant Robert Dieu, officier de renseignement de la Force Publique et déjeune avec lui au restaurant “Les Gorilles”. Ils discutent sur les possibilités d’une révolte de type Mau Mau au Kivu. Le lendemain, André Louwagie regagne le bureau provincial de Bukavu pour rédiger son rapport. Il est immédiatement transmis à l'administration centrale après avoir été chiffré. Cette inspection dans le nord de la province a duré trois semaines et il a parcouru 2.379 km.

Il reprend la lecture des archives dès qu’il a un moment de libre et s’intéresse surtout aux activités des sociétés secrètes. Au fil des années, l’administration coloniale en a répertorié plusieurs dizaines. Des nouvelles sociétés secrètes naissent régulièrement. Elles s’inspirent souvent de celles déjà existantes. Chez les Bahunde de Masisi, c’est la société secrète Biheko ou Nyabingi qui pose des problèmes. Elle se manifeste par des prêtresses Abazana qui exploitent la crédulité des indigènes. Dans le groupement Bahunde d’Ufamando, la secte Ntutu pratique des cérémonies “qui permettent aux femmes d’avoir des enfants viables”. Dans le sud du Maniema sévit la secte Punga. Elle se manifeste particulièrement le long du fleuve Lomami.
Lors de la lutte contre les sociétés secrètes, l’administration belge ne fait aucune distinction et taxe de xénophobie des sociétés hiérarchiques qui existent depuis des générations et ont été créées par des hommes sages pour des raisons de défense sociale, telle la société secrète Moami des Warega du Maniema. Les renseignements récoltés par ses indicateurs autochtones font l’objet d’un chapitre spécial dans le Bulletin d’Informations destiné à l’administration centrale afin de faciliter leur exploitation. Leur valeur est signalée par une gradation (A1 est la plus haute) et leur origine est signalée par le nom de code de l’agent secret ou de l’informateur.
L’administration coloniale juge que les sociétés secrètes les plus dangereuses sont celles qui étendent leur influence sur plusieurs provinces. L’interdiction définitive d’une société secrète est prononcée dans le cas d’atteinte à la sûreté de l’Etat ou d’infraction à l’ordre public. André Louwagie achète un Rolleicord et quatre appareils photos Gevabox et Agfabox pour les besoins de la Sûreté provinciale du Kivu. Ces appareils photos d’un usage très simple équipent les détectives qui se font passer pour des photographes ambulants dans les villages prospectés, notamment pour y surveiller l'activité des sectes. Les clichés d’indigènes suspects de kitawalisme ou d’autres activités illégales sont développés dans le laboratoire photo de la Sûreté provinciale de Bukavu. Ils figurent dans leur dossier personnel.


Le commissaire Louwagie

A Léopoldville-Kalina, la 1re Section de l’administration de la Sûreté étudie systématiquement les renseignements et les informations concernant la sécurité de la Colonie. Le 1er Bureau traite les “Affaires intérieures” et spécialement l’état d’esprit de la population de la Colonie, des associations, des sectes indigènes. Il gère également le fichier des informateurs européens et indigènes, recrutés et rémunérés par les Sûretés provinciales. Certains services étrangers entretiennent des relations régulières et échangent des informations utiles avec la Sûreté coloniale. A la même époque, les activités des sectes criminelles prennent de l’ampleur dans d’autres régions de la Colonie, notamment dans la province orientale où une secte d’hommes-crocodiles est démantelée en 1959 près de Ponthierville, à la limite du Kivu et de la province orientale. Une dizaine de Congolais est mise sous les verrous dont Paul Isamene, chef occulte des hommes-crocodiles de la cité indigène de Panamoli. Ils sont revêtus d’une sorte de tunique en peau de saurien pour accomplir leurs crimes. Ils font une trentaine de victimes au bord du fleuve Lualaba, lesquelles sont assassinées et dépecées. Ces hommes-crocodiles passent en jugement à Ponthierville devant un tribunal improvisé. Il est présidé par le juge Ipperman qui leur inflige des peines sévères et ils sont incarcérés dans un Centre Administratif de relégation du district (CARD).

Tout le travail effectué par la Sûreté coloniale est réduit à néant par les nouvelles autorités congolaises le 30 juin 1960. ■

LÉO-LA-DOUBLE

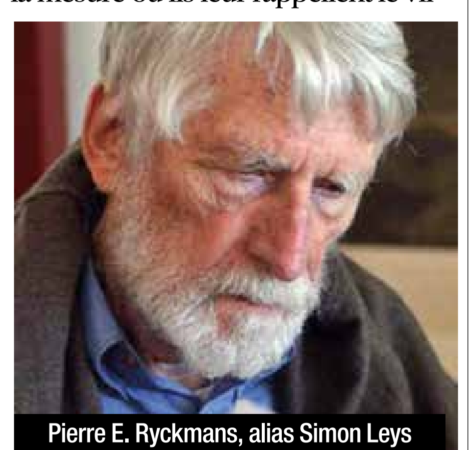
Suite et fin de la publication du fameux récit de Pierre E. Ryckmans (Uccle, 1935 – Sydney, 2014), alias Simon Leys, qui relate l'expérience directe que fit de Léopoldville le jeune universitaire, lors d'un bref séjour en 1956, sans grand souci du politiquement correct de l'époque. Il n'est pas de suite connue à ce texte, qui porterait plus spécifiquement sur le Congo profond, comme la fin de l'écrit pourrait le laisser supposer. Mais on lira par ailleurs que la séparation entre les communautés noire et blanche en province ne différait pas sensiblement de celle qui prévalait dans la capitale, encore que les relations y furent plus conviviales (lire à ce propos *La piste étroite,* de Daisy Ver Boven, in Bibliographie, page 50).
Les réactions des lecteurs furent dans l'ensemble favorables à cette approche plus critique de la revue, à part quelques rares lecteurs qui estimaient qu'il ne faut pas donner des armes à ceux qui nous attaquent. La rédaction estime que la meilleure arme pour nous défendre est de respecter la vérité historique. Nul doute que le débat reste ouvert.

PAR PIERRE E. RYCKMANS alias SIMON LEYS

LÉOPOLDVILLE, BLANCHE ET NOIRE (2/2)

Le combat des Noirs pour l'émancipation

Joseph me mène, en compagnie d'autres camarades noirs, chez un de ses amis, “celui qui a une Encyclopédie en cinq volumes”. Ils allaient là, tâter de l'Encyclopédie, de temps en temps, le dimanche, comme on irait chez une relation dont la cave serait fameuse et qui vous ferait goûter à chaque visite de l'un ou l'autre cru. L'heureux propriétaire a débarrassé et nettoyé la table, puis a posé dessus les précieux volumes, qui rayonnaient de toutes leurs tranches dorées, au milieu de ce petit intérieur misérable (ç'avait dû coûter au moins un mois de salaire). Un signet était planté à mi-chemin du premier volume : l'endroit où son possesseur était arrivé, lisant tout à la queue leu leu : l'élevage du ver à soie, la Première d'Hernani, la désintégration de l'atome, etc. Il n'y avait pas longtemps qu'il avait acheté cette encyclopédie, et ne semblait lui-même pas encore habitué à son bonheur, la contemplant, osant à peine la toucher. Et puis, on s'est attablé autour, et on a tourné les pages en silence. Cela devenait une liturgie... Mais c'est de leur propre culture qu'ils sont encore les plus éloignés. Ces fétiches, ces masques de circoncision ne sont pour eux que des fétiches, des masques de circoncision : des objets non seulement inutiles, mais même vaguement humiliants dans la mesure où ils leur rappellent le village et les superstitions des nègres... Désormais le seul chemin qui puisse les ramener à leur culture passe par la nôtre; Gauguin et Picasso devront leur servir d'ambassadeurs auprès de leurs ancêtres.


Pierre E. Ryckmans, alias Simon Leys

Schématiquement, on pourrait dire que leur ambition les pousse tout à la fois à rejeter l'Europe et à devenir l'Europe. (Quand je parle de l'Europe, j'entends : l'Europe qu'ils connaissent, c'est-à-dire l'Europe établie en Afrique). Ils veulent être comme ces puissants qui les humilient, ils veulent être ceux-là dont ils ne veulent pas... Leur ambition avide, leur désir de puissance, leur aridité culturelle, qui leur en ferait grief ? Ces hommes ligotés ne peuvent tracer les plans de leur évasion qu'en se réglant sur les seuls modèles de liberté et de grandeur que nous leur présentons. Et quel autre visage l'Europe a-t-elle pris pour eux, sinon celui de l'avidité sans mesure, de la richesse sans justification spirituelle et de la puissance qui dispense de rendre des comptes ?

Manifeste de la Conscience africaine

Dans le bouillonnement actif et confus des aspirations politiques des évolués, le Manifeste de Conscience Africaine fait date. Et le plus important ici n'est pas le mouvement lui-même, ses cadres et son idéologie, mais l'acte même du Manifeste. Conscience Africaine n'était qu'une petite feuille paraissant très irrégulièrement, qui émanait d'un groupe assez restreint d'intellectuels noirs. Le journal, rédigé en marge de leurs activités respectives, ne constituait guère que le modeste écho de ce petit cercle d'études. Mais le jour où, en un numéro spécial, parut le Manifeste, cette voix si faible trouva, en répondant à une attente silencieuse et ardente, une amplification qui la fit retentir comme un coup de tonnerre dans tous les milieux d'évolués et qui lui fit même atteindre l'Europe. Pour la première fois, des Congolais osaient et pouvaient dire comment ils entendaient l'avenir du Congo. Un précédent était créé, une porte s'ouvrait, une barrière éclatait...

Mais ceux que ce succès étonna le plus furent les rédacteurs de Conscience Africaine : parfaitement adaptés à leur tâche, tant qu'il ne s'agissait que de réfléchir en commun dans leur petit cercle, ils n'étaient en rien préparés à assumer le rôle de leaders politiques. Dépassés par leur propre mouvement, qu'ils ne reconnaissent plus, ils ne savent trop ce qu'ils doivent faire.

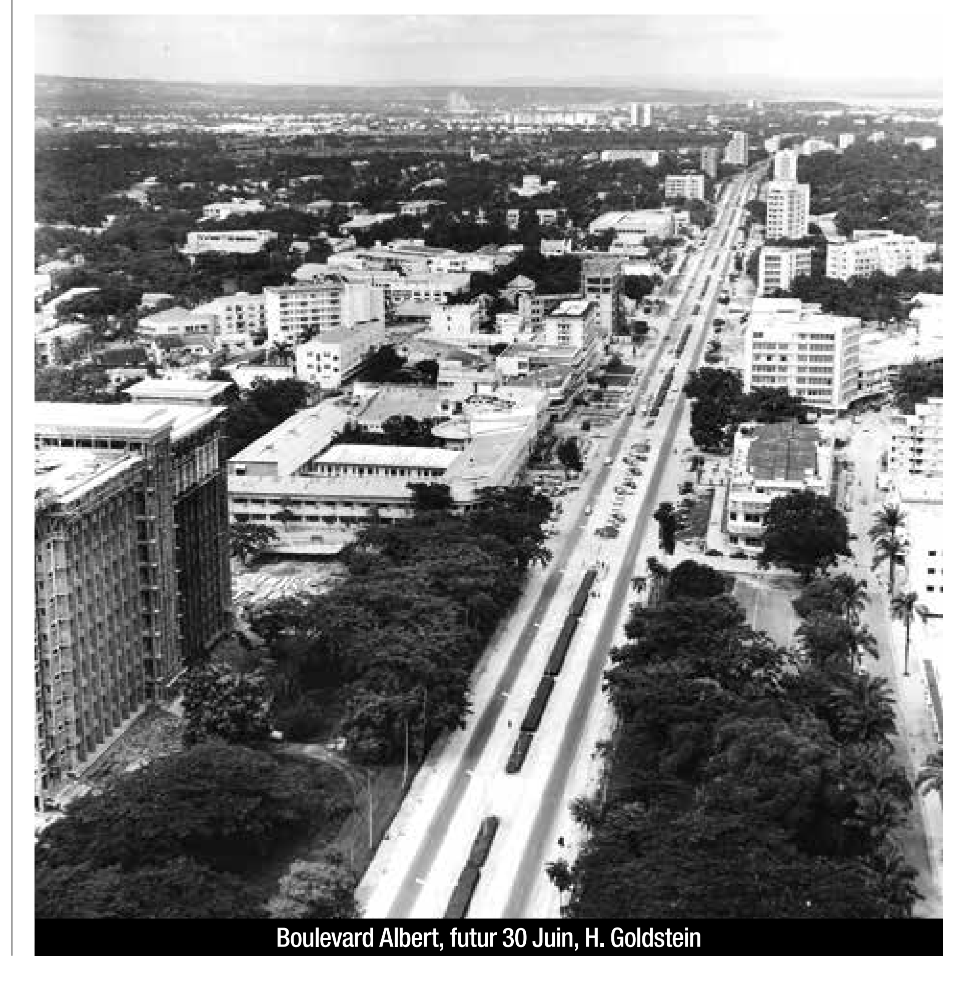
Entretien avec le rédacteur de Conscience Africaine

Par un après-midi brûlant, je suis allé chez le principal rédacteur de Conscience Africaine, dans l'espoir d'obtenir de lui une interview. Sur le seuil de sa pauvre maisonnette, un négrillon de cinq ou six ans, plein de morve, et vêtu d'une culotte rapiécée, jouait dans la poussière; il me regarda avec de grands yeux effarés, et s'enfuit dans les profondeurs d'ombre de la maison, où tous devaient, à cette heure, faire la sieste. J'entrai dans une pièce sale où bourdonnaient les mouches; une table, avec une vieille machine à écrire, deux ou trois chaises en peuplaient le vide. Enfin, celui que je désirais voir fit son apparition. Un petit homme réfléchi, mais timide, fort déconcerté par ma visite. J'avais préparé d'avance une série de questions, mais, dès le début de l'entretien, je sentis l'inutilité de ma tentative, il ne me répondait guère que par des généralités vagues et scolaires.

Et je me souviens moins de ce qu'il m'a dit que du geste machinal qu'il avait, de remonter avec les coudes son pantalon fatigué qui lui retombait sur les hanches. Je ne prolongeai quelque peu l'entretien que pour la forme, voyant bien que tout ce que j'avais appris jusqu'alors, et que je pourrais apprendre dans la suite, c'était en regardant et en vivant avec les gens, plutôt qu'en m'asseyant sur une chaise pour poser des questions, bloc-notes et stylo en bataille.

Plongée dans la vie nocturne

Samedi soir. Avec Joseph et quelques-uns de ses amis, je flâne dans les rues de la Cité indigène. À cette heure, j'y dois être à peu près le seul blanc; je suis d'ailleurs accepté tout naturellement; le fait d'être au milieu d'amis noirs me permet de m'intégrer à la foule, sans être encerclé d'une curiosité trop encombrante. Les chemins de terre obscurs entre les blocs de ciment sont des fleuves humains dans la nuit chaude, et le courant nous emporte vers les seules sources de lumière : les bars. Les lampes, pendues à la queue leu leu sur des fils de fer tendus entre quatre perches, surplombent une mer de têtes, autour des petites tables de fer disséminées sur une esplanade de sable. Et les haut-parleurs semblent reprendre avec une frénésie nouvelle leurs inlassables rythmes sud-américains, et cette musique, qui fut musique de joie ivre, se transforme à force de monotonie et d'usure en violence obstinée. Beaucoup d'hommes ivres;


Boulevard Albert, futur 30 Juin, H. Goldstein

habitant où ils habitent, gagnant ce qu'ils gagnent, que pourraient-ils faire d'autre, le samedi soir, sinon poursuivre une soif forcenée d'évasion ? Dans la houle de cette foule soudée par un étroit coude à coude, dans l'environnement de la nuit noire et lourde, montent les rythmes de la danse. Des hommes, des femmes se mettent à danser, mais pour la plupart ils dansent seuls, les coudes au corps, le visage penché; restant sur place, ils piétinent le sable de leurs pieds sourds, infatigablement, perdus en eux-mêmes..., vienne l'oubli... Notre petit groupe s'est assis à une table, au cœur sombre de la foule qui boit, rit, crie et danse alentour.

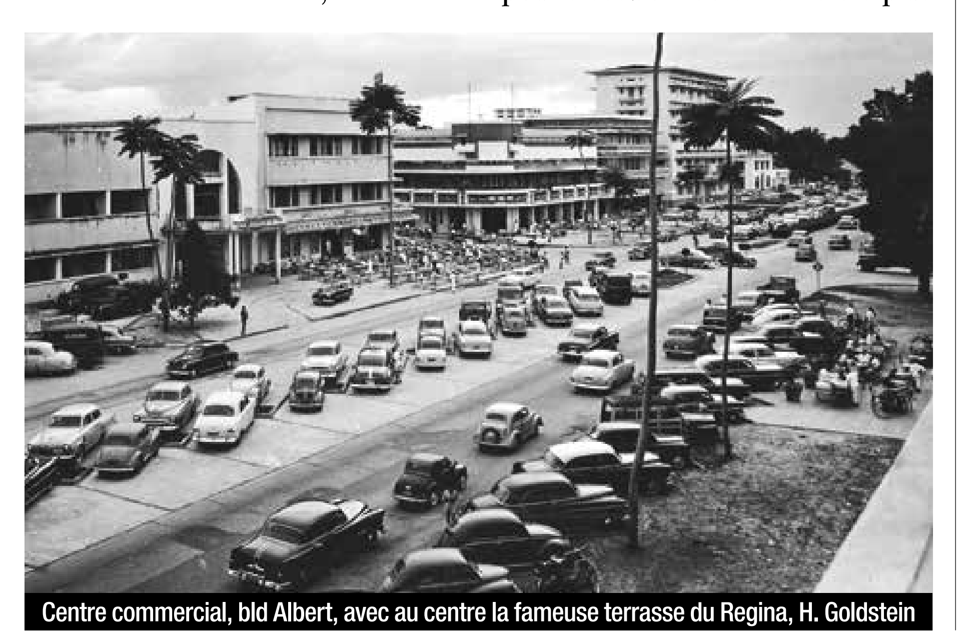
La politique s'invite à la table

Et alors, autour des bouteilles de bière tiédasse, voilà que la conversation démarre sur les problèmes politiques africains, évidemment : tant mieux pour moi ! J'en apprendrai plus ici, au hasard de ces échanges passionnés sous les lampions vagues des bars nocturnes, qu'en n'importe quelle interview consciencieuse et méthodique. Du reste, je ne parle guère; point n'est besoin ici de susciter la discussion, elle jaillit d'elle-même. Elle ne porte pas sur les objectifs, bien entendu, mais sur les moyens : les uns – les plus âgés – sont partisans de "Conscience Africaine", c'est-à-dire d'un regroupement unique, antiparti. D'autres au contraire – ce sont, en général, les plus jeunes – se méfient de "Conscience Africaine", qu'ils jugent utopique. Eux, au contraire, souhaitent vivement l'introduction au Congo des partis politiques belges : car ainsi les Européens, pour contrecarrer les Européens du parti politique adverse, feront des adeptes noirs, qu'ils pousseront dans la lutte politique : et de cette manière, l'ascension des futurs hommes politiques africains sera d'autant plus assurée qu'elle sera financée, organisée et soutenue par les Européens eux-mêmes. Où les Africains pourraient-ils trouver meilleure initiation aux mécanismes et aux techniques politiques, où pourraient-ils obtenir plus rapidement des tribunes pour parler ensuite aux Africains, sinon en s'introduisant dans les différents partis belges importés, n'importe lesquels ?

Derrière l'apartheid de fait, le racisme

Dimanche matin. J'assiste à la messe dans une petite église de la cité indigène. L'assistance est très nombreuse. J'y suis le seul blanc. En ce même moment, les églises de la cité européenne sont emplies d'une assistance uniquement blanche. Conséquence normale de la division en deux cités. Mais ainsi, ce lieu privilégié où pourrait s'abolir de la manière la plus absolue et la plus naturelle toute différence de race, le voici dédoublé : chaque ghetto a le sien. Après avoir quitté la Cité indigène et réintégré la ville blanche, celle-ci me fut encore plus difficilement supportable, car ce que j'y voyais et vivais prenait pour moi une signification plus profonde. Au lieu d'être un simple spectateur, maintenant que j'avais été en coulisse, je savais trop ce qui devait se passer dans la tête des acteurs. Non, certes, il n'y a pas de racisme juridique au Congo. Mais tout d'abord, une série de faits graves, quasi institutionnels, empoisonnent à la base les rapports interraciaux : je cite, par exemple, la coutume dans certains magasins de la ville européenne, boucheries, boulangeries, etc., de ne laisser entrer que la clientèle européenne, tandis que les noirs doivent faire la file, à l'extérieur, derrière une sorte de guichet; ajoutez à l'humiliation cinglante que ce procédé inflige aux noirs la perte de temps qu'elle entraîne pour eux : ils n'ont guère d'espoir d'être servis, tant qu'il reste un seul client blanc dans le magasin, fût-il arrivé longtemps après eux (du reste, certaines Européennes renoncent à envoyer leur boy faire les courses du ménage, car il passerait sinon la matinée entière à attendre à ces guichets).

La pratique générale est qu'un noir cède toujours la place à un blanc pressé, quel que soit ce blanc, quel que soit ce noir, et cela même dans les lieux publics : à la Grande Poste, j'ai vu plusieurs fois, un planton empressé faire reculer toute une file d'Africains pour donner accès immédiat au guichet à un blanc qui venait d'entrer. Certains blancs, d'ailleurs, n'attendent pas les bons offices dudit planton pour se tailler par eux-mêmes la première place, au mépris de tous ceux qui les précédaient. Et pour éviter l'humiliation, plus pénible encore, d'une algarade, ils se taisent, ils s'effacent. A quoi bon aller jusqu'au bout des droits qui leur sont légalement reconnus ? Courir le risque, même exceptionnel, de se faire apostropher par quelque forcené, c'est


Centre commercial, bld Albert, avec au centre la fameuse terrasse du Regina, H. Goldstein

payer trop cher cette satisfaction que la loi leur accorde, d'entrer dans un café, un restaurant, ou un magasin de luxe; aussi s'en abstiennent-ils.
Ils rongent leur frein, remâchent leur humiliation. La rancœur monte en eux, et, quand ils en seront submergés, elle ne pourra que tourner en violence.

Jugement sévère porté sur les Belges

Au plan individuel, il est assez rare de rencontrer des Belges ayant une attitude agressivement raciste. Je pourrais épingler divers cas (par exemple celui de cette femme qui se vantait d'avoir dressé son berger allemand à poursuivre et mordre, pour son amusement, les noirs qui passent le long de son jardin), mais ce serait inutilement pousser le tableau au sombre : des comportements pareils sont le fait d'anormaux, et constituent donc des exceptions.
Beaucoup plus grave est une certaine attitude qu'il n'y a guère moyen de modifier, car elle est inconsciente et découle essentiellement du caractère belge. Je pense à la platitude nationale, l'absence de tact qui empêche d'adopter un comportement vraiment humain, et le manque d'imagination, qui rend incapable de nuancer et d'improviser des comportements adaptés aux types très divers d'Africains auxquels l'Européen est confronté. Ce simple mélange d'inconscience et de grossièreté naturelle – oh! il ne s'agit même pas de racisme ou de mauvaise volonté – forme le fond du problème. (Si les Belges étaient simplement capables de redécouvrir l'emploi des mots “pardon”, “merci”, et “s'il vous plaît”, l'atmosphère des rapports interraciaux en serait déjà singulièrement modifiée.)
Hélas, parmi les capacités requises pour pouvoir exercer un emploi au Congo belge, il serait difficile d'exiger, entre autres, d'avoir du cœur, de l'esprit, et de l'éducation. La plupart de ceux qui vont-là-bas ont la conscience du devoir accompli lorsqu'ils exercent honnêtement leur travail.
Surtout qu'on ne va pas leur demander, en plus, de s'occuper de coupages de cheveux en quatre avec les nègres ! D'ailleurs, en dehors de leur travail, de ce qu'ils gagnent, de leur avancement, l'Afrique ne les intéresse en rien, ils sont totalement dénués de curiosité. Comment résoudraient-ils un problème, s'ils ne veulent même pas en reconnaître l'existence ? Alors, peut-on dire que les rapports interraciaux sont mal engagés, au Congo belge ? Non, c'est pire : ils n'existent pas.
Non seulement les contacts n'existent pas, mais ils sont rendus impossibles. Cette expérience d'un séjour dans la Cité indigène avait été pour moi pleine d'enseignements. Venant non pour donner, mais pour recevoir, étant l'hôte d'un noir, je me trouvais placé dans une situation d'égalité tout à fait naturelle. Comme c'était moi l'obligé, et eux les hôtes, quelle spontanéité et quelle aisance dans les rapports... Mais cela ne m'avait été possible que parce que je n'étais, rien, rien d'autre qu'un Européen d'Europe, un étudiant vagabond, sans bagages, rôdant en espadrilles percées, à l'affût d'un gîte, ou d'une aventure, ou d'une ouverture entrebâillée sur l'Afrique véritable. Mais pour ceux qui sont intégrés par leurs fonctions dans l'univers colonial, tout leur interdit, d'un côté comme de l'autre, semblable tentative. Et alors, ceux qui sont de bonne volonté, que peuvent-ils faire ? Dans une ville assez importante, j'étais l'hôte d'un des Européens les plus ouverts et le plus soucieux de contacts avec les évolués. Après ses heures de travail, très absorbantes d'ailleurs, il consacrait le temps libre qui lui restait à organiser des réunions, des cercles d'étude, des activités diverses pour les évolués de la ville : donc, personnage aussi rare que sympathique. La tête encore remplie de toutes les discussions passionnées entendues à Léo, autour des tables de café, dans le petit cercle des amis de Joseph N. à propos du Manifeste, je lui demandai quelles avaient été dans sa ville les réactions des évolués à ce sujet. L'air assez perplexe (l'avait-il lu lui-même, le Manifeste ?), il me répondit par de vagues généralités : “Oh, vous savez, c'est en Europe qu'on a fait beaucoup de battage là autour; mais ici, en fait, cela ne les intéresse pas tant; d'ailleurs, ils n'en parlent jamais...” - “Mais que disent-ils ? Que fait-on à vos réunions ?” - “Eh bien, la dernière fois, par exemple, je les ai emmenés faire une excursion en autocar. D'autres fois, je les rassemble chez moi, pour leur faire entendre des disques, ou une conférence, je leur projette des films...”

Que peut-on donner à autrui si l'on n'accepte pas, aussi, de recevoir de lui ?

À la douane de l'embarcadère pour Brazzaville. Il y avait là un noir, qui


Stade Roi Baudouin, futur Tata Raphaël et alteri, C. Lamote

s'apprêtait à prendre le bateau pour regagner la rive française. Il était militaire, portait un uniforme d'officier (les noirs d'Afrique française font leur service militaire dans l'armée française, et les évolués ont accès aux grades supérieurs), très grand, racé, allure aristocratique. Le voyant s'avancer, le fonctionnaire belge de la douane l'interpelle, pour je ne sais quelle formalité qu'il lui restait à accomplir : "Hé là ! Toi !" et puis toute une harangue, où à la grossièreté de l'agent de police bruxellois venait s'ajouter le tutoiement et la rondeur supérieure du blanc qui sait comment il faut s'adresser à des nègres. Le tout sans malice, – oh bien sûr ! – et c'est d'ailleurs grâce à sa carapace bonhomme qu'il n'a rien vu, ni du fin sourire, courtois, vaguement ironique de l'officier noir, rien entendu de cet impeccable français de France dans lequel on répondait à son sabir bruxellois... Du moins, il faut bien croire qu'il n'a rien vu ni entendu, puisqu'il n'est pas rentré sous terre.

Dans un autobus, à Léo. Un jeune noir est assis en face de moi; c'est un gars d'une vingtaine d'années, avec un visage grave et intelligent, un regard profond. Mais il porte sur la tête, – sa tête fière et droite –, une coiffe publicitaire en carton qu'avait distribuée je ne sais quel grand magasin : trois petits moulins dressés sur le front, maintenus par une bande circulaire. Et avec cette parure qui faisait fureur à ce moment parmi les dandys de la Cité, le voilà sacré Empereur des crétins. Et, c'est constamment que des spectacles semblables s'offrent à mes yeux, et font naître en moi un sentiment mélangé de fureur et d'humiliation : c'est ce qu'il y a de plus pénible chez les Africains des villes, cette image qu'ils offrent sans cesse, et avec fierté, d'une dignité dérisoire, d'une pitrerie solennelle et d'une noblesse avilie.

Partout en Afrique, dans l'espace de cette sorte de champ magnétique créé par l'aimant occidental, triomphe la caricature, la caricature qui envahit, souille et pourrit tout. Il ne reste bientôt plus qu'une mascarade faite de lambeaux et déchets d'Europe. Dans les villages, ce sont les casquettes de garde civique modèle 1880 et les sandales de basket-ball, sans semelles, dont se parent les vieux chefs respectables. Les hideuses bouilloires de chez Sarma ont détrôné la grâce des poteries; au fronton des cases, les nattes finement tissées en jeux contrastés ont cédé la place à un tapissage de pages extraites du "Patriote Illustré" et autres "Zondagsvriend".

L'Europe a traduit en langage nouveau tous les termes de la vie africaine : ce qui était simplicité est maintenant sordide. Ce qui était paresse est maintenant croupissement. Ceux qui étaient des oisifs sont des voyous ou des chômeurs. Et on pourrait continuer à l'infini ce petit jeu macabre, injuste et véridique : femmes - putains, sagesse - phraséologie, musique - jukebox, horreur... horreur. Nous autres, en Europe, on est coriaces, on est vieux, on ne nous la fait pas, et puis on s'appuie sur les vieilles pierres; avec tout cela, il y a moyen de résister.

Mais là-bas, les pauvres, démunis, ils n'ont rien pu opposer de solide au raz de marée, ils n'ont rien pu sauver : en un coup, partis les hauts tambours de danse, les fétiches, les gaies peintures bariolées sur le torchis des cases, les grands pagnes tissés, – voici les bicyclettes nickelées, à trois rétroviseurs, les lunettes de soleil roses, les blue-jeans, les affiches de Coca-Cola, victorieux sur toute la ligne.

C'est lorsqu'on la trouve chez les évolués que la caricature ou la comédie est la plus pénible, car au fond, elle nous accuse. Au moment où j'entrais dans un bureau, le vague clerc qui s'y trouvait fit semblant d'être en train de téléphoner, raccrocha, puis seulement se tourna vers moi. Quelques instants plus tard, un coup de téléphone, véritable celui-là, le jeta dans un désarroi navrant. Mais vraiment ce n'était pas drôle, penser qu'il devait en arriver là pour tenter de se donner ce minimum d'importance qu'il pensait que, comme blanc, j'allais lui dénier. La pantomime qu'il m'avait montrée d'abord, c'était le drame de l'homme qui n'obtient d'être considéré comme homme que dans la comédie qu'il se joue tout seul, à lui-même.

De même, pourquoi tant d'évolués emploient-ils entre eux, entre vieux amis, un langage ampoulé et solennel, avec des vouvoiements et des "Monsieur" longs comme le bras, – au début je trouvais cela grotesque, et irritant – sinon parce que n'importe quel blanc les tutoie comme les derniers des domestiques ?



Centre commercial place Braconnier, à l'avant-plan chantier du Cinquantenaire, H. Goldstein

En guise de conclusion

Tout cela, hélas, achève de faire écran entre les évolués et nous. Les Européens sont aussi incapables que les Africains de jugements particuliers, et une expérience décourageante suffit pour

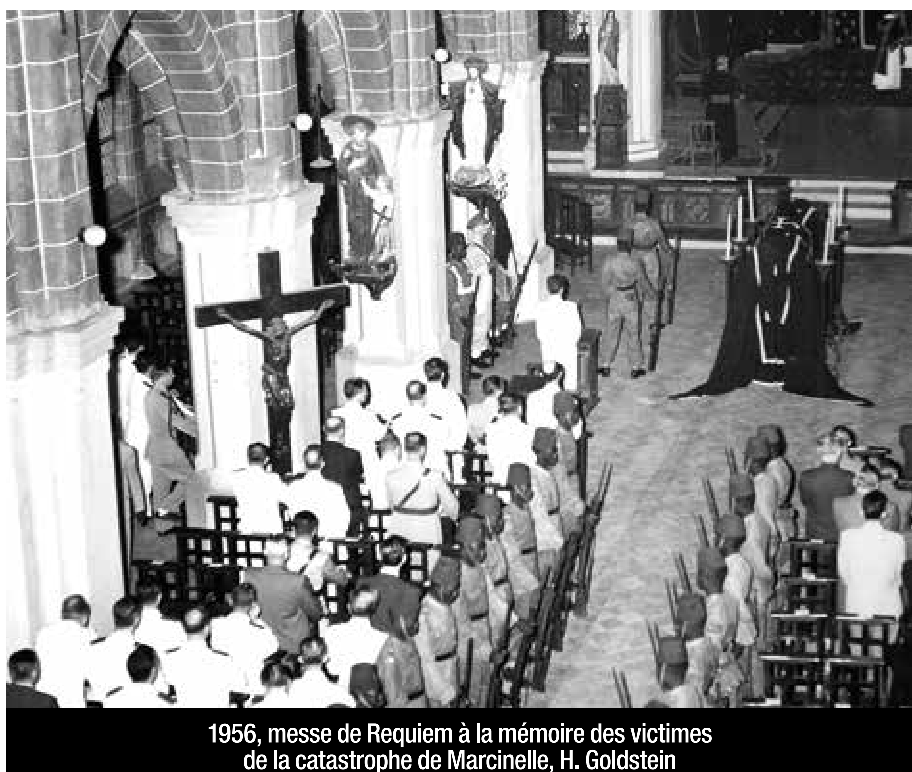
étayer une généralisation définitive. Comme pour l'Africain, l'injustice d'un blanc est celle de l'Europe, pour le blanc, la fatuité imbécile d'un faux intellectuel noir lui fait conclure qu'il n'y a pas d'intellectuels noirs.
Pour toute conclusion, j'emporte une phrase que m'a dite un ami noir, une phrase qui venait à la fin d'une réflexion longue et grave, avec des termes pesés et catégoriques : "Dites-vous bien que jamais, jamais, nous ne pourrons croire les Européens lorsqu'ils nous affirment vouloir la réalisation d'une égalité future. Tout ce que nous obtiendrons, nous ne l'obtiendrons que parce que nous aurons lutté pour l'obtenir et qu'il n'y aura pas eu moyen de faire autrement que de nous l'accorder."
Avant de quitter Léopoldville, je fais un pèlerinage au Mont Léopold. Cette colline, qui fut le berceau de la ville, n'est plus maintenant qu'un extrême faubourg.

La grotesque statue hissée là-haut, qui figure Stanley comme une espèce d'énorme Marius sans Cannebière, moustache retroussée et geste grandiloquent, ne parvient pas à entamer l'austère grandeur du site.
De l'aval monte le grondement des rapides; le soleil rouge s'enfonce à l'horizon de cendre, derrière l'étendue du fleuve, et des forêts d'où montent de lentes fumées, tout le paysage est resté tel que Stanley pouvait le voir du seuil de son campement.
En amont, sur le fleuve qui s'étale largement comme un lac, semé d'îles boisées, monte la nuit. Cette immensité est bien à la mesure du solitaire dont le rêve volontaire, tout au long de sa vie, avait ignoré superbement les limites de sa carcasse de chair. Je vais donc partir pour la brousse, connaître enfin l'Afrique des savanes et des forêts, des villages obscurs où parlent encore les hauts tambours de danse sous la pleine lune; l'Afrique chaleureuse et lourde encore de ses richesses de ténèbres.
J'étais tenté d'écrire : l'Afrique authentique – mais c'est faux : celle-là est à Léo. L'Afrique véritable, c'est ce monde nouveau qui naît sous nos yeux, si réduit soit-il encore. Tandis que l'autre Afrique, si vaste soit-elle est condamnée, dans un laps de temps que nous ne pouvons prévoir à n'être plus qu'un souvenir folklorique...
Ah ! Léopoldville, accouchement douloureux de l'Afrique de demain, obsédante d'angoisse et d'espoir ! ■

Bibliographie
La revue Générale, n° 03.04/2016
Paquet, Ph., *Simon Leys, Navigateur entre les mondes,* Gallimard, 2016

Photos : Congopresse


Le monument Albert, la gare, le port et la Société des Pétroles; Au-delà du pool, l'île Bamu et l'AEF, C. Lamote


1956, messe de Requiem à la mémoire des victimes de la catastrophe de Marcinelle, H. Goldstein

Témoignage

OH KATANGA !

Un parfait connaisseur du terrain nous livre les heurs et malheurs dans les années qu'il a passées au Katanga : les années de tous les possibles avant que ne sonne brutalement l'indépendance du Congo comme les années de malheur qui ont suivi et qui ont laissé dans sa mémoire des blessures qui ne guériront jamais. Au-delà du jeu de mots sur le toponyme, son exclamation est à la fois un cri de joie et un soupir de désolation.

PAR PAUL ROQUET

Alors que la nuit commençait à tomber, en 1951, je prends les rênes de Procongo, une société américaine spécialisée dans la vente en gros d'aciers marchands de tous profils, sise à Élisabethville au Katanga. D'emblée je tombe sous le charme du lieu, qui en cette année-là est à l'apogée de son essor industriel et économique, atteint dès 1957. Hélas ! les événements tragiques survenus après la proclamation de l'indépendance du Congo belge en 1960 et la sécession du Katanga qui s'en est suivie, de même que quelques années après mon départ la nationalisation hâtive de l'UMHK, vont lui couper les ailes.
Le livre que Jacques Brassinne de la Buissière a publié en 2016 (voir n°41, p.50) constitue à mon sens le plus fidèle et le plus fouillé récit des épisodes qui se sont déroulés entre juillet 1960 et janvier 1963 dans la capitale du cuivre, mais aussi l'analyse la plus fine des tenants et aboutissants ethniques, politiques et économiques d'une sécession qui a bouleversé l'actualité du monde.

Dans l'air pur du plateau lushois, à 1300 mètres au-dessus des océans lointains, les trois cloches de la mission bénédictine carillonnent gaiement et m'emplissent d'un sentiment de paix. Elles portent le nom de dirigeants de l'Union Minière. Le gros bourdon de 900 kg est dédié au couple Sengier. La "Jules" de 405 kg a été fondue en l'honneur du père Cousin et la Van Brée pèse 525 kg. En janvier 1951, Sengier et Cousin prenant leur pension ont été déchargés de leur mandat d'administrateurs délégués de l'UMHK. Robiliart à Bruxelles et Marthoz à Élisabethville ont pris leur succession. Le Katanga rayonne. De nouvelles routes permettent de découvrir un arrière-pays d'une beauté insoupçonnée, loin de cette terre désolée et quasi déserte décrite en 1891 par Delcommune.

Le Haut-Katanga a été perçu de prime abord comme une terre de désolation. Les épreuves qu'ont subies les expéditionnaires ne les portaient certes pas à lui reconnaître le moindre avantage. Pourtant l'altitude moyenne se situe aux alentours de 1000 mètres et en saison sèche la température en pleine zone équatoriale dépasse rarement les 28°. Les nuits fraîches permettent un repos réparateur qui incite au travail. Si un reporter un peu poète avait accompagné l'expédition, il n'aurait pas manqué de magnifier la beauté sauvage de cette savane arbustive où la terre latéritique a la couleur des monts de l'Estérel provençal, tachetée de vert malachite, sous un soleil rarement en défaut dans un ciel de pur azur. Paysage reposant, hérissé de centaines de termitières géantes, telles des sentinelles montant la garde sur le trésor fabuleux qui git sous leurs pieds. Mais parmi les pionniers il n'y avait pas de poète. Du reste il n'aurait eu ni le temps ni la place pour rêver.


Mme Roquet en 1953

En feuilletant les livres qui sont consacrés à la pénétration du Haut-Katanga, je lis que l'expédition Delcommune a collectionné les catastrophes : après les sauterelles, c'est l'inondation due à la crue exceptionnelle de la Lufira, puis la famine causée par une terrible épizootie qui détruit la seule ressource qu'offrait à peu de frais un gibier omniprésent. Presque tous les ruminants, antilopes et buffles, disparurent. "Lorsque les grandes herbes furent brûlées, en juin et juillet, la plaine découverte ne contenait plus que quelques troupeaux de zèbres" écrit, désespéré, le malheureux Verdick. "Est-ce là l'Eden qui nous a été annoncé ?" s'exclame le docteur Amerlinck. Les indigènes, qui sont loin d'être nombreux (estimation d'un habitant au kilomètre carré), y survivent certes depuis des siècles. Et ont même connu des périodes de tranquillité dont témoignent des exportations annuelles de dix à vingt tonnes de croisettes, mais les ressources alimentaires, même accrues de nouveautés comme le maïs et le manioc, introduites par les Lunda, n'ont jamais permis de nourrir plus de trois habitants au kilomètre carré.

En 1928, l'achèvement de la ligne de chemin de fer Ilebo-Bukama ouvre non seulement une voie "nationale" à l'exportation du cuivre katangais, mais procure également à cette région un accès aux ressources du Kasaï, tant en matière de vivres que de main d'œuvre. Dans cette province, l'ethnie Luba en particulier est rapidement intéressée par les propositions d'emploi qui lui sont présentées par le chemin de fer d'abord, par l'UMHK et d'autres sociétés ensuite. C'est à partir de cette époque que l'UMHK inaugure une politique de stabilisation de sa main-d'œuvre, qu'elle peut enfin former et qu'elle installe avec femmes et enfants près des lieux de travail. Des habitations pourvues d'eau potable et d'éclairage électrique leur sont fournies dans des cités toujours mieux protégées contre les maladies transmises par les insectes. Les hôpitaux sont agrandis. Des écoles et des centres de protection de l'enfance sont installés et le ravitaillement est organisé. Des cours de formation ou de perfectionnement sont dispensés et une école professionnelle, gérée par les Salésiens, est créée à la Kafubu près d'Élisabethville. Jusqu'aux activités récréatives et sportives, tout est pris en charge par la société. Il n'en reste pas moins que ce formidable développement est demeuré jusqu'ici essentiellement urbain.

A l'époque où je débarque, s'instaure une politique d'ouverture sociale. Des ouvriers katangais de l'UMHK, électriciens, ajusteurs, métallurgistes visitent les usines belges d'Olen et d'Hoboken. Puis au Katanga, il n'y a pas que l'UMHK, quoi qu'en pensent certains. Autour de l'entreprise mère, une société civile, administrative et politique, s'active. En son sein s'affirme aussi une société autochtone africaine, résolument katangaise, qui, fidèle à ses usages et traditions, s'appuie sur ses chefs reconnus. Moïse Tshombe est de ceux-là. Il a épousé la fille aînée du chef des Lunda, Mwata Yamvo Yava Nawei III. Plus que les affaires et le commerce, la politique l'attire irrésistiblement. Il s'y engage à fond en 1953 et en 1956, il fonde l'association tribale des Lunda qui deviendra en 1959 la Conakat, premier parti politique africain du Katanga. Il s'entoure de lieutenants issus d'autres tribus importantes dont Godefroid Munongo, descendant de M'siri, Mwami des Bayeke, qui sera le plus acharné et ne tardera pas à devenir son premier lieutenant.

Je puis constater que, contrairement à l'idée reçue, tous les Blancs ne sont pas féaux de l'UMHK. De nombreux commerçants, fermiers, propriétaires de petites et moyennes entreprises, membres de professions libérales, s'investissent à leur façon dans le développement de la région. Le climat y est doux, l'air vif et azuréen. Tout incite à l'aventure. Et la fierté de participer à l'essor d'une aussi belle province est présente dans tous les esprits, avec un effet d'entraînement certain sur les autochtones. En outre, il n'y a pas que des Belges, mais aussi des Grecs, des Italiens, des Français…

Ensemble ils ont fondé une association professionnelle, l'UCOL (Union pour la Colonisation), qui, sensibilisée au développement socio-économique, se donne après 1955 un bras politique, l'UKAT, sous l'impulsion de J.-M. Humblé, lequel fut un temps l'avocat chargé des intérêts de Procongo. L'UKAT dissoute en 1960 n'a jamais été associée à la Conakat, mais plusieurs s'y affilièrent à titre personnel. J'en faisais partie comme beaucoup d'autres de mes amis et connaissances, colons, commerçants et autres indépendants, mais pratiquement tous agents et cadres européens des grandes entreprises de la province, dont l'UMHK. Au cours des années 1952/1962, ma profession m'a conduit à étendre mon cercle de relations, notamment lors de nombreux déplacements dans tout le Congo aux fins de promouvoir la vente de nos produits et consolider la prospérité de l'entreprise dont j'avais la charge.

En 1953, j'unissais mon destin à ma très chère Cécile, la fille de G. Van den Heede, ingénieur principal à Bonco, une importante bonneterie du Congo, sise à Élisabethville, qui utilisait une centaine d'ouvriers katangais. Cécile participait activement à l'essor de Bonco


Le personnel de Procongo

tout en se révélant par son charme et un entrain évident dans son rôle d'épouse ; un atout relationnel de qualité pour Procongo.
Dès 1954, mon épouse et moi lions connaissance avec nos voisins, la famille Spandre, des Italiens, importants propriétaires terriens et membres actifs de l'UCOL. Ils habitent une ferme-château implantée dans un magnifique parc dont les terres jouxtent les installations de Procongo.
Leur fils Mario, dont l'ami d'enfance n'était autre qu'un certain Moïse Tshombe, terminait ses études de droit en Europe. En 1954, lors d'une visite à ses parents à Élisabethville, il nous fut présenté ainsi que son amie de l'époque Monique Dewaele qui l'accompagnait. En 1957, Mario revint au Katanga pour y retrouver son ami Moïse qui s'était lancé en politique et briguait la présidence de la Conakat. Il emmenait dans son sillage son ami Alexandre Bélina, avocat comme lui. Le duo fonda un bureau d'avocats qui s'occupera activement à renforcer la position de son leader Moïse, lequel s'impose comme président de la Conakat en 1959, jusqu'à devenir le conseil privé de Tshombe et de Munongo.

Nous avons établi de bonnes relations avec d'autres membres de l'UKAT, comme les magistrats Voghel et de Limbourg, les Granat, un riche commerçant en relation d'affaires avec l'industrie rhodésienne et sud-africaine, André de Coster et son rédacteur en chef du journal L'Echo du Katanga, le gouverneur, René Wauthion, qui procéda à l'inauguration de Procongo en 1953, Georges Thyssens, dirigeant de la Conakat, Bouchat, directeur à l'UMHK, Fernand De Bisschop, qui avait procédé à notre mariage civil en 1953, Delin, pilote à l'Aviakat et bien d'autres en relation avec le monde commercial et industriel des sociétés sises à Élisabethville, mais aussi à Jadotville, Kolwezi, Kamina, Manono, Albertville, dont Pol Landa, administrateur délégué de la Géomines à Manono, Cravate, directeur général de la Forminière à Bakwanga, Autenne administrateur délégué de BCK Manganèse, Convier directeur de Meteor.

Procongo avait fondé une société sœur à Bulawayo en Rhodésie du sud, dont j'assumais aussi la gestion et où je me rendais régulièrement accompagné de mon épouse. Lors d'une réception organisée par la New-Iscor-Metal, nous rencontrâmes Sir Roy Welensky, président des Fédérations des Rhodésies et du Nyassaland, que je revis à deux autres occasions en novembre 1959 et en septembre 1962, en d'autres circonstances accompagné de mon administrateur délégué O.W. Achenbach.
L'épouse de mon adjoint à Élisabethville, Georges Campé, un Katangaleux acharné, est institutrice de profession, mais ne pratique pas. Elle fut sollicitée pour diriger en juillet 1958 la petite école gardienne privée Familia, organisée et soutenue financièrement par une organisation de parents. Martine, ma fille née en 1955, fit partie de la trentaine d'enfants que comptait l'école. Au cours d'une réunion des parents, nous avons reçu la visite de Mgr de Hemptinne, le Prélat dont l'influence était considérable dans tous les milieux du Katanga et dont la sympathie évidente pour un état indépendant de la province du cuivre est bien connue. Il nous fit l'honneur d'accepter la visite des installations de Procongo et de partager notre repas.

Nous connaissons évidemment comme tous les Katangais les titulaires de la mission technique MISTEBEL, mise en place le 23 juillet 1960, lors de la proclamation par Tshombe de l'Etat indépendant du Katanga. Nous avons souvent côtoyé quelques-unes des autorités sans être sollicités pour nous investir activement dans leur organisation. Nos amis Spandre et Bélina suffisaient à nous tenir informés des évolutions de la situation. Nous n'avons participé à aucune action marquante, en dehors de quelques services logistiques rendus à l'aide de la flotte de camions de Procongo, qui, rentrant à vide de nos entrepôts de Rhodésie du sud, amenaient quelques volontaires rhodésiens attirés par l'aventure katangaise sécessionniste, ainsi que quelques colis destinés à Crèvecoeur. Nous avons salué occasionnellement le ministre d'Aspremont Lynden, Weber son conseiller militaire, le professeur Clemens et son équipe, et Jacques Brassinne qui y fut incorporé le 13 août.

Comme tous les Katangais, nous fûmes contraints de subir le joug des Onusiens, leur inqualifiable comportement envers les populations, les assauts guerriers sur les civils, les assassinats, les incarcérations… Honte à l'ONU, censée œuvrer pour la paix. Notre riposte restera légendaire par le courage manifesté par toute une population.
Les bâtiments de Procongo à Lubumbashi, toujours visibles aujourd'hui, ont été acquis par AGETRAF. ■

Photos provenant de l'album familial


Visite de Procongo : l'avocat Moens, le gouverneur Wauthion, le directeur P. Roquet et Mgr de Hemptinne

CHENUS, MAIS GAILLARDS

Notre spécialiste de la poétisation des événements, grand adepte de l'itinéraire bis, a estimé utile d'aiguiser sa plume pour décrire à sa manière les tenants et les aboutissants du quinzième anniversaire de la fondation de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi.

PAR PAUL ROQUET

Entre les années 2005/2015, l'argent a blanchi, du moins celui de ceux qui en possèdent encore. Attention ! Pas de méprise, c'est de la teinte des cheveux qu'il s'agit, celle qui force le respect et confère la sagesse, de ces hommes qui, avec ou sans casque colonial, ont blanchi sous le soleil tropical, dans leur effort de bâtir une nation toute nouvelle et qui ont gardé, plus d'un demi-siècle plus tard, encore suffisamment de vitalité et de créativité pour défendre l'aventure dont ils furent acteurs et témoins. Savaient-ils alors que quelqu'un s'ingénierait à en défendre la mémoire ?
Ils en rêvaient sans doute, fût-ce pour léguer à leur descendance le récit de leurs exploits, de leurs découvertes et de leurs réflexions sur l'avenir de l'Afrique centrale, mais avec une conviction toute relative, surtout qu'après leur départ beaucoup de leurs réalisations étaient allées à vau-l'eau.
Le sort allait venir à leur secours, quand dans les salons feutrés de l'hôtel Astoria quatre d'entre eux, chenus, mais gaillards, devisent de l'opportunité d'ouvrir la boîte aux trésors mémoriels et d'en diffuser le contenu. Ils en trouvent la clé. Le déclic de la serrure fonctionne. Le projet prend forme. Il faut réveiller les mémoires, réveiller les passions, mobiliser la générosité de tous ceux qui ont gardé la passion de l'Afrique, susciter l'envie de témoigner. Le temps presse, car il ne tardera pas à manquer. A la bande des quatre initiateurs se joignent trois autres, dont un propose de créer une asbl. Tant et si bien que le 9 juillet 2001, une réunion regroupe une quarantaine de personnes très au fait de la vie coloniale en Afrique centrale. Des statuts sont concoctés, en vue de leur transmission au Moniteur, et pas moins de vingt-deux des personnes présentes en signent l'acte fondateur.
Le premier conseil d'administration désigne Georges Lambert comme administrateur délégué. Un homme racé, élégant, dont le regard reflète intelligence et détermination, et dont la chevelure blanche précoce symbolise à elle seule la notoriété et l'expérience. L'équipe qu'il ne tarde pas à constituer est lourde de promesses. Son idée est de constituer une médiathèque avec le témoignage d'anciens expatriés du Congo et du Ruanda-Urundi, relatant leur vie au quotidien, leurs activités professionnelles, leurs ambitions, images et sons à l'appui, d'un apport précieux pour tous ceux qui ne sont pas coutumiers d'une interview. La création de documents illustrés à partir d'extraits de cassettes personnelles et complétées par les archives gardées jalousement jusque-là, comme des photos, des lettres, des films, augmente sans cesse en nombre. Les



montages ainsi réalisés seront destinés aux écoles, aux universités, aux centres culturels, aux associations, d'ici et de là-bas.
Dix ans plus tard, Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, a non seulement atteint ses objectifs premiers, mais a veillé aussi à multiplier les initiatives, élargissant sans discontinuer l'éventail de ses réalisations. Parmi elles, la publication d'un bulletin, tout modeste au départ, mais qui avec les années se muera en véritable revue, meublée d'articles variés sur la contribution de la Belgique au développement des pays sous son autorité, touchant à tous les domaines. En 2009, la revue atteint les 16 pages et s'adjoint les services d'un graphiste professionnel de grand talent. Forte de 24 pages, elle passe en 2011 à 3 parutions par an. En 2012-13 elle monte à 52 pages et à 4 parutions, avec l'apport des pages des associations devenues partenaires, devenant un véritable magazine, abondamment illustré et de mieux en mieux documenté, sur papier glacé et en couleurs.
Dans son numéro 22 de juin 2012, elle retrace, en guise de cadeau d'anniversaire, le chemin parcouru en deux lustres seulement, citant les acteurs les plus en vue, mettant en lumière leur contribution majeure, portraits à l'appui. L'album des têtes chenues est loin d'être complet, car un grand nombre de figures coloniales méritent d'illustrer la saga africaine des Belges : missionnaires, fonctionnaires, militaires, administrateurs, enseignants, chefs d'entreprises, colons... La revue ne manquera pas de les prendre sous sa loupe. En 2007, elle connaît un engouement spectaculaire de la part de ses 1.200 lecteurs attitrés. Elle est lue dans les ambassades, dans les universités, au MRAC de Tervuren, comme dans la plupart des autres associations ayant l'Afrique centrale en partage.
Le train prend de la vitesse et embarque de plus en plus de passagers. Chemin faisant, il faut hélas déplorer le départ de quelques compagnons de route et parmi ceux-ci les premiers qui étaient allés au charbon pour activer la chaudière, comme notre regretté Georges Lambert qui nous quitte en 2006, peu avant que l'association n'atteigne les 600 membres.
Avec le temps, force est cependant de constater que plus le voyage se prolonge, plus se font rares les convoyeurs. Paul Vannès, nommé Administrateur délégué en 2006, en prend conscience. La tâche n'est pas simple, mais d'emblée il s'y attelle avec courage et persévérance. Appartenant au secteur privé, il n'a peut-être pas d'entrée de jeu la même rigueur administrative que son prédécesseur, mais il est bosseur et se plaît à avoir plusieurs fers au feu. Il a le flair pour choisir ses collaborateurs de première ligne et détient ce petit grain d'opportunisme nécessaire à la réussite d'un job. MDC lui doit de nombreuses initiatives, comme la création de cellules de duplication des DVD; la digitalisation des films de 8 et 10 mm relatifs à nos anciennes colonies, l'organisation de colloques, de conférences, de séances de projections régulières de grands films sur le Congo (devenus les Mardis de MDC en 2017), la création d'un site sur Internet, la réorganisation du comité de rédaction de la revue et l'ouverture de ses


Association Royale des Anciens d'Afrique et d'Outre-Mer de Liège

PROGRAMME SEMESTRIEL


CONTACTS

Spa parmi les grandes


NYOTA

Cercle Royal Africain des Ardennes

Hommage à Alphonse Parmentier


ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LACS

Journée historique à Arlon


Afrikagetuigenissen

Pater Placied Tempels


UROME-KBUOL

Le Musée royal de l'Afrique centrale rénové : un mausolée et un lieu de dénonciation de notre passé colonial ?

pages à différents cercles et associations, l'élargissement du cadre initialement limité à l'époque coloniale. Il repense aussi la réalisation d'un grand film sur le Congo, vœu émis en son temps par son prédécesseur. Avec son équipe, il crée des contacts avec des associations d'anciens toujours actives en Grèce, au Portugal, en Italie...
En 2011, Roger Gilson, plein de sagesse et de professionnalité, sans oublier son précieux carnet d'adresses, prend la présidence du conseil d'administration. Par son assiduité à participer en personne et avec l'humour qui le caractérise aux séances du Forum, qui deux fois par mois réunit une bonne vingtaine de débatteurs invétérés et d'invités, il contribue généreusement au rayonnement de l'association.
En 2017 Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi fête ses quinze ans d'existence. Les festivités ne manqueront pas de mettre en lumière ses réalisations et de mettre à l'honneur ceux qui les inspirèrent. Aux membres assidus sont venus s'ajouter de nouvelles têtes blanches et chaudes dont celle du nouveau rédacteur en chef de la revue qui attire tous les regards. Les concertations au sein du Forum confirment que la mémoire de l'aventure des Belges en Afrique centrale n'est pas en voie d'extinction. Durant la quinzaine qui suit ces séances d'échanges, aussi vifs que fructueux, les téléphones chauffent dans les chaumières jusqu'à la rencontre suivante où les débats reprennent de plus belle.
Puissent-ils se perpétuer longtemps encore, pour le plus grand plaisir de ceux qui ont blanchi sous le harnais colonial, dont les rangs hélas sont de plus en plus clairsemés, de ceux qui sont restés après soixante pour poursuivre l'œuvre entreprise par leurs aînés. Pour le plus grand intérêt de ceux qui se préparent à partir, de ceux nombreux qui ont fait de la présence belge en Afrique centrale le sujet de leur recherche historique et même de ceux qui simplement en rêvent. Non, le rêve africain de la Belgique n'est pas mort. Et Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi a l'ambition de contribuer avec tous ses membres à le perpétuer. ■



Vie des associations



Calendrier des manifestations de 2017

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au **0496 20 25 70** ou écrire à **fernandhessel@skynet.be**

2017	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise - Kinshasa) : 00 243904177421 - afalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN : g.bosteels@skynet.be												
AKIMA (Amicale des anciens du Kivu, du Maniema et d'Albertville) : 02 375 12.42 - akima @outlook.be												
AMI-FP-VRIEND Limburg – Hasselt									16 E	6 A		
AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen : 059 800 681 ou 0497 726 088	4 G	5 AF	1 F	5 F	3 F	7 F	5 V 21 E	6 P	16 E	4 B	8 F 11-15 E	8T
APKDL (Amicale des Pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) : 04 253 06 47			4 AC			3 BW			9 J			
ARAAOM (Assoc. royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) : 04 867 41 94	29 F	16 M	26 AB	23 L				8 Q		8 L 29 E		17 D
ASAOM (Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer de Spa) : 0477 75 61 49	22 AB			23 L		25 E				8 L		
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 02 772 02 11 - mukanda@skynet.be										1 B		
COMPAGNONS DE L'OMMEGANG												
CONGORUDI (Association royaledes anciens du Congo belge et du Ruanda-Urundi) : 02 511 27 50			23 G			10 AW	5 G	2 G	6 G 21 G			
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) : 080 21 40 86		8 M	18 AW		10 M	18 E						
CRAOCA - KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) : 0494 60 25 65				27 A					21 E			27Y
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer) fondé en 1889 - www.craom.be	11 G 24 C	14 B	6 A 28 C	18 KB	23 C	26 P		28 L 29 P	19 C			
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) : 061 260 069				22 AB					5 K			
CCTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternité belgo-congolaise - Belgïe-Congo Verbrorderd) m.faeles@live.fr		21 AMG										
KKVL (Koninkelijke koloniale vereniging van Limburg) : 011 22 16 09	21 D		11 B		8E	17 E				7 B		
LA MAISON AFRICAINE : 02 649 50 15 - jmassaut@gmail.com												
MAN (Musée africain de Namur) 081 23 13 83 - info@museeafricain.be		18 A										
MANONO Jean Thiriar 02 653 20 15												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) : 02 649 98 48	13 O 27 O	10 O 24 O 14 K	10 O 24 O 14 K	7 O 21 O 18 K	5 O 19 O 9 K	2 O 16 O 30 O 13 K		26V	1 O 15 O 29 O	10 J 13 O 27 O 10 K	10 O 24 O 14 K	8 O 22 O 12 K
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be				8 C		30 N				16 B		18 D
NIAMBO : 02 375 27 31 niambo@googlegroups.com - https://sites.googles.com/site/niambogroupe/	21 AB	26 P	18 P	15 Q	21 PQ	17 PQ		20 JV		15 P	19 P	
N'DUKUS na Congo : 02 346 03 31 - 02 251 18 47 - 02 652 58 33			23 G		21 P 30 P		1 P					
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO E O SEU GRANDE RIO ZAIRE (Retrouvailles luso-congolaises) Fernão Ferro – Seixal, Portugal						10 J						
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN : 09 220 69 93							27 J					AGL
RCLAGL (Royal cercle luxembourgeois de l'Afrique des grands lacs)						24 A						
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique : 0475 42 25 29)			29 AW			8 M						
URCB (Union Royale des Congolais de Belgique)	15 U								3 U 16 E 21 E	11 U 15 E	3 T	
URFRACOL (Union Royale des Fraternelles Coloniales)				27 A					21 E			
UROME (Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer) : www.urome.be						14 A						
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) 02 354 83 31			22 AW							21 AW		

CODES : **A** = assemblée générale. **B** = moambe. **C** = déjeuner-conférence. **D** = bonana. **E** = journée du souvenir/de l'amitié, hommage. **F** = gastronomie. **G** = cocktail /apéro. **H** = fête de la rentrée. **I** = invitation. **J** = rencontre annuelle. **K** = projections. **L** = déjeuner de saison (printemps/automne). **M** = Conseil d'administration. **N** = fête anniversaire. **O** = forum. **P** = activité culturelle/historique. **Q** = excursion ludique. **R** = Office religieux. **S** = activité sportive. **T** = fête des enfants. **U** = réception. **V** = barbecue. **W** = banquet/ déjeuner/lunch. **X** = conférence-expo. **Y** = jubilé. **Z** = biennale.

SOUS LES PALMES

La rédaction est contrainte d'interrompre la série des cercles militaires qu'elle s'apprêtait à publier dans son intégralité, à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, pour intercaler l'évocation d'une association qui a pris racine à l'Institut Marie-José d'Élisabethville et qui, faute de combattantes, a cessé ses activités à la fin de 2016. Mémoires du Congo a tenu à adresser un exemplaire de sa revue (n°43) à tous les anciens membres, en guise de reconnaissance et avec l'espoir qu'un certain nombre d'entre eux aura à cœur de souscrire un abonnement.

PAR FRANCOISE DEVAUX

Comme l'histoire de l'association Sous les Palmes ne peut être dissociée de l'histoire de l'institution qui lui a donné vie, il semble évident d'évoquer à grands traits celle-ci avant de décrire celle-là. Sous les Palmes, qui tire son nom des palmiers qui ombrageaient la cour de la prestigieuse école é'villoise, a été en définitive la perpétuation de l'aventure scolaire de celles qui y acquirent sagesse et instruction, sous forme de retrouvailles régulières et de relance en 1978 du petit journal interne créé en 1948.

Il était sans doute peu de coloniaux, qu'ils fussent du Katanga ou d'une autre province, qu'ils fussent Belges ou d'une autre nationalité, qui ignoraient l'existence de l'Institut Marie-José d'Élisabethville, réservé aux filles. L'histoire de l'école en fournit l'explication.

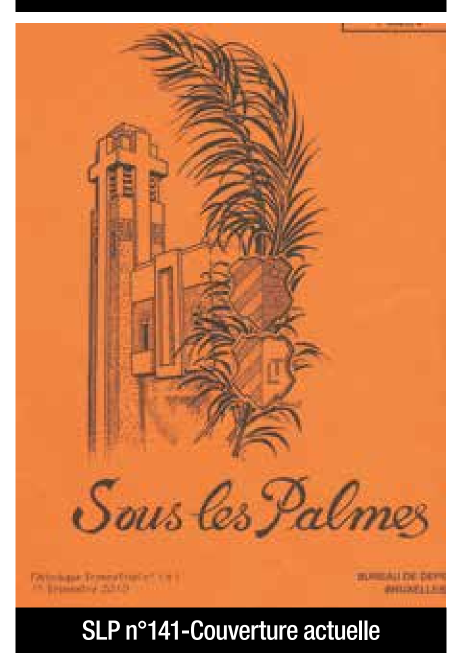
En juillet 1912, à l'initiative du ministre des Colonies Jules Renkin et du Supérieur général des Soeurs de la Charité Mgr Van Reckem, trois sœurs de la Charité de Gand ouvraient à Élisabethville une Ecole pour Jeunes Filles européennes dans deux petits locaux de 5 mètres sur 4. Dès le 22 juillet, treize élèves sont inscrites. Antoinette Sageman, première élève inscrite en mai déjà, avait 4 ans.



Dès le début il avait fallu organiser un internat, mais, faute de bâtiment, la première interne fut logée dans la maison des Sœurs. Petit à petit, le nombre d'élèves augmentant, le corps professoral s'élargit. Il fallut donc construire de nouveaux bâtiments pour les religieuses, des classes ainsi qu'un dortoir en briques (1918). Dès 1922, un cycle complet d'études est organisé : 3 années montessoriennes, 6 années primaires suivies de 3 années d'études moyennes auxquelles s'ajoutèrent des années de cours supérieurs à partir de 1929. A la même époque, on ouvre 2 années d'humanités gréco-latines qui furent abandonnées puis rouvertes en 1939. Des sections professionnelle et technique se sont ajoutées aux humanités. L'Institut est devenu un complexe de plus en plus vaste.
En 1930, sur proposition du Gouverneur Heenen, l'établissement prend le nom d'Institut Marie-José, en l'honneur de la Princesse royale. En 1934 est érigée la chapelle Mater Dei, qui se caractérise par la simplicité et l'originalité de son architecture très moderne. Les vitraux flamboyants, seule décoration intérieure,



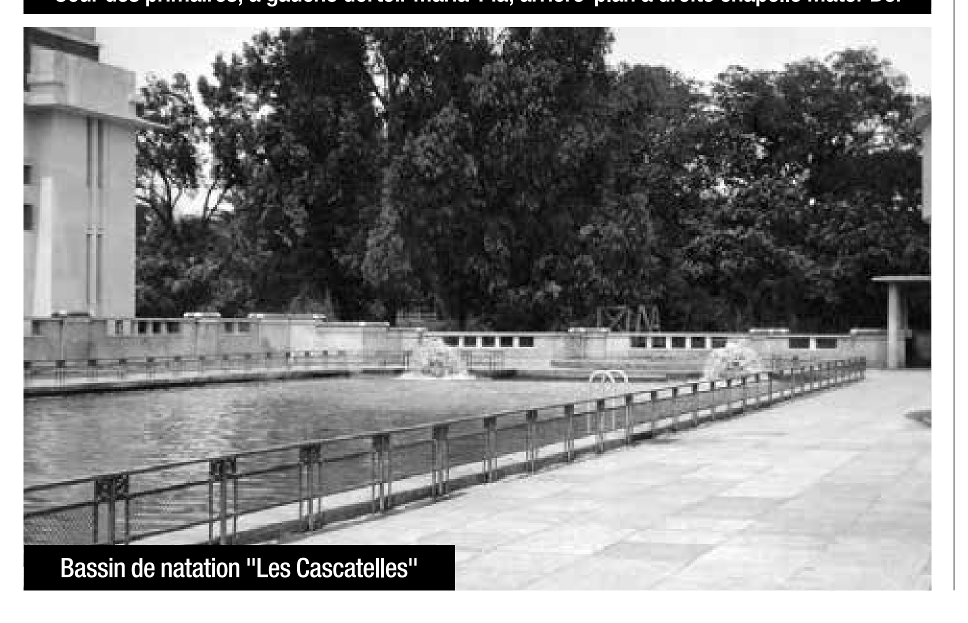
SLP n°82-Déc. 1964



SLP n°141-Couverture actuelle

sont l'œuvre du maître anversois Eugène Yoors. Bâtie pour les religieuses, les élèves et les malades, elle est aussi une chapelle semi-publique. Les Sœurs de la Charité ayant compris que la natation est un sport nécessaire dans un pays chaud, firent construire en 1938 un bassin de natation baptisé Les Cascatelles, dû à l'architecte Jordan. Une première pour une école du Congo.
Avec la relève d'après-guerre, le nombre d'élèves augmentait régulièrement : 700 en 1945; 850 en 1948, en même temps que l'ouverture d'une section flamande pour les classes montessoriennes et préparatoires; 1300 en 1952; 1500 en 1955. La 2000e inscription est enregistrée en septembre 1957. A cette occasion, au cours d'une cérémonie en présence de la Supérieure, Mère Estienne, et de la première élève devenue entre-temps présidente des anciennes, Mme Antoinette Levy, Noëlla Marguillier reçut un bracelet en or sur lequel étaient gravés le nom de l'Institut Marie-José, la date d'inscription de Noëlla et le chiffre 2000.
Avec l'Indépendance en 1960, l'instauration de l'Etat du Katanga et les "guerres de l'ONU" l'Institut fait un virage important en se mettant au service de la jeunesse katangaise. La majorité des élèves européennes est partie, des professeurs ne reviennent pas, des classes entières disparaissent, pour renaître peu à peu avec l'arrivée massive des élèves congolaises aussi bien à l'externat qu'à l'internat. En 1963, le nombre d'élèves dépasse à nouveau le millier.

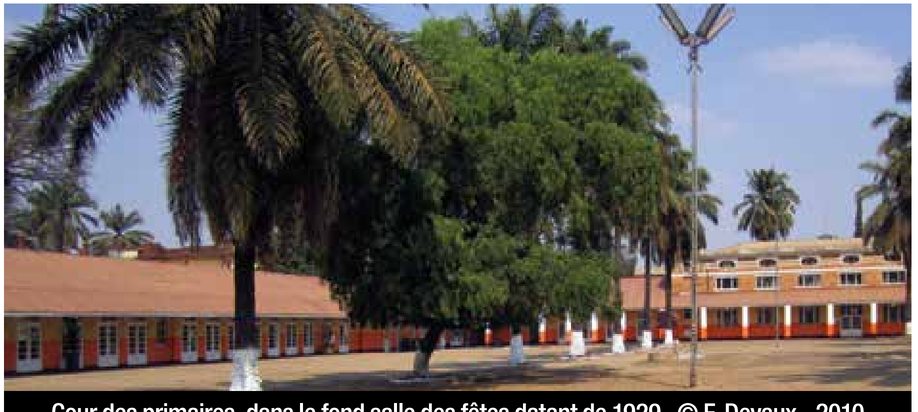

Cour des primaires, à gauche dortoir Maria-Pia, arrière-plan à droite chapelle Mater Dei


Bassin de natation "Les Cascatelles"

Les programmes métropolitains restent d'application. Le haut niveau d'enseignement se maintient.
Après la réunification de la RDC, qui deviendra ensuite le Zaïre, l'Institut prend un nouveau tournant. L'institut, comme toutes les autres écoles catholiques de la province, passe sous obédience du Bureau de l'enseignement catholique (BEC) et adopte les programmes de l'enseignement national, en réforme rapide. Cela se fera en plusieurs étapes sous la direction de Sœur Priscilla.

A la rentrée de 1969-70 l'institut se taille une place de choix dans l'enseignement au Katanga, devenu pour un temps le Shaba : 1000 élèves au primaire et 660 au secondaire. Son offre est des plus variées : un cycle d'orientation, suivi des options littéraire, biochimie, commerciale et administrative (cycle court et cycle long), coupe-couture, pédagogie, hôtesse d'accueil. Une dernière rhétorique, mixte et multiraciale, sort en juin 1970. Il n'y aura désormais plus que quelques élèves européennes à fréquenter l'école.
Dans la foulée de la nationalisation de l'enseignement décrétée par Mobutu, l'Institut Marie-José prend le nom de Lycée Tuendelee. Les enseignants congolais font leur entrée au secondaire, jusque-là aux mains des religieuses et des coopérants. La politique fait irruption dans l'école avec la création d'une section JMPR (Jeunesses du Mouvement Populaire de la Révolution), chargée de l'animation politique quotidienne, comprenant le salut au drapeau, l'hymne national, les slogans. Sœur Priscilla quitte au cours de l'année scolaire 1974-75. Les 3 années suivantes, Mlle d'Hooghe reprend la direction confiée ensuite aux Soeurs Salésiennes qui l'assument encore.
Venons-en maintenant à la genèse de l'association et à son titre Sous les Palmes.
Le 6 décembre 1948 au matin, les élèves de l'Institut Marie-José furent surprises en ouvrant leur banc pour sortir leur matériel scolaire. De toutes les classes on entendait fuser des exclamations d'étonnement d'abord, de plaisir ensuite. Chaque élève venait de découvrir le petit

journal qui devait servir de trait d'union entre tous les membres de la grande famille de l'Institut, en particulier les anciennes élèves.
Dans sa rubrique Au fil des jours Sous les Palmes se faisait l'écho de la vie de l'école et a ainsi été une vitrine sur la vie culturelle à Élisabethville en relatant les activités auxquelles participaient les élèves : concerts, théâtre, conférences. Sans oublier le cinéma, par le biais du cinéclub animé, entre autres, par le Père Beckers, qui, à l'occasion, rognait un peu sur les cours de latin et grec pour évoquer les films proposés.
Une des premières tâches fut de trouver un nom à ce « pauvre anonyme ». Parmi les 187 suggestions envoyées, le choix se porta sur « Sous les Palmes ». En classe de dessin, à l'instigation de leur professeur les élèves avaient dessiné des propositions de couverture. Une ancienne raconte que "c'est une 'grande' aux mains d'artiste, Odette Delcourt, qui a remporté la palme (c'est le cas de le dire !) et est devenue la marraine du journal". En 1978, Odette acceptera d'en reprendre le parrainage. Puis le journal cessa de paraître. Il aurait sans doute disparu, n'eût été l'empreinte indélébile de l'institut sous les palmes africaines. En 1977, lors d'une rencontre de quelques anciennes, jaillit l'idée d'organiser un grand rassemblement des élèves qui avaient fréquenté l'Institut Marie-José d'Élisabethville depuis sa fondation. Ce serait l'occasion de renouer les liens avec certaines perdues de vue depuis 10, 20, 30 ans et plus. Emily Beauvent et Dina Demoulin s'installèrent derrière leur tam-tam, c'est-à-dire leur machine à écrire, pour lancer les invitations. Grâce à des équipes d'aides généreuses et motivées, la réunion de plusieurs centaines d'anciennes (et anciens) venues des quatre coins de la Belgique fut un succès tel qu'on en redemanda. Beaucoup proposèrent la renaissance du petit journal de l'école qui avait cessé de paraître depuis quelques années. Il recréerait le lien, notamment avec celles vivant à l'étranger.
Dès le 1er trimestre de 1978, le numéro 1 du Sous les Palmes nouveau était expédié en Belgique et un peu partout dans le monde.


Cour des primaires, dans le fond salle des fêtes datant de 1929. © F. Devaux - 2010


Cour des humanités, à gauche réfectoire et dortoir. © F. Devaux - 2010

Le numéro 2 se faisait l'écho des lettres enthousiastes de plusieurs lectrices. Un bref extrait d'une d'entre elles suffit pour dire toute la charge émotive que procurait la lecture du journal : *"Ciel, mon mari ! Je ne l'avais pas entendu rentrer. Il est vrai que j'étais bien loin d'ici. Où j'étais ? C'est malin, ça ! Où voulez-vous que je sois le jour où je reçois le Sous les Palmes ? Je faisais un petit saut dans la piscine de l'Institut. Ou bien je m'ébrouais déjà sous un palmier ? Je ne sais plus. Mais j'étais quelque part par là. Si vous voyez où je veux dire... Attention, je ne veux pas dire que le Sous les Palmes ait été prétexte à un gros accès de nostalgie. Non ! La nostalgie, ça ne sert à rien et ça fait pleurer. Mais de bons vieux souvenirs qui refont surface, ça fait du bien et ça rajeunit."*
L'année 2012 vit le centenaire de l'école célébré en grande pompe à Lubumbashi en présence de quelques anciennes qui avaient tenu à faire le voyage. A Bruxelles aussi, une biennale plus festive fut prétexte à se remémorer les belles années de l'institut tout au long des cent ans de son existence.
Hélas, l'âge aidant, le nombre d'anciennes est allé diminuant au fil des années. La relève ne se faisant pas, une ultime biennale organisée en octobre 2016 annonça la fin de la vie du Sous les Palmes. Mais tout espoir n'est pas mort. Il suffirait de quelques bonnes volontés pour battre à nouveau le tam-tam. Les palmes bercent encore la mémoire de centaines d'anciennes. ■

Sources : Collection des Sous les Palmes aimablement prêtée par Marie-Paule Thiébaud.

Tableau des cercles déjà traités



LESSIVE

C'est toujours un moment de grande réjouissance que la moambe à Lessive. Grâce à un partenariat avec l'asbl locale Les Tchabots, l'AP/KDL réussit chaque année à faire le plein. L'ARAAOM ne manque jamais d'être du nombre. Pas moins de 120 personnes avaient fait le déplacement. Et l'équipe gastronomique s'applique, sous l'œil vigilant d'Angèle Deseure, à améliorer d'année en année son art de la moambe.

Rien que du bonheur pour des coloniaux à la retraite. Une opération qui réussit en outre à réunir des membres de plusieurs cercles ; et qui présage sans doute par là le futur, plus ou moins proche, du grand mouvement de mémoire qui a pris racine sous les tropiques et qui plus de soixante ans après la grande aventure africaine, s'il faut en juger d'après l'ambiance qui régnait à Lessive, montre peut-être des cheveux gris, mais pas de signes de fatigue. Il faut croire que la magie africaine opère toujours. ■

© Photos Fernand Hessel







Programme de l'ARAAOM 2017-18

08.10.17 : Déjeuner d'automne à la Pitchounette à Tiège
29.10.17 : Journée du Souvenir, avec dépôt d'une gerbe à Cointe, suivi d'un déjeuner aux Waides (35 €)
17.12.17 : Banquet de Bonana, avec homard (50 €) ou turbotin (35 €)
Janvier : Choucroute aux Waides
Mars : AG-Moambe aux Waides
Mai : Déjeuner de printemps, la Pitchounette à Tiège
02-06-18 : Convívio en Algarve (Portugal), auquel programme s'ajouteront quelques visites et spectacles, selon les possibilités et les opportunités, de même que la participation, selon les affinités, aux activités de l'AP/KDL et de NIAMBO.

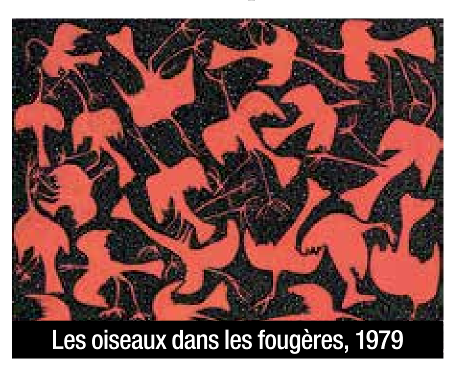
PREMIERE MONDIALE A LIEGE

La saga entre la Cité ardente et la Capitale du cuivre se poursuit. Déjà en 1958, le Torê fit son entrée à Élisabethville (voir n°41, p.37). Aujourd'hui c'est un peintre katangais de renommée mondiale qui décore les cimaises de la Cité Miroir à Liège. Le jumelage entre Lubumbashi et Liège décidément se porte bien.

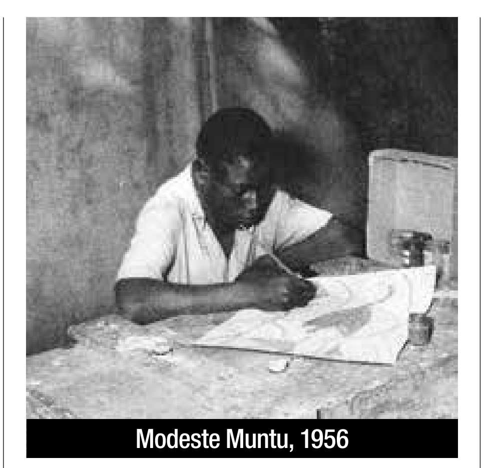
PAR LOUIS DESPAS

En ce printemps-été de 2017, les affiches colorées d'un type très particulier qui fleurissent en de nombreux endroits de la ville n'auront pas manqué de retenir l'attention de quiconque s'intéresse à la vie culturelle de Liège. Déjà le graphisme excite la curiosité. Sur fond de toile jaune nervuré de noir, couvert de feuillage violacé pâle constellé de points blancs, une silhouette ébène, longiligne, aux membres filiformes, portant son mutoto sur le dos tout en gesticulant des bras (tiré du tableau Femmes en brousse).

C'est le modèle type de l'art pictural de l'artiste congolais Mode Muntu. Ces affiches invitent le public à une exposition exceptionnelle dédiée aux œuvres de ce peintre méconnu, afin de le mettre en pleine lumière et de montrer le travail de toute sa vie. La presse en a fait sa une. L'article peut donc se limiter à un bref résumé de la personnalité et du génie de l'artiste. Pendant près de quatre mois, la Cité Miroir présente une rétrospective inédite de ses œuvres, en véritable première mondiale. Le vernissage de l'exposition eut lieu le 15 mai en présence des commissaires de l'exposition Aude de



Les oiseaux dans les fougères, 1979



Modeste Muntu, 1956

Vaucresson et Michaël De Plaen, qui fit un bel éloge de l'artiste, ainsi que de nombreux invités de marque, dont Guy De Plaen, père de Michaël, ancien conservateur du musée de Lubumbashi et son épouse, Claude Charlier ancien directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Lubumbashi et de Kinshasa. La rédaction ne pouvait manquer pareil événement, tant il est révélateur de la bonne intelligence qui règne entre le Congo et la Belgique. Pour le relater, elle estime que mieux vaut multiplier les tableaux que les mots. Aussi l'article se limite-t-il à l'essentiel.

Qui est donc ce virtuose de la gouache à qui Liège rend hommage ? Le 29 mai 1940 naît à Mwanza, au cœur du Katanga, Modeste Ngoie Mukulu Muntu. Peu après sa naissance, sa famille s'installe à Élisabethville où dès l'âge de 14 ans le jeune Modeste se destine à une carrière artistique.

Si Léopoldville était la capitale politique du Congo, Élisabethville en était non seulement la capitale minière, mais aussi à beaucoup d'égards culturelle et artistique. L'éclosion des écoles d'art y a fortement aidé Mode Muntu à perfectionner son art. L'Académie d'Art populaire, surnommée l'atelier du Hangar, fondée par Pierre Romain-Desfossés influença fort probablement le jeune homme à certains niveaux, mais c'est à l'Académie des Beaux-Arts et des métiers d'Art, créée par le peintre belge Laurent Moonens, que Muntu a réellement développé son génie. Moonens est rapidement impressionné par la technique évolutive du jeune homme qui signera bientôt ses œuvres de son nom d'artiste Mode Muntu.

L'artiste révélera au cours des années un style très personnel, vivant et coloré, parfois répétitif, se caractérisant par des silhouettes anonymes, intemporelles et ubiquistes aux membres allongés et filiformes. C'est un peintre hypersensible, timide, travaillant en solitaire, débordant d'imagination et intensément créatif, constamment en quête de la silhouette et de la forme simple et dépouillée exploitée comme un vocabulaire universel. Sa peinture instinctive le rend inclassable, et certes



Affiche de l'exposition à la Cité Miroir


Femmes en brousse, 1974


Le Mulopwe Luba, 1981


Kalala Ilunga, fondateur du royaume luba, 1974


Le calendrier lunaire luba, 1979


Mme Aude de Vaucresson, Mme et M. Guy De Plaen et Michaël De Plaen

trop abstrait pour les Congolais qui privilégiaient le réalisme et le considéraient comme un être naïf, puéril, dénué de tout sens commercial. Virtuose torturé s'exprimant laconiquement, son vrai langage était sa gouache.

Un encadrement, un soutien constant et bienveillant lui étaient nécessaires pour s'exprimer pleinement dans son art. Son parcours connaîtra les remous politiques et sociaux bouleversant la RDC. De 1970 à 1972 Claude Charlier lui aménage un atelier à son domicile. Ensuite, il est pris en main par le Consul belge Nestor Cocks et le peintre Chenge Baruti. Dans les années 1980 il s'épanouit pleinement dans l'atelier mis à sa disposition par Guy De Plaen et son épouse au Musée de Lubumbashi. Il y fait la connaissance et se lie d'amitié avec leur fils Michaël, lequel lui rend aujourd'hui un magnifique hommage.

Il participe à plusieurs expositions au Congo, en Europe, aux Etats-Unis, au Japon. En 1955, il expose notamment à la galerie des Dominicains à Liège et à l'Expo universelle de Bruxelles en 1958. En plein essor, il décède d'une dysenterie le 23 janvier 1985 sans pouvoir terminer son ultime tableau, qu'il nomme par une étrange prémonition Le Linceul.

Utilisant le même moyen d'expression universel que Mode Muntu, quelques toiles d'artistes contemporains tels que A.R. Penck, Keith Haring, Roy Underwood et Daniel Walbidi côtoient la rétrospective des œuvres de l'homme modeste à la Cité Miroir.

Jan Hoet, conservateur du S.M.A.K. à Gand, a prédit que Mode Muntu serait le peintre du 21e siècle, et deviendrait le fer de lance d'un mouvement qui s'amplifiera et apportera, enfin, à la peinture congolaise les lettres de noblesse. ■

Bibliographie
De Plaen, M., *Mode Muntu, l'homme modeste*, Prisme Editions, 2015

Photos L. Despas & Michaël De Plaen





Journée de l'amitié

Spa.
AUTHENTI'CITY

Traditionnellement, l'ASAOM consacre le dernier dimanche de juin à honorer ses pionniers. La journée est introduite par une messe à Saint-Remacle à Spa, suivie du dépôt d'une gerbe au pied de la stèle aux Pionniers dans le parc des Sept-heures, puis achevée par un déjeuner, dans un restaurant de la nouvelle entité Spa-Jalhay-Stoumont.

PAR FERNAND HESSEL

C'est ainsi que le 25 juin 2017 une bonne dizaine de membres ont assisté à la messe, dite par un curé d'origine congolaise, qui inclut dans ses intentions une pensée reconnaissante pour ceux qui au début de la colonisation ont perdu leur vie dans le combat pour le développement de son pays. Une délégation alla ensuite déposer des fleurs devant le monument spadois aux pionniers, sous les couleurs de l'ASAOM et de l'ARAAOM. Les uns et les autres firent enfin mouvement vers la place du Marché à Sart-lez-Spa pour un déjeuner de l'amitié au Beau S'Art, sis dans l'ombre de la tour fortifiée de l'église du village. Il se fait que le patron, comme celui de la Pitchounette à quelques encablures de là, est membre de l'association. L'ambiance fut comme d'habitude des plus conviviale. Le cercle eut l'honneur d'avoir à sa table Albert et Andrée Demoulin de l'ARAAOM et Elisabeth Janssens de Congorudi, qui mit l'occasion à profit pour prendre une carte de membre, de même que Annie Ernotte de Stavelot.
Le hasard du calendrier fit que ce fut justement l'anniversaire du président du cercle, né quatre-vingts ans plus tôt. Comme de juste, il n'échappa pas à l'obligation d'offrir une tournée. Ce qui ne l'empêcha pas d'évoquer le vernissage de la veille, à la galerie Prince de Condé à Spa, de l'exposition de Patrick Hensenne, ancien du Congo et membre de l'ASAOM, trop peu suivie à son sens par le cercle. Et d'annoncer, sur un mode encore discret, l'organisation d'une moambe nationale pour les volontaires des cercles encore debout, dans la grande salle d'apparat de la ville, en gestation avec l'appui du comité culturel de Spa. Pour honorer la reine Marie-Henriette qui avait son château à Spa, qui servit régulièrement de havre aux coloniaux en difficulté, comme en 1960, et pour fêter, cent ans après, la fin de la Grande Guerre, amorcée par la fuite du Kaiser de son QG de Spa vers les Pays-Bas. ■

© Photos Fernand Hessel









1789 à Polleur

La quête des humains pour leurs droits est aussi vieille que l'humanité elle-même, le goût de la liberté étant inscrit dans leurs gènes. En 1789, à Paris, elle connut un moment de grande intensité, pour l'Occident tout au moins. Car la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ne mit ni un terme à l'esclavagisme qui continua à sévir parmi les peuples vivant au Sud, ni une entrave à la colonisation de ceux-ci où la liberté des peuples noirs fut mise sous le boisseau.

PAR JOSE JACOB & FERNAND HESSEL

Les pays disposant d'une administration forte sont plus aptes à garantir les droits de leurs citoyens. C'est donc logiquement, au nom de la grande fraternité humaine, qu'ils ont le devoir de venir en aide aux pays où l'administration est encore fragile et les désirs totalitaires toujours puissants. Ils se doivent également de soutenir les organisations qui font des droits humains leur cheval de bataille.
La Coopération belge n'est pas en reste sur ce dossier et elle finance de nombreux projets d'appui à la bonne gouvernance dans les pays dont elle avait la tutelle au temps des colonies.
Ce que les Belges savent moins c'est que les tenants de la Déclaration de 1789 à Paris eurent un émule à Polleur, en la personne de Laurent-François Dethier (Spixhe, 14 octobre 1757 – Theux, 1er juillet 1843), grand défenseur des droits des citoyens, au sein du Marquisat de Franchimont, à Liège et à Paris, et à ce titre républicain convaincu et farouche partisan du rattachement de la Belgique à la France.
Il faut se souvenir que le peuple liégeois vivait depuis plusieurs générations dans une hostilité au prince-évêque qui n'avait de cesse d'augmenter les impôts et de restreindre les libertés conquises depuis des siècles.
Les lignes de faîte de sa biographie suffisent pour camper le personnage, aussi habile politicien que chercheur en géologie, présent dans toutes les serres chaudes où mûrissaient la liberté et la démocratie, au tournant des 18e et 19e siècles. Particulièrement actif dans le Marquisat de Franchimont, fait alors de cinq communes, appelées bans : Theux, Jalhay, Sart, Spa et Verviers, Dethier fut d'ailleurs à plusieurs reprises mayeur de Theux où son parcours s'est terminé et où il repose pour toujours dans le vieux cimetière. Enfin ! pourrait-on dire, car dans sa vie active il déborda d'activités et d'engagement au service de la cause républicaine. Quand il ne hantait pas les prétoires, il était en prospection géologique sur les terres du Marquisat. Selon les aléas de la politique européenne, il est député au Tiers Etat à Liège. Il fuit à Paris quand les troupes autrichiennes rétablissent sur le trône épiscopal le prince-évêque de Hoensbroeck. Il revient en 1792 à Theux, à la suite de la victoire des Français à Jemappes. En 1793 le prince-évêque revient et Dethier repart à Paris où il prend part aux travaux de la Convention, les Franchimontois ayant le statut de citoyens français, et adhère au Club des Jacobins. Quand les Français chassent à nouveau les Autrichiens, il rentre au pays et se fait nommer à plusieurs postes importants, jusqu'au moment où Bonaparte, le 9 novembre 1799 (le 18 Brumaire plus précisément), met fin à son rêve républicain.
En 1788, en toute légalité, étant sorti vainqueur des élections, il avait fait de Theux la première commune révolutionnaire. Et il fera de l'ancien Marquisat de Franchimont l'épicentre de la pensée révolutionnaire, ce qui a fait dire en 1794, selon certaines sources, au président de l'Assemblée nationale française, Merlin de Douai : "Ce que la France a été pour l'Europe, le pays de Liège l'a été pour la Belgique et le pays de Franchimont pour le pays de Liège".
Avec le concours d'amis partageant les mêmes idées (Douguet, Depresseux, Fyon, Delrée…), Dethier avait, dans l'enthousiasme de la liberté retrouvée, convoqué, le 9 août 1789, une assemblée de toutes les autres communautés du marquisat toujours sous régime conservateur. Les réunions se tinrent dans un pré situé tout près de l'église de Polleur. L'assemblée entrera ainsi dans l'histoire sous le nom de Congrès de Polleur. Dethier y prononce le discours d'ouverture et dès la seconde séance, il propose d'adopter une Déclaration des droits de l'homme et du citoyen pour le Franchimont, qui sera adoptée lors de la troisième séance, le 19 septembre 1789. Document visionnaire que l'on peut considérer comme l'acte fondateur de la démocratie moderne.

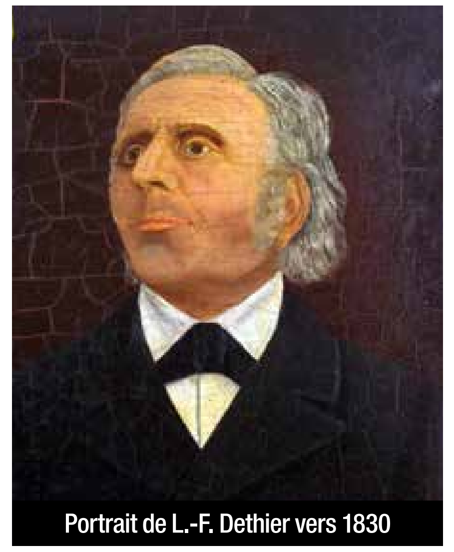

Portrait de L.-F. Dethier vers 1830

Photo F. Hessel

Tombe de la famille Dethier dans le cimetière de Theux

Deux cents ans après la Révolution française, en hommage à l'illustre theutois et à ses amis, de même qu'en appui au combat pour la démocratie plus que jamais d'actualité, les despotismes de toute inspiration étant toujours actifs de par le monde, une asbl vit le jour sur les terres du Franchimont, pour commémorer la fameuse Déclaration. A cette occasion un monument fut érigé à Polleur, à un jet de pierre de l'endroit où Dethier en 1789 la fit adopter par le peuple franchimontois. L'association ne se limita pas à élever une statue aux Droits et aux Libertés, dont bientôt on risque de perdre le sens historique, mais traça tout un parcours fléché à travers le Franchimont, ayant pour nom La Route des Droits de l'Homme. A chaque étape importante, une stèle a été plantée reprenant un article de la Déclaration de Polleur.
On ne saurait assez insister auprès de nos lecteurs pour mettre ce parcours, long de 85 km, au programme de leurs vacances, surtout s'ils s'impliquent dans la formation des générations futures. Chaque stèle est une invitation à la réflexion sur l'usage de la liberté et la promotion des droits du citoyen. Le circuit se déroule de plus dans un paysage enchanteur, ce qui ne gâte rien. Polleur lui-même est un joyau de village avec son clocher tors et son vieux pont franchissant la Hoëgne au voisinage de l'église…L'histoire de l'humanité offre suffisamment de preuves que la liberté pour le plus grand nombre des peuples, particulièrement ceux qui subissent toujours la loi du plus fort, n'est toujours qu'un rêve. La coopération internationale tient là de toute évidence son challenge idéal, difficile certes, mais combien gratifiant ! ■



Références :
Pays de Franchimont, n°518, 1989, A. Gonay, Laurent-François Dethier

Remerciements
- au Syndicat d'Initiative de Theux, pour la photo de Dethier
- à l'asbl Congrès de Polleur, pour la documentation


Statue des droits de l'homme à Polleur

La Route des Droits de l'Homme

Carte de la route des Droits de l'Homme centrée sur Polleur. Disponible gratuitement dans tous les bureaux de tourisme de l'ancien Comté de Franchimont

Record absolu pour Vielsalm

Dans son édition du dimanche 29 mars 1959, l'hebdomadaire Pays de Salm fait état à la une, non sans fierté, de ce qu'il faut bien appeler un record absolu en Belgique pour la ville de Vielsalm. L'article dénombre, sur une longueur de moins de 300 mètres, 52 habitations, noms des occupants à l'appui, d'où sont partis 26 Salmiens pour l'aventure coloniale, soit une moyenne d'un colonial par deux habitations et par onze mètres de rue.

PAR GUY JACQUES DE DIXMUDE

Il est bien connu que Vielsalm a été une pépinière de vocations africaines, dont n'est sans doute pas étranger l'enfant du pays, Alphonse Jacques (parti à quatre reprises au Congo à partir de 1887 – voir n°29 de mars 2014), qui entrera dans la légende belge sous le nom de Général Jacques en 1919, puis de Général Baron Jacques de Dixmude en 1923, et donnera à lui tout seul son nom à une vingtaine de rues et de monuments en Belgique, dont la rue où est alignée la rangée de maisons en question.

Et on comprend la fierté des Salmiens pour pareil record, qui concerne un bon nombre de véritables pionniers. Le prestigieux monument colonial de Vielsalm, qui reprend sur des plaquettes apposées sur le mur d'honneur les noms avec mention de la date du premier départ, en est une parfaite illustration. La rédaction reprécise l'histoire de ce monument afin que la mémoire ne s'en perde.

C'est la tradition depuis l'édification du mémorial que chaque année les membres du CRAA, basé à Vielsalm, aillent déposer une gerbe, en guise de reconnaissance et agitent la cloche pour rappeler aux disparus qu'ils sont toujours présents dans la mémoire collective de la cité. Et pour bien marquer la continuité, c'est le petit-fils du Général Jacques de Dixmude qui a le privilège de sonner la cloche pour inviter les membres du CRAA qui font le déplacement, en un nombre hélas modeste, comme le démontre la photo ci-jointe, mais respectable en comparaison avec d'autres cercles, à une minute de silence. Les participants, rejoints par quelques autres, se retrouvent ensuite à la Table des Hautes Ardennes pour un déjeuner sous le signe de l'amitié.

De son côté le conseil communal vient de démontrer l'intérêt qu'il porte à ce monument, et par là à la contribution des Salmiens au développement des trois pays d'Afrique centrale proches du cœur des Belges, passés du statut de colonies à celui de partenaires, en procédant ces mois-ci à un toilettage des symboles et reliques dont le mémorial est porteur. Loin de disparaître, celui-ci repart pour une nouvelle jeunesse. ■

© Photos Guy Jacques de Dixmude


La cloche du Mémorial de Vielsalm


Le Mémorial en réhabilitation


18-06-2017, Mémorial de Vielsalm

Pour les 60 ans du Mémorial

En cette année 2017 notre Mémorial atteint l'âge respectable de 60 ans. Un de nos membres évoque fort opportunément les grands moments de son histoire.

PAR JEAN-MARIE KOOS

A l'initiative du CRAA, un mémorial est édifié à Vielsalm sur un terrain accordé par la commune et situé avenue de la Salm, au pied de la chapelle Saint Gengoux, qui deviendra ensuite Notre-Dame de Luxembourg. Il fut inauguré en 1957. Ce monument rend hommage aux nombreux pionniers salmiens partis vers l'Etat Indépendant du Congo (1895 – 1908), devenu ensuite Congo belge jusqu'en juin 1960.

Ce mémorial est constitué par un mur semi-circulaire en pierres d'arkoze du pays sur lequel sont fixées cinq plaques commémoratives et quarante-deux pierres en schiste gravées aux noms des vétérans, dont le plus connu est le général Alphonse Jacques de Dixmude. Magnifiquement insérée dans l'ensemble, une clochette, offerte par les habitants de Vielsalm, retentit chaque année, en juin, lors de la journée du Souvenir.

Le 28 juillet 1957 fut une journée faste pour l'inauguration du mémorial en présence de la veuve du grand pionnier et de son fils le lieutenant-général Lucien Jacques de Dixmude, représentant le roi Baudouin, de M. Buisseret, ministre des Colonies, de M. Bodson, bourgmestre de Vielsalm, de nombreux coloniaux et d'un important détachement de la Force publique congolaise. Des couronnes sont déposées, des discours prononcés et une messe est dite. Après ces cérémonies, un cortège, emmené par la fanfare Concordia, se forme pour se rendre à la stèle du général Jacques de Dixmude qui sera fleurie. Un banquet clôturera cette journée à l'école moyenne de Vielsalm. Une superbe médaille, gravée par Marcel Rau, filleul de Victor Horta, y sera mise en vente.

Le monument ayant pris quelques rides, l'architecte Pierre Crémer en assurera la restauration en 1999 pour le 70e anniversaire du CRAA. A cette occasion, il sera doté d'une étoile en coticule (jaune) sur fond de schiste (bleu) rappelant le drapeau de l'Etat indépendant du Congo. Le tout aménagé avec art en fait un des plus originaux de Belgique. ■


Mme de Dixmude devant la plaque dédiée à son mari décédé en 1928


De jeunes Salmiens portent la gerbe familiale vers le mémorial, guidés par Mme de Dixmude

Les Mohicans

L'avenir des cercles d'anciens d'Afrique, qu'ils plongent leurs racines dans les lointaines colonies de la Belgique ou qu'ils aient été fondés après leur indépendance, dépend de la volonté des membres de garder vivaces leurs liens historiques. Les rangs de ceux-ci sont de plus en plus clairsemés, et rares sont les familles qui ont pu intégrer au mouvement de mémoire leurs descendants et encore moins leurs amis africains.

PAR FERNAND HESSEL

C'est ainsi qu'il est bon que les cercles restent informés sur les activités des uns et des autres, selon la politique d'ouverture menée par les cercles. L'association Les Mohicans, fondée à Ostende et qui réunit les anciens de Flandre-Occidentale, appartient à ceux dont la politique d'accueil est remarquable, et mérite de servir de référence à tous ceux qui peinent à garder vivace le souvenir de la grande aventure des Belges en outre-mer. Il y a toujours à Ostende une table pour les francophones.

Le dernier grand rassemblement, qui se déroula à Groeneveld, comme c'est devenu la tradition, le 30.06.17, Indépendance du Congo oblige, réussit à réunir 150 convives, pour un barbecue de début d'été, la veille même des grandes vacances. C'est assez dire le talent des organisateurs et la stratégie publicitaire. La deuxième bonne tradition et bon exemple chez les Mohicans, qui est de donner aux rencontres un contenu culturel, fut respectée. L'aumônier de la prison de Kananga, le Père Ivo Vanvolsem, devenu Bekende Vlaming (BV en abrégé) depuis sa participation à l'émission Luc Alloo, bien connue en Flandre, entretint les invités de son vécu kanangais, avec tout le tact que la situation au Kasaï requiert.

En fin d'après-midi les habitués, plus riches d'une nouvelle rencontre amicale, se sont séparés, avec la promesse de se retrouver à De Pinte, le 27.08.17, à l'invitation des anciens de Flandre orientale, regroupés sous l'appellation de Rëunie Congo-Zaïre Vrienden, animé par Gisèle Deweireld. ■

© Photos Fernand Hessel





MRAC : le point

La rubrique relative à l'avancement des travaux au Musée de Tervuren, présente dans nos colonnes depuis quelques numéros déjà, n'est pas remplie pour la raison principale que Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, est conviée à une visite guidée du chantier à l'occasion de son 15e anniversaire. Il va sans dire que les membres du CRAA sont invités à participer à la journée académique, en date du 10.10.17. Le n°44 de décembre y consacrera un reportage substantiel.


Fanfare congolaise devant le musée en 2005

Pour l'heure les travaux, surtout intérieurs, vont bon train. Aucune remise en question n'a été évoquée, par rapport à l'inauguration prévue en juin 2018. Les anciens d'Afrique centrale restent évidemment très attentifs à la manière dont sera intégrée l'histoire coloniale proprement dite au musée modernisé, épithète restant obscure, comme le continent d'avant-Stanley. ■

© Photo Fernand Hessel





Journée historique à Arlon

La refondation du cercle africain local est une réponse à un manque ressenti ces derniers temps dans le sud du pays par beaucoup de personnes ayant vécu ou voyagé en Afrique Centrale. Il représente une réaction "populaire" à la disparition en 2009 du Cercle Royal Arlonais et Gaumais d'Outre-Mer, né en 1921. Ce dernier aurait pu renaître si la longue maladie de son président n'avait brisé cette tentative. Sa veuve s'est manifestée auprès de l'auteur de ces lignes pour qu'il tente, avec son épouse, de relancer l'association défunte.

PAR ROLAND KIRSCH

Appel des anciens

Nos voyages répétés dans la région des Grands Lacs ces dernières années ont suscité l'intérêt de la presse régionale, d'où l'appel de plusieurs anciens. Nous avons accédé à ces désirs à condition de pouvoir compter sur l'expérience de nos aînés, d'être entourés par une équipe dynamique sans préjugés, ouverte aux jeunes générations européennes, ainsi qu'à nos amis congolais, rwandais et burundais, représentatifs de leurs communautés. Le Cercle veut vivre avec son temps.

Nous avons aussi étendu géographiquement ce nouveau groupe en le portant non seulement sur le territoire provincial élargi, appelé peut-être à disparaître, mais en y intéressant le Grand-Duché de Luxembourg voisin. Il s'agit là pour nous, de fonctionner dès aujourd'hui dans le cadre d'un bassin de vie. Souci de pérennité luxembourgeoise vue largement, avec comme seule condition d'accession au Cercle que les membres soient uniquement guidés par l'amour de l'Afrique des Grands Lacs. Et si l'association se veut toujours "Royale", ce n'est que le prolongement naturel et formel de l'appellation d'origine de l'ancien cercle, situé, par ailleurs, dans la province d'ascendance de la reine Mathilde.

Pourquoi les Grands Lacs ?

Car là-bas, comme ici en Europe, les frontières divisent, or la plupart des différents pays de la région des Grands Lacs présentent une familiarité culturelle commune, et donc, sont d'évidence en lien, notamment, avec la communauté francophone belge. Mais, en réalité, une refondation ciblée sur les Grands Lacs, c'est une renaissance de l'Afrique de nos pères, c'est notre vécu là-bas ou mieux encore, notre amour actuel pour ces personnes et leurs lieux de vie. C'est notre histoire bien sûr, et, c'est surtout, dès maintenant, parler de notre avenir commun : "Les Belges sont nos racines" (version africaine) et "Chez nous, c'est devenu chez eux" (version belge).

Alors, tous, en avant !

Messancy, juillet 2017 ■



Sources de la Semois à Arlon

Vie de l'association

Arlon, 24 juin 2017, Hôtel ARLUX : quelques instantanés du banquet d'investiture du RCLAGL, qui traduisent mieux qu'un long discours l'ambiance qui a régné parmi la soixantaine d'invités.



Le président Roland Kirsch accueille ses invités et met le temps de l'apéritif à profit pour les présenter les uns aux autres.



Sous l'œil vigilant du Baron Patrick Nothomb, président d'honneur du RCLAGL, et de Michel Faeles, président de la FRABELCO, deux écrivains congolais, Kassa-Kassa Bokomba et A.-D. Bonyanga Bokele, tous deux membres du conseil d'administration du RCLAGL, présentent leur tout récent opus



La carte des pays africains proches du cœur des Belges où les participants sont invités à pointer leur lieu de prédilection ou de leur ancienne résidence.



Le personnel d'ARLUX s'affaire autour des tables pour satisfaire les convives que les retrouvailles rendent particulièrement joyeux.



L'ambassadeur honoraire, Robert Devriese, administrateur délégué de l'UROME, dit toute sa satisfaction de voir renaître le cercle luxembourgeois et son espoir d'enregistrer bientôt son adhésion à l'UROME.



La présidente d'honneur du RCLAGL, Marcelle Charlier, affiche son plaisir devant le soutien des Luxembourgeois et de leurs invités, venus des cercles amis (de Namur, de Liège, de Spa).



Démonstration de la bonne amitié qui existe entre Africains et Belges, que le nouveau cercle a pour ambition de stimuler toujours davantage.

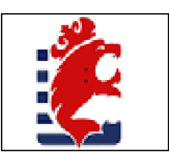


Dernière palabre, à dominante féminine, avant que chacun ne reparte vers son quotidien, jusqu'aux prochaines retrouvailles.









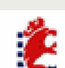
ADMINISTRATION DES CERCLES PARTENAIRES

Présidente et UROME : Odette François-Evrard
Vice-président : Fernand Hessel
Trésorière : Odette Vieilvoye
Secrétaire : Louis Despas
Monuments : Jeannette Traen
Fêtes : Jo Bay & Jeannette Traen
Vérificateur des comptes : à désigner
Porte-drapeau : Albert Demoulin
Tam-Tam : Rédaction, MdC, NLC et SNEL :
Fernand Hessel : hesselfernand@gmail.com assisté de Louis Despas
Siège : rue du Laveu, 97, 4000 Liège ;
tél. 04 253 06 43 ou 0486 74 19 48 ; odfrançois@yahoo.fr
Trésorerie : tél. 04 227 74 74 : odette.vieilvoye@skynet.be
Membres au 31 décembre de l'année écoulée : 94
Membre d'honneur : M. Luk Dens, président de l'AP/KDL
Compte : BPOTBEB1 – BE69 0000 8325 3278



Président : Fernand Hessel
Vice-président : José Welter
Trésorier et archiviste : Reinaldo de Oliveira
Secrétaire & porte-drapeau : Françoise Devaux, assistée de Michèle Kerff
Autres membres : René Dubois (président d'honneur), Joseph Heins, André Voisin (Past-Président et UROME)
Revue Contacts : (Rédaction, MdC, NLC, SNEL)
Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com;
Tél : 0496 20 25 70 - 087 77 68 74
Siège : ASAOM, Vieux château, rue François Michoel, 220, 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay).
Membres au 31 décembre de l'année écoulée : 74
Membres d'honneur : M. et Mme Voisin-Kerff, Dr et Mme Craenen-Hessel, M. José Welter
Compte : GKCCBEBB - BE90 0680 7764 9032

Président : Freddy Bonmariage
Vice-président : Guy Jacques de Dixmude
Secrétaire et trésorier : Herman Rapier
rue Commanster, 6 - 6690 Vielsalm
hermanrapier@skynet.be : tél. 080 21 40 86
Porte-drapeau et fêtes : Denise Pirotte
Vérificateur des comptes : Paul Chauveheid
Autres membres : Pierre Cremer, Didine Voz-Petitjean
Revue (rédaction, MDC, NLC et SNEL) et UROME : Fernand Hessel : hesselfernand@gmail.com
Siège : Freddy Bonmariage, Grande Hoursinne, 36 - 6997 Érezée
Tél. 086 40 12 59 ou 0489 41 79 05, freddy.bonmariage@gmx.com
Membres au 31 décembre de l'année écoulée : 55
Compte : BE35-0016-6073-1037



Président : Roland Kirsch
Vice- Président : Gérard Burnet
Secrétaire et responsable des Comptes: Anne-Marie Pasteleurs
Vérificatrice des comptes : Marcelle Charlier-Guillaume
Autres membres : Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter
Editeur des pages du Bulletin : Roland Kirsch
Siège social : RCLAGL, 1, rue des Déportés, 6780 Messancy
Tel : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90.
kirschrol@yahoo.fr
Nombre de membres au 31.08.17 : cercle en phase de lancement.
Présidents d'honneur : Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume
Compte : BE07 0018 1911 5566

Nécrologie

L'ASAOM apprend avec consternation le décès d'Alain Noirfalisse, ancien président de la RAAAV de Verviers et membre de l'ASAOM, et présente aux familles éprouvées ses condoléances émues.

Réalisations internes

- **14.06.17** : UROME AG, au CPA à Bruxelles
- **18.06.17** : CRAA Journée du Souvenir
- **24.06.17** : RCLAGL Banquet de refondation à Arlon
- **25.06.17** : ASAOM Journée de l'Amitié (Souvenir)
- **08.08.17** : ARAAOM Escapade à Sart-lez-Spa

Réalisations externes

- **10.06.17** : OS AMIGOS Convívio à Lisbonne ;
- **24.06.17** : Vernissage de l'expo de P. Hensenne (ASAOM), Spa
- **30.06.17** : MOHIKAAN Dipenda à Ostende (fh)
- **26.08.17** : MDC Fête du 15e anniversaire à Loverval

Participation aux Mardis et aux Vendredis de MDC (fh), aux activités de Niambo (ARAAOM) et de l'APKDL (ARAAOM).

Cotisation annuelle

Pour les cercles partenaires, la cotisation est de 25€ (50€ pour une cotisation d'honneur, avec citation dans la revue), à verser au compte de l'association de son choix repris sur cette page, et non au compte de MDC en page 2, avec la mention : Cotisation 20..

Dispositions communes aux trois cercles

- La cotisation annuelle ordinaire pour les trois associations est de 25 €, à partir de l'exercice 2017. La cotisation d'honneur est de 50 €, avec citation dans la revue.
Toute majoration de la cotisation, comme tout don ou legs, sera reçue avec reconnaissance. La revue cesse d'être envoyée aux retardataires dès le troisième trimestre de l'exercice en cours et un ultime rappel leur est adressé.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat.
- Chaque membre est invité à collaborer à la rédaction de la revue, tant du tronc commun que des pages partenaires propres.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.

Proverbe congolais

La hache de l'étranger ne peut venir à bout de ton travail.



Afrikagetuigenissen

Zetel : Jan van Ruusbroeclaan 15, 3080 Tervuren

N° 14



La traduction française de cet article se trouve sur notre site www.memoiresducongo.be

Wij herdenken Professor em. Jan Vansina

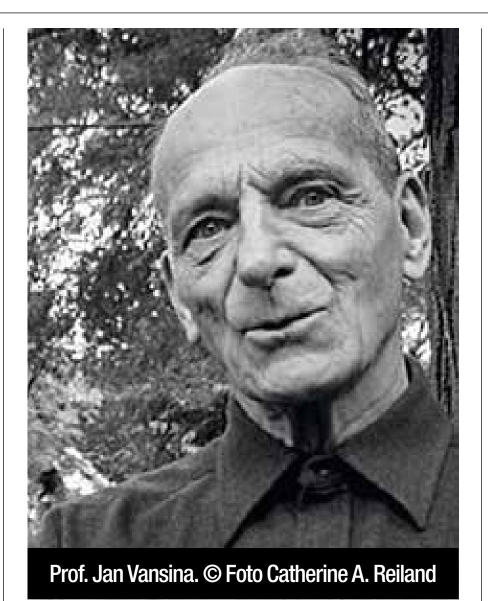
Zachtjes is professor emeritus Jan Vansina op 8 februari jl. voor eeuwig ingeslapen te Madison (USA) in de staat Wisconsin, in aanwezigheid van zijn echtgenote Claudine Herman en zijn zoon Bruno. Hij was geboren te Antwerpen in 1929 als zevende in een gezin van twaalf kinderen. Zijn vader was auteur en kunstschilder Dirk Vansina.

DOOR GUIDO BOSTEELS

Na het behalen van een licentie in de geschiedenis aan de KU Leuven in 1951, trad Jan Vansina als antropoloog in dienst van het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Centraal Afrika (IWOCA-IRSAC). Na een korte aanvullende studie aan het University College in Londen vertrok hij eind 1952 naar het IWOCA-IRSAC-station in Lwiro (Kivu), waar hij speciaal de Kuba-cultuur is gaan bestuderen. Vervolgens kwam hij in Butare (voorheen Astrida) in Rwanda terecht, dat ook de plaats is waar hij in het huwelijk trad.

In 1957 doctoreerde hij in de geschiedenis aan de Leuvense Universiteit (over de waarde van geschiedenis via mondelinge overlevering) en werd hij directeur van het IWOCA-IRSAC. In 1958 vinden we hem terug als hoogleraar in de Afrikaanse geschiedenis aan de Universiteit van Lovanium.

In 1960 gaf hij gevolg aan een verzoek om te gaan doceren aan de prestigieuze Universiteit van Wisconsin (USA). In 1963 begaf hij zich naar Congo-Brazzaville om op verzoek van een Amerikaanse studiegroep onderzoek te doen naar de Tio-bevolking.



Prof. Jan Vansina. © Foto Catherine A. Reiland

In 1973 werd Jan Vansina tot professor aan de KU Leuven benoemd, maar ingevolge meningsverschillen over de inhoud van het studieprogramma verkoos hij toch liever terug te keren naar de Universiteit van Wisconsin, waar hij tot aan zijn emeritaat, in 1994, actief zou blijven. Dit nochtans niet zonder intussen als gastprofessor te zijn opgetreden in Frankfurt, Parijs en Leiden. Vanaf 1986 stond hij ook aan het hoofd van het African Studies Program in de UW-Madison.

Wij schreven wel dat de leeropdracht van Jan Vansina een einde nam in 1994, maar dat belette hem niet er ook nadien een drukke wetenschappelijke activiteit op na te houden.

Uiterst lezenswaard is de enthousiaste biografie, van de hand van zijn Amerikaanse vrienden en collega's, die te lezen valt op Internet.

De kern van Vansina's opvattingen ligt in zijn verzet tegen de mening dat men niet van geschiedenis kan spreken als er geen geschreven bronnen bestaan. Dit impliceert natuurlijk meteen het belang van mondelinge overlevering als bronmateriaal. Zijn uitmuntend studiewerk, aanvankelijk bij de Kuba en later ook in Rwanda, maakte hem al snel befaamd op wereldniveau als een van de grootste pioniers op het domein van de Afrikaanse geschiedenis.

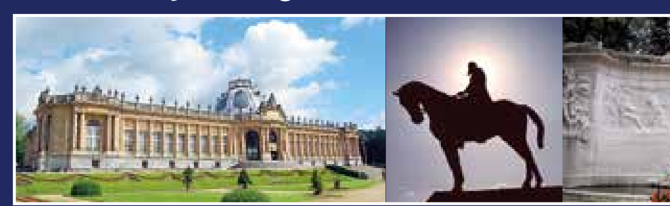
Het is algemeen bekend dat professor Vansina geen goed oog had op het Belgisch koloniaal beleid. Uiteraard was dat zijn goed recht, dat niet te beknibbelen valt, net zomin als zulks de waarde aantast van de hoogwaardige wetenschappelijke erfenis die hij ons heeft nagelaten. ■

UROME-KBUOL

Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer
Koninklijke Belgische Unie voor Overzeese Landen

N° 9







Le Musée royal de l'Afrique centrale rénové : un mausolée et un lieu de dénonciation de notre passé colonial ?

Le 20 juin dernier, les membres d'une mission économique congolaise en Belgique étaient invités à une soirée de présentation des activités des équipes scientifiques du MRAC en RDC. Une présentation sur les aménagements du futur Musée de Tervuren fut donnée par M. Bruno Verbergt, Directeur des services orientés vers le public du MRAC.

Un des membres de la délégation, M. Thierry Claeys Boùùaert, s'était étonné du fait que des associations de la diaspora congolaise avaient été sollicitées pour participer aux aménagements et présentation de l'histoire et de l'aventure coloniale alors qu'aucune des associations belges engagées dans la sauvegarde de la mémoire de cette histoire n'avait été approchée.

Il répéta son étonnement dans un courriel à B. Verbergt. Il y exprima également l'espoir que la présentation de cette histoire commune serait réalisée dans une recherche d'objectivité et de respect des réalités historiques et que ce respect devrait commencer par celui de l'initiateur de cette aventure coloniale, le Roi Léopold II...

M. B. Verbergt répondait par courriel : *que les avis, opinions et expertises des associations belges engagées dans la sauvegarde de la mémoire coloniale sont bien connus au sein du musée ; que la dichotomie entre les associations "diaspora" et celles "des Belges" devient de plus en plus insoutenable ; que le musée veut aussi être un lieu de rencontre... même s'il s'agit d'une rencontre autour d'un passé dont les plaies sont et restent trop profondes ; qu'en tant qu'institut scientifique nous avons à cœur les valeurs d'objectivité et de respect des réalités historiques ; qu'heureusement, il y a toujours les faits, bon pour l'un, mal pour l'autre ; que le Roi Léopold II a joué un rôle important, clé même dans l'histoire coloniale de notre pays qui sera mis en évidence, aussi bien en texte qu'en présentation ; que l'inclusion de quelques experts de la diaspora dans nos démarches ainsi que le respect pour les réalités historiques servent le même but, c.-à-d. se rendre compte de ce qui est idéologique dans toutes les approches et s'en écarter ; que nous avons, il n'y a que quelques semaines, rassemblé une dizaine de chercheurs en histoire autour de notre salle qui sera dédiée à l'histoire coloniale et postcoloniale, pour qu'ils s'expriment et critiquent nos travaux.* ■

Comme suite à cet échange épistolaire, l'UROME a adressé à B. Verbergt , le 31 juillet 17, la lettre suivante :

Cher Monsieur Verbergt,

M. Thierry Claeys Boùùaert nous a transmis la correspondance qu'il a échangée avec vous à propos de la rénovation du MRAC. Nous nous permettons de vous faire part ci-après des réflexions que votre réponse suscite de notre part, en notre qualité de président et d'administrateur délégué de l'UROME.

Pour rappel, l'UROME est une fédération de 22 associations d'anciens d'Afrique, belges et congolaises, représentant quelque 3.000 membres. Tous ont un



Siège de l'association
rue de Stassart-Straat, 20-22,
1050 Bruxelles-Brussel
www.urome.be

Contact : Robert Devriese,
rue du Printemps, 96
1380 Lasne
robertdevriese1@gmail.com

Président : Renier Nijskens
Administrateur délégué : Robert Devriese
Comité exécutif permanent (CEP)
Guido Bosteels, André de Maere d'Aertrycke, Robert Devriese, William De Wilde, Renier Nijskens, André Schorochoff, Paul Vannès, Jos Ver Boven, Françoise Verschueren, André Voisin.
Conditions d'adhésion
1) agrément de l'AG
2) payement de la cotisation annuelle, à raison de 0,25 € par membre de l'association, avec minimum de 50 € /an.
Compte bancaire
BE54 2100 5412 0897
Code BIC : GEBABEBB
Film Congo : BE08 0359 6532 1813.
Pages de l'UROME dans MDC
Editeur : Robert Devriese
Rédaction des articles non signés, liaison avec MDC, NLC et photos : Fernand Hessel
Adresse technique :
fernandhessel@skynet.be.

Membres de l'Urome

1 ABC-Kinshasa
2 ABIA
3 AFRIKAGETUIGENISSEN
4 AMI-FP-VRIEND
5 AP/KDL
6 ARAAOM
7 ASAOM
8 BOMATRACIENS
9 CCTM
10 CONGORUDI
11 CRAA
12 CRAOM
13 CRAOCA
14 CRNAA
15 FBC
16 MAN
17 MDC
18 N'DUKUS
19 NIAMBO
20 SIMBA
21 URFRACOL
22 VIS PALETOTS

passé congolais, tout aussi bien avant qu'après l'indépendance du Congo. Nous avons parmi nos membres encore quelques Administrateurs de Territoire dont les connaissances du pays, dans toutes ses composantes et aspects, sont indéniables. Deux de nos associations-membres, Afrikagetuigenissen et Mémoires du Congo, ont rassemblé d'innombrables témoignages de personnes ayant vécu en Afrique centrale. Bien que vous écriviez que "les avis, opinions et expertises des associations belges engagées dans la sauvegarde de la mémoire coloniale sont bien connus au sein du musée" nous ne pouvons que constater que l'on ne semble pas en avoir tenu compte. Que seulement deux de nos associations-membres aient été invitées in extremis à choisir, comme seule contribution au projet, un objet emblématique pour la campagne d'ouverture de "Mon Africa Museum", frise l'affront et le ridicule.
L'affront est d'autant plus grand quand il s'avère que ce que vous appelez "quelques experts de la diaspora" ont quant à eux été invités à jouer un rôle-clé dans le processus de rénovation globale du MRAC depuis plusieurs années.
Vous n'avez pas à convaincre l'UROME "que la dichotomie entre les associations 'diaspora' et celles 'des Belges' devient de plus en plus insoutenable". Nous en sommes tellement conscients qu'un des objectifs de notre union est d'entretenir les relations amicales avec les Congolais, Rwandais et Burundais, notamment avec la diaspora. Le MRAC, quant à lui, ne semble pas avoir cet idéal. Le COMRAF est exclusivement constitué de personnes de la communauté africaine de Belgique et de quelques membres du MRAC, nommés par le Directeur.
Vous prétendez que les "quelques experts de la diaspora dans nos démarches ainsi que le respect pour les réalités historiques servent le même but : se rendre compte de ce qui est idéologique dans toutes les approches et s'écarter de cela".
En réalité, on est bien loin de cette prise de distance. A ce propos, nous devons tout de même attirer votre attention sur ce que ces "experts" de la diaspora et quelques membres du MRAC nommés par le Directeur dans le COMRAF, n'hésitent pas à écrire :
…(le musée)...il faut dire qu'il n'est jamais parvenu, au cours de son histoire, à témoigner, à travers son exposition permanente, de la violence du passé colonial qui l'a pourtant fait naître et façonné.
… Aujourd'hui des voix s'élèvent pour demander que le MRAC, temple à la gloire du colonialisme belge et léopoldien, devienne un mausolée et un lieu de dénonciation de ce passé colonial, un monument dédié à sa mémoire.
Pareille transformation ne serait pas aussi radicale qu'il n'y paraît ... le MRAC doit non seulement reconnaître la violence coloniale infligée aux Congolais, mais souligner la part d'humanité de ceux-ci face à leurs oppresseurs...
Les Congolais devraient être impliqués de manière active dans la gestion du nouveau MRAC. Le MRAC ne peut réussir sa décolonisation que si les Congolais le "colonisent".
…the current and infamous permanent exhibit, still very much infused with Belgium King Leopold II's vision.
Signalons également la cosignature de la déclaration commune dans les Cartes-Blanches, Le Soir du 15/06/2016 *Comment décoloniser la statue de Léopold II*? par deux membres du MRAC dans le COMRAF.
L'UROME se réjouit d'apprendre qu'"en ce qui concerne l'objectivité et le respect des réalités historiques, ces deux valeurs nous sont, en tant qu'institut scientifique, très proches". Mais, au vu du choix de ceux appelés à jouer un rôle clé dans la rénovation du musée et leurs opinions, nous ne pouvons que nourrir les plus vives inquiétudes en la matière.
Cette inquiétude est d'ailleurs attisée par votre réflexion à propos des faits, à laquelle nous ne pouvons pas souscrire : "Heureusement, il y a toujours les faits, bon pour l'un, mal pour l'autre, qui ont eu lieu". Des faits sont des faits, quelle qu'en soit l'interprétation que l'un ou l'autre leur donne. En ce qui concerne l'histoire de la colonisation belge - nous précisons bien : la colonisation belge et donc pas la colonisation en général - il sied à l'institution scientifique que le MRAC se targue d'être, de présenter objectivement tous les faits, aussi désagréables – parce que trop "bons" – qu'ils puissent paraître pour les représentants de ce seul segment partisan que vous avez appelés à jouer un rôle clé dans la rénovation du musée.
Je me réjouis d'apprendre que le rôle clé qu'a joué le Roi Léopold II dans l'histoire coloniale de notre pays sera "mis en évidence, aussi bien en texte qu'en présentation". Je me permets d'ajouter que le Roi Léopold II a joué un rôle clé dans l'histoire du Congo et que par beaucoup de Congolais au Congo, il est considéré à juste titre comme le père fondateur du pays. Le buste du Roi Léopold II devra donc occuper une place de choix dans le musée, n'en déplaise à certains de vos conseillers.
Que des membres de la diaspora congolaise (et non pas africaine !) jouent un rôle dans la rénovation du musée, est tout à fait louable. Qu'ils se l'approprient, et que les Belges, surtout ceux qui ont fait du Congo – à l'époque – un des pays les plus prospères d'Afrique, en soient exclus, est tout à fait inacceptable.
J'ose donc espérer que l'appel plusieurs fois répété de nos associations pour pouvoir émettre un avis sur la rénovation, en particulier à propos de la salle dédiée à l'histoire coloniale et postcoloniale, soit enfin entendu. Je puis vous assurer que l'UROME est en mesure de rassembler une série de connaisseurs du terrain pour y avoir œuvré, tout aussi bien avant qu'après l'indépendance du Congo. Je puis également vous assurer qu'il ne s'agit pas que de nostalgiques, comme trop souvent prétendu, mais de personnes parfaitement capables de donner des avis mesurés, adaptés à une lecture "contemporaine" de la période coloniale, dont ils ont été témoins et acteurs. N'est-ce pas cette connaissance profonde des réalités de l'époque qui fait défaut aujourd'hui pour une meilleure compréhension de l'histoire contemporaine de donner des avis mesurés, adaptés à une lecture "contemporaine" de la période coloniale, dont ils ont été témoins et acteurs. N'est-ce pas cette connaissance profonde des réalités de l'époque qui fait défaut aujourd'hui pour une meilleure compréhension de l'histoire contemporaine de la RDC ?
Formule de politesse.

Signée par Renier Nijskens
et Robert Devriese

Agenda trimestriel

Activités internes (principales)

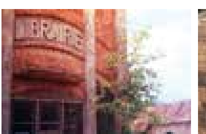
04.07.17 : Déjeuner de travail avec P. Van Schuylenbergh du MRAC
10.07.17 : Réunion du CEP
01.08.17 : Déjeuner de travail avec Bert Sohl de EYEONLINE TV en rapport avec notre film.

Activités externes (principales)

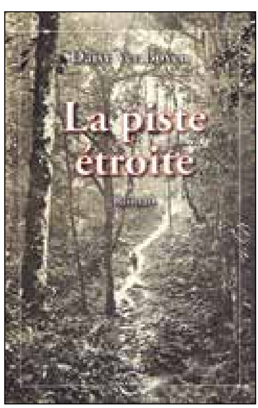
24.06.17 : Rencontre conviviale au RCLAGL à Arlon.



Bibliographie



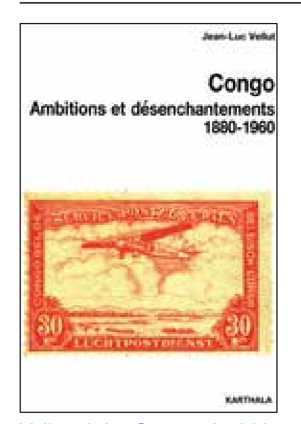




Ver Boven, D., *La piste étroite*, Dynamedia, 2017, 140x 210mm, 352 pages ; 22,50 €
Dans la grande production romanesque de l'auteur, premier et unique roman écrit en français, paru en 1960. Réédité par les soins d'un des quatre enfants de la romancière, Jos Ver Boven, fidèle du Forum de MDC.

Avec *La piste étroite*, Daisy Ver Boven nous livre un roman captivant pour tous ceux qui ont vécu au Congo ou qui plus simplement en ont rêvé, et aussi et surtout pour tous ceux qui s'intéressent à la naissance d'un couple. Largement autobiographique, la romancière était l'épouse d'un territorial, dont elle a partagé l'aventure coloniale au plus profond de la brousse, quelque part du côté d'Oshwe sur la Lukenie, dans l'actuel Mai-Ndombe, de 1947 à 1961, l'œuvre plaît par l'évocation réaliste du cadre où l'action se déroule, dans lequel le lecteur se laisse entraîner avec plus de plaisir que dans un livre d'histoire. Mais il s'agit là uniquement du cadre au milieu duquel un amour profond va éclore entre une enseignante belge lasse de tirer sur sa laisse en Belgique et un broussard las de mener une vie de célibataire au sein de la petite communauté belge qui l'occupe. Les deux issus du même terreau sans doute, mais vivant jusque-là sur deux planètes différentes. Et l'étonnant dans la réussite de ce mariage peu ordinaire, c'est que ses lointaines prémisses se nouent par correspondance. La véritable action du roman est l'amour entre deux êtres qui va se consolidant, au-delà de toute contingence matérielle liée à la nature congolaise pleine d'enchantement, au travail de titan des territoriaux et aux comportements de la population africaine d'une extrême bonne volonté, mais jamais loin du mystère. La couleur locale donne bien sûr un charme particulier au roman. Sans doute le lecteur trouve-t-il réponse à la question de savoir comment les Blancs réussissent à élargir les pistes étroites pour y laisser passer la civilisation occidentale, la véritable réussite de l'œuvre est de conter la naissance d'un couple, comme au commencement du monde. Et pour y parvenir, il fallait tout le talent d'une bonne romancière. Trois raisons majeures donc pour lire ce livre attachant.

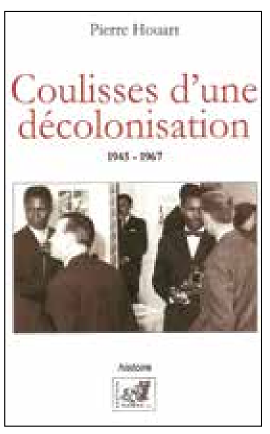
Fernand Hessel



Vellut, J.-L., *Congo, Ambitions et désenchantements, 1880-1960*, Karthala, 2017, 160x240 mm, 510 p, 30 €. Avec quelques excellentes illustrations en couleurs ; Présentation par A. Cornet, P. Van Schuylenbergh et G. Vanthemsche.

Ancien des universités de Kinshasa, de Lubumbashi et de Louvain, où il a obtenu l'éméritat, et membre de l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer, les trois titres suffisent amplement pour situer l'auteur. Esprit ouvert à toutes les questions qui ont agité les « carrefours du passé au centre de l'Afrique » (conquête, commerce, colonisation, société, religion, art, libération…), attentif à toutes les approches historiques qui en ont été faites et puisant à toutes les sources, sans jamais s'enfermer dans un carcan idéologique, l'historien nous livre ici un ensemble d'articles par lesquels il s'est très souvent érigé comme précurseur et dans lesquels il s'est toujours abstenu de s'imposer comme censeur. Ceux-ci n'ont rien perdu de leur fraîcheur, encore moins de leur vérité historique, ni surtout, par une sorte de prescience qui animait le chercheur, de leur actualité. Un recueil que tout intellectuel, passionné par le Congo et avide de vérité historique, doit avoir à portée de la main sur un rayon de sa bibliothèque. Une table des matières explicite lui permettra de pointer sans délai l'époque et le domaine recherchés. Une œuvre de haut niveau universitaire qui esquisse la problématique et non la solution. L'opus du prof. Vellut offre sans doute le meilleur argumentaire pour une défense scientifique de la contribution belge à l'édification du Congo, qui permet de lire son histoire en deux colonnes, celle du bon et celle du mauvais, en dehors de toute hagiographie à laquelle succombent trop souvent les coloniaux. Et ce qui finit par rendre l'œuvre passionnante c'est l'intérêt constant qui est porté à l'acteur principal de toute l'aventure, le Congolais lui-même, avec ses lointaines racines, bien avant Léopold II, et ses défis hors du commun

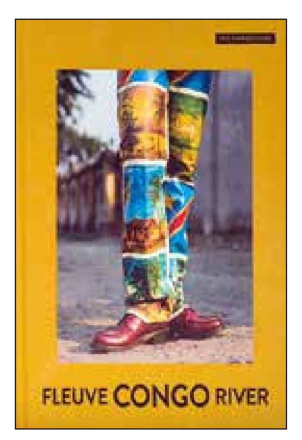
Fernand Hessel



Houart, P., *Coulisses d'une décolonisation*, Editions Samsa, préfacé par le Pr. H. Mova Sakanyi et introduit par G.-H. Dumont, 2015, 155 x 240mm, 170 pages, 20 €. Illustrations intéressantes en NB

Présenté par A. Maurice, fondateur de Jeune Afrique, référence qui démontre la valeur de l'opus, et qui fait du "cours d'histoire" de Pierre Houart, adapté pour l'édition par Valérie Kanza, une œuvre historique importante dans la genèse du Congo indépendant (de 1945 à 1967), vu des coulisses. Au-delà de sa valeur informative sur une période qui n'intéresse plus guère que les historiens et pour un temps encore les survivants, la lecture de l'ouvrage est salutaire pour le commun des lecteurs dans la mesure où celui-ci permet de se libérer des idées reçues et partant imposées par l'une ou l'autre aile de la politique à deux bouches qui a envahi les travées des prétoires occidentaux.
L'auteur est à la fois témoin et acteur de la gestation du Congo en tant que nation indépendante, commencée à partir du moment où les canons de la Deuxième Guerre mondiale se taisent et aboutie à la Table ronde de 1960, en passant par le pic de l'Exposition universelle de 1958. Le livre apporte un éclairage fort utile sur l'émergence d'une intelligentsia congolaise, plus présente à Bruxelles qu'à Léopoldville, qui prend conscience de ses responsabilités devant la nation en formation, renforcée par l'ouverture d'une antenne de Présence Africaine au 220 de la rue Belliard, en 1958 (plus de dix ans après sa fondation à Paris) ; sur les soubresauts du Congo pris d'entrée de jeu dans l'étau de la guerre froide, avec ses velléités de partition du pays, ses rébellions fratricides et ses essais et erreurs de gouvernance.
En résumé la quête de la liberté des Congolais, aidés par une poignée de Belges, commencée dans la paix et terminée hélas dans le sang. Une quête qui n'a toujours pas atteint son but, cinquante ans plus tard.

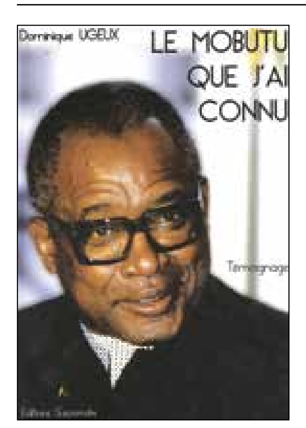
Fernand Hessel



Pannecoucke, K., *Fleuve Congo River*, PICHA, 2017. Couverture cartonnée, 315 x 245 mm, 288 p, 131 images ; 45 €
Texte bilingue français & anglais – de Stephen W. Smith.

Photographe professionnel de grand talent, plusieurs fois publié dans National Geographic, Géo…, Kris Pannecoucke est né à Kinshasa qu'il ne quitte qu'à l'âge de 12 ans. Il se devait donc de consacrer un reportage au grand fleuve qui a baigné la ville de son enfance. C'est ainsi qu'en 2013 il remonte le Congo, de son embouchure entourée de mangroves à sa source sur les flancs des montagnes séparant le Congo et la Zambie, à l'inverse de beaucoup d'autres cinéastes qui ont préféré le descendre (comme Th. Michel, Ph. Lamair), tout en s'attardant sur certains sites, comme la capitale qui à elle seule déjà remplirait tout un album, pour observer de plus près certaines activités comme la pêche toute féminine de palourdes, le commerce du charbon de bois, la sape, le détournement des moustiquaires imprégnées offertes pour lutter contre le paludisme qui pollue les rivières… le tout sans nostalgie et sans intention de nuire à la renommée du pays, mais avec lucidité.
Magnifique album de photos qu'il est bon d'avoir dans sa bibliothèque, fût-ce pour illustrer les conversations qui glissent trop souvent vers de malheureuses comparaisons entre l'avant et le maintenant.

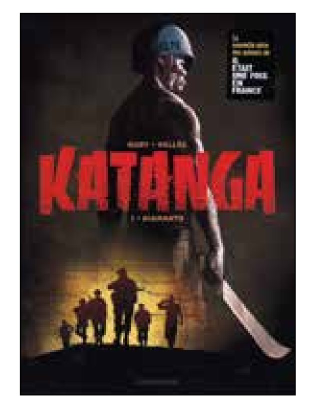
Fernand Hessel



Ugeux, D., *Le Mobutu que j'ai connu*, 2017, Editions Surprendre, 312 pages, 25 €.

Dominique Urgeux, encore aujourd'hui très engagé dans la défense du peuple congolais et connaisseur de premier plan du pays, particulièrement de sa période zaïroise, appartient à une grande lignée de journalistes belges qui depuis des dizaines d'années rapportent et décortiquent l'histoire, rarement au repos, du sous-continent occupant le cœur de l'Afrique noire, resté proche du cœur de beaucoup de Belges. Son père n'est autre qu'Etienne Ugeux, journaliste à Radio Congo belge, puis au journal Le Soir. C'est par celui-ci qu'il entre en contact avec Mobutu, autre journaliste, responsable de la Revue de la troupe en 1956, mais qui ne tardera pas à troquer la plume pour l'épée, puis pour le bâton de maréchal, et enfin pour le costume du politicien. Il aura ainsi le loisir de croiser le chemin de l'homme du 24 novembre 1965, à de multiples occasions, à Kinshasa comme à Gbadolite, et d'observer comment année après année celui-ci s'enfermera dans un système qui finira par l'engloutir. Il démonte le mécanisme de la zaïrianisation par laquelle les biens des expatriés sont donnés en cadeau aux nationaux qui, manquant le plus souvent de compétence, ne manqueront pas de les dilapider et de détruire tout le tissu économique. Il analyse les raisons qui ont poussé le despote à créer sa propre capitale à Gbadolite, qui finira par le couper de son peuple. Il étudie la manière dont le grand vassal de l'Occident finira par prendre le mur de Berlin en pleine figure, oubliant que les Etats n'ont pas d'amis, mais des intérêts.
Particulièrement intéressant est le long entretien que Mobutu accorde à l'auteur, le 22 août 1995, à Cap Martin en France, surtout que le léopard, blessé de l'intérieur, se sait condamné, et comme chef de l'Etat et comme simple mortel.

Fernand Hessel



KATANGA, tome 1, scénario : Fabien Nury, dessin : Sylvain Vall, couleur : Jean Bastide
Editeur Dargaux, 2017
70 pages ; 320 x 24 mm ; 17 €

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas un opus lourd de philosophie et d'analyse historique que la rédaction met à l'avant, mais une BD, longue de 70 pages seulement et conçue comme un thriller politique africain, une fiction entremêlant personnages historiques et imaginaires, faits réels et inventés. Elle relate la fondation du Katanga par Msiri et ses Bayeke, tyran abattu par Le Marinel (sic).
En juillet 1960, Godefroid Munongo, ministre de l'Intérieur du Katanga indépendant tout frais émoulu, petit-fils de Msiri, entame des tractations avec Armand Orsini, conseiller spécial, en vue de recruter des mercenaires, à charge du directeur de l'UMHK, pour protéger son usine de Shinkolobwe, produisant le cuivre extrait des minerais en provenance de toutes les installations minières. Alors que le chaos et la guerre civile secouent la ville de Bakwanga, un noir prénommé Charlie réussit à faucher une pleine mallette de diamants (300 millions de dollars) à son patron en fuite, avant de se réfugier à Élisabethville où il tente de monnayer son trésor. Il devient l'homme le plus recherché du Katanga, par les affreux mercenaires katangais, noircis de manière outrancière, et par les mercenaires onusiens. Ce récit, d'une cruauté iconoclaste et sinistre est illustré par un dessin semi-réaliste délibérément caricatural, exécuté de façon magistrale et magnifiquement coloré. Un bon divertissement pour les vacances, pour les amateurs du genre. Un peu de l'histoire du Katanga, délibérément faussée, vue par la lorgnette de l'humour.

Louis Despas



Tarif journalier à partir de 75,35 €



Bienvenue dans la résidence plus animée d'Uccle!

- Espaces de vie lumineux et ouverts
- Animations nombreuses et variées
- Prestations de qualité et architecture soignée
- Deux unités spéciales Alzheimer
- Beau jardin avec terrasse et pétanque
- Equipe de soins chaleureuse et à l'écoute

RÉSERVEZ MAINTENANT
02 333 31 10

Découvrez la vidéo de notre résidence sur :



INFOS / RENDEZ-VOUS / VISITE / RÉSERVATION :
Isabelle Dewasme, directrice
Rue Egide Van Ophem 28 - 1180 Uccle
terrassesdeshautspres@orpea.net
www.orpea.be/terrasses-des-hauts-pres



LDL.BE